

L'économie à travers les lettres

J.-B. SAY

Correspondance économique

avec

Dupont de Nemours, Thomas Malthus,
Thomas Jefferson, David Ricardo, etc.



Correspondance économique
de Jean-Baptiste Say

Correspondance économique de Jean-Baptiste Say

Avec Dupont de Nemours, Thomas Malthus,
Thomas Jefferson, David Ricardo, etc.



INSTITUT
COPPET

Paris, mars 2015

Institut Coppet

www.institutcoppet.org

NOTICE HISTORIQUE
SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE J.-B. SAY¹

La science de l'économie politique, qui n'existait pas il y a un demi-siècle et qui est aujourd'hui une des plus avancées, doit la plupart des immenses progrès qu'elle a faits à Adam Smith et à Jean-Baptiste Say ; l'un, en nous faisant connaître la véritable source des richesses, a porté la lumière sur les principales causes de la prospérité ou de la décadence des nations ; l'autre a déterminé les limites de cette science, classé dans l'ordre le plus méthodique les phénomènes qu'elle embrasse, et donné à cette branche de nos connaissances une précision dont on la croyait peu susceptible.

On jugerait l'économie politique d'une manière bien étroite, si l'on s'imaginait qu'elle n'a pas d'autres résultats que de nous apprendre comment les richesses se forment, se distribuent et se consomment ; elle a, de plus, pour effet de répandre la lumière sur la plupart des autres branches des sciences morales et politiques. L'histoire, la législation, la morale, ne sauraient être parfaitement comprises par des personnes qui seraient tout à fait étrangères à cette science. Aussi ne faut-il pas mettre en doute qu'elle ne prenne un rang de plus en plus élevé, et que les écrivains auxquels elle devra ses progrès ne soient de plus en plus estimés, à mesure qu'elle sera mieux et plus généralement connue.

Il est rare que le plaisir que procure la lecture d'un ouvrage ne fasse pas naître le désir d'en connaître l'auteur. S'il arrive peu qu'on se trompe quand on juge un homme par

¹ Ajoutée à la première édition de la *Correspondance* de Say, en 1834.

ses écrits, il arrive plus rarement encore que la connaissance qu'on a d'un écrivain, ne contribue pas à bien faire juger ses ouvrages. On aime d'ailleurs, quand on cultive une science, à savoir comment elle a fait des progrès, et quels sont les écrivains qui l'ont avancée ou retardée ; et il serait difficile d'en faire l'histoire, sans parler des hommes qui en ont été, pour ainsi dire, les créateurs. On ne sera donc pas surpris de trouver en tête de ce volume une notice historique sur la vie de notre premier économiste.

Jean-Baptiste Say descendait d'une de ces familles que le fanatisme de Louis XIV contraignit à sortir de France et à porter à l'étranger leur fortune et leur industrie, vers la fin du XVII^e siècle. Son père, Jean Say, né à Genève en 1739, d'un négociant originaire de Nîmes, fut envoyé à Lyon pour y apprendre le commerce. Il épousa dans cette ville la fille de M. Castanet, chez lequel il était placé, qui était comme lui originaire de Nîmes, et auquel il succéda. Jean-Baptiste Say naquit de ce mariage, à Lyon, le 5 janvier 1767.

Son père, dans les moments de loisir que son commerce lui laissait, le menait à des leçons de physique expérimentale que donnait à l'Oratoire le P. Lefèvre, oratorien. Le jeune Say prit goût à cette science, et c'est peut-être à l'habitude qu'il contracta dès son enfance d'appliquer son esprit à l'observation des phénomènes de la nature, qu'il faut attribuer cette méthode rigoureuse qu'il n'a jamais abandonnée. Il reconnaissait, au reste, que ces premières leçons lui avaient servi plus tard, soit dans ses travaux manufacturiers, soit en lui donnant les moyens de rendre ses idées plus sensibles.

À l'âge de neuf ans, il fut placé dans une pension que venaient d'établir à une lieue de Lyon, au village d'Écully, un Italien nommé Giro et un abbé nommé Gorati. Le plan d'instruction de ces deux instituteurs rejetait quelques-unes des méthodes qui étaient alors usitées dans les collèges. Il eut, en conséquence, pour adversaire l'archevêque de Lyon, qui s'attribuait la surveillance de tous les établissements

d'éducation, et qui redoutait la tendance de l'esprit philosophique. L'opposition de l'archevêque était d'autant plus forte, que déjà les noms de Washington et de Franklin commençaient à résonner aux oreilles des enfants comme à celles du reste de la France. Les deux instituteurs apaisèrent le prélat et se firent pardonner leurs innovations dans l'enseignement, en multipliant les pratiques dévotes auxquelles ils assujettissaient leurs élèves.

Des revers de fortune ayant amené à Paris le père de Jean-Baptiste Say, sa famille ne tarda pas à l'y suivre. Il y forma un nouvel établissement de commerce, et plaça son fils Jean-Baptiste dans une forte maison de banque. Deux ou trois ans après il l'envoya, sur sa demande, en Angleterre, pour y compléter son éducation commerciale, et surtout pour s'y familiariser avec la langue anglaise.

Lorsque Jean-Baptiste Say revint d'Angleterre, la fermentation qui fut le prélude de la Révolution commençait à se manifester : la querelle entre la cour et le parlement était engagée. La tendance générale des esprits et la lecture de l'ouvrage d'Adam Smith avaient considérablement fortifié son penchant pour les lettres et les sciences. Les événements politiques et l'influence qu'ils exercèrent sur la fortune de son père déterminèrent irrévocablement sa vocation.

La convocation des États-généraux avait donné naissance à une question de la plus haute importance, celle de la liberté de la presse. J.-B. Say se prononça pour cette liberté dans une brochure qui parut en 1789, au moment même où les États-généraux venaient d'être convoqués. L'auteur, qui n'était alors âgé que de vingt-deux ans, jugeait plus tard cet écrit d'une manière assez sévère ; il y trouvait de l'enflure et du mauvais goût. Quelques-uns des défauts qui sont presque inséparables de la jeunesse et de l'esprit du temps s'y font, en effet, remarquer ; mais on y trouve aussi un amour

très sincère de la liberté, et un désir du bien qui ne s'est jamais démenti.

Dès le commencement de la Révolution, M. Say s'attacha aux hommes qui la servaient par leurs discours ou leurs écrits : il fut employé au *Courrier de Provence*, que publiait Mirabeau, et ensuite dans les bureaux du ministre Clavière. Son goût pour les sciences morales et politiques l'éloignait de la profession pour laquelle il avait été élevé : il en fut tout à fait écarté par un nouveau revers de fortune que ses parents éprouvèrent.

Son père avait une confiance aveugle dans le triomphe des principes de justice que la Révolution avait proclamés ; il ne pouvait pas s'imaginer qu'un gouvernement qui avait reçu la mission de faire respecter tous les droits, fût jamais infidèle à ses promesses et se déshonorât par une banqueroute ; il aurait cru, d'ailleurs, faire un acte de mauvais citoyen s'il avait refusé sa confiance à une monnaie de papier qui portait pour titre : *Garantie nationale* ; et quoi qu'il en vît baisser rapidement la valeur, il conservait toujours l'espérance que le gouvernement trouverait le moyen de la relever ; il ne se désabusa que lorsqu'il eut irrévocablement perdu sa fortune.

Ce fut au milieu de ces circonstances et dans l'ignorance où il était de la ruine de son père, que J.-B. Say épousa, le 25 mai 1793, mademoiselle Gourdel-Deloches, fille d'un ancien avocat aux conseils. Il ne pouvait plus songer à suivre la carrière pour laquelle il avait été élevé, et de laquelle, d'ailleurs, ses goûts l'avaient fort éloigné. Il se dévoua sans réserve à la culture des lettres et des sciences.

Vers le commencement de l'année 1794, une société de jeunes littérateurs se forma pour la publication d'un écrit périodique dont le principal objet était de propager les lumières et de défendre les principes de la morale. Les rédacteurs principaux étaient Ginguéné, Champfort, Amaury-Duval, et ce bon et spirituel Andrieux dont les lettres et la

philosophie déplorent la perte récente. J.-B. Say, le plus jeune d'entre eux, fut choisi pour rédacteur en chef. C'est de cette association que naquit la *Décade philosophique, littéraire et politique, par une société de républicains*.

Les fondateurs de ce journal, qui paraissait tous les dix jours, avaient adopté pour épigraphe cette pensée : *Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la république que le fut le courage pour la conquérir*. Fidèles à leur devise, ils eurent constamment pour objet d'éclairer la nation sur ses vrais intérêts, et de répandre les principes d'une bonne morale. Pendant six ans, J.-B. Say conserva la direction de ce journal, qui ne cessa de paraître que quand la liberté de la presse eut cessé d'exister.

Les fautes du directoire avaient amené sa chute et celle de la constitution républicaine de l'an III. J.-B. Say, quoique étranger aux événements qui avaient conduit Bonaparte au pouvoir, fut au nombre de ceux qui considérèrent l'établissement du gouvernement consulaire comme le commencement d'une ère de grandeur et de prospérité pour la France. Cette illusion, qui ne tarda pas à se dissiper, fut, au reste, celle de beaucoup de philosophes très éclairés et sincèrement attachés à la liberté.

Dans le mois de novembre 1799 (frimaire an VIII), J.-B. Say fut nommé membre du tribunal, et abandonna la direction de la *Décade philosophique*. La mission des tribuns était de discuter, devant un corps législatif muet, les projets de loi présentés au nom du premier consul, et de dénoncer au sénat les actes inconstitutionnels du gouvernement. Les tribuns étaient donc les adversaires naturels des membres du conseil d'État.

En l'an V, la classe des sciences morales et politique de l'Institut avait mis au concours la question suivante : *Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple ?* Cette question n'ayant produit aucun mémoire digne d'être couronné, la classe qui l'avait proposée la reproduisit l'année suivante,

après l'avoir restreinte. Elle ne demanda plus par quels *moyens*, mais par quelles *institutions* on pouvait fonder la morale d'un peuple. Le concours ayant encore été sans résultat, la question fut proposée une troisième fois.

J.-B. Say se présenta à ce troisième concours, mais il ne fut pas plus heureux que les autres concurrents. La classe des sciences morales et politiques observa qu'elle avait demandé une théorie ou un système, et que l'auteur du mémoire lui avait présenté des tableaux. Ce mémoire, qui fut publié en l'an VIII, a pour titre : *Olbie, ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs*. L'auteur suppose qu'un peuple, qu'il nomme les Olbiens, après s'être affranchi du joug qui avait pesé sur lui pendant des siècles, a pris les moyens les plus propres à réformer ses vices et à faire régner la vertu. Il cherche à faire voir comment ces moyens ont dû produire les résultats que s'en étaient promis ceux qui les avaient adoptés.

On voit, par quelques passages de cet écrit, que J.-B. Say considérait déjà l'économie politique comme la science la plus propre à réformer les mœurs d'une nation et à fonder sa prospérité. « Quiconque, dit-il, ferait un *Traité élémentaire d'économie politique*, propre à être enseigné dans les écoles publiques, et à être entendu par les fonctionnaires les plus subalternes, par les gens de la campagne et par les artisans, serait le bienfaiteur de son pays. » Ailleurs, il dit que le premier livre de morale fut, pour les Olbiens, un bon *Traité d'économie politique* ; qu'ils instituèrent une académie et la chargèrent du dépôt de ce livre, et que tout citoyen qui prétendait à remplir des fonctions à la nomination des premiers magistrats, était obligé de se faire publiquement interroger sur les principes de cette science. On trouve, au reste, dans ce mémoire, beaucoup d'idées d'économie politique que l'auteur a développées dans ses autres écrits.

Il est bien rare qu'un écrivain qui attache une grande importance à l'exécution d'un ouvrage, ne tente pas de l'exé-

cuter lui-même s'il en a le loisir, et surtout s'il possède les connaissances nécessaires pour l'entreprendre. J.-B. Say profita donc du temps que ses fonctions de tribun lui laissaient pour travailler au traité d'économie politique dont il avait conçu le projet. Ce traité, auquel il consacra trois années, parut, pour la première fois, en 1803 : l'auteur était alors âgé de trente-six ans.

Le tribunal, qui, par sa nature, devait critiquer les projets présentés au corps législatif par le gouvernement, était incompatible avec un pouvoir qui ne voulait tolérer aucune contradiction publique. Les tribuns les plus déterminés à remplir les devoirs que la constitution leur imposait, furent éliminés : M. Say fut de ce nombre. Un emploi lucratif lui fut offert dans les finances ; chargé de six enfants, et n'ayant presque point de fortune, il semble que c'était pour lui une nécessité de l'accepter. Cependant il le refusa ; il n'aurait pu remplir les fonctions qui lui étaient offertes sans concourir à l'exécution d'un système qu'il avait jugé funeste à la France.

S'étant interdit, par devoir, la carrière des emplois publics, et les lettres ne lui offrant plus de ressources, puisque la presse avait cessé d'être libre, M. Say tourna ses regards vers l'industrie, et forma le projet de créer une filature de coton. Après avoir acquis les connaissances pratiques qu'exigeait l'exécution de ce projet, il établit, de concert avec un associé qu'il se donna, dans un village à cinquante lieues de Paris, une manufacture où quatre cents ouvriers, dont la plupart étaient des femmes ou des enfants, trouvèrent de l'occupation. Il eut, en peu d'années, ainsi qu'il le disait lui-même, la satisfaction de voir l'industrie et l'aisance animer des campagnes où, durant des siècles, un régime féodal et monacal n'avait su entretenir que la mendicité et la misère.

Il employa les loisirs que lui laissait sa filature à perfectionner son *Traité d'économie politique* : il pouvait ainsi corriger par la pratique les erreurs qui auraient pu lui échapper dans

la théorie. Dans les premières années, la manufacture qu'il avait montée lui donna des bénéfices ; mais les droits excessifs qui furent établis sur les matières premières qu'il fallait tirer de l'étranger, les prohibitions, les confiscations, et plus que tout cela les dangers d'une invasion qui devenait imminente, le déterminèrent à renoncer à une industrie qu'on ne pouvait plus exercer avec profit ni sûreté ; il céda sa filature à son associé, et revint à Paris avec sa famille.

Peu de temps après, la France fut envahie et Napoléon renversé. M. Say profita de la demi-liberté, qui fut le résultat de la faiblesse du gouvernement des Bourbons, pour publier une seconde édition de son *Traité* ; car le gouvernement impérial n'avait pas voulu en autoriser la réimpression. Entre l'une et l'autre, il s'était écoulé un intervalle de onze années, et pendant ce temps l'auteur avait constamment cherché à perfectionner son ouvrage ; aussi la seconde fut-elle de beaucoup supérieure à la première.

Les guerres de la Révolution avaient suspendu toutes les communications régulières entre la France et l'Angleterre, pendant un espace de vingt-trois ans. La nation anglaise, maîtresse des mers, avait acquis pendant ce temps le monopole du commerce du monde, et son industrie avait acquis un développement prodigieux. Le gouvernement français, qui venait de s'établir à la suite de l'invasion, sentit que le moyen le plus infaillible de se consolider était de tourner les esprits vers les entreprises industrielles ou commerciales, et de faire profiter la France des progrès qu'avait faits l'industrie anglaise. En conséquence il chargea M. Say de faire un voyage en Angleterre, et de constater, autant qu'il était possible, les progrès que cette nation avait faits depuis que ses communications avec la France avaient été interrompues.

De retour de cette mission (en 1815), M. Say publia un écrit de quelques feuilles, intitulé *De l'Angleterre et des Anglais*, par lequel il appela l'attention du public sur l'économie de

ce peuple. Après avoir fait observer que ce n'était ni à ses armées, ni même à sa marine, mais à ses richesses, que l'Angleterre devait son immense influence, il exposa comment le gouvernement était parvenu à se rendre maître de ces richesses, et par quels moyens la population les avait produites ; il développa par le même écrit les désastreuses conséquences dont les profusions du gouvernement avaient été suivies pour les diverses classes de producteurs.

M. Say était profondément convaincu que la science de l'économie politique ne serait véritablement utile aux nations que lorsque les principes en seraient connus par la généralité des citoyens. Il croyait que les effets en seraient très bornés tant qu'elle ne serait connue que par un petit nombre d'adeptes. Aussi, après en avoir exposé les principes dans son traité, chercha-t-il à les concentrer dans un petit nombre de pages, pour les mettre à la portée des fortunes les plus bornées. En 1815, il publia son *Catéchisme d'économie politique*, qui a eu plusieurs éditions et qui a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe.

M. Say avait eu longtemps la pensée d'écrire sur la morale et sur la politique ; il aurait voulu faire, sur ces matières, des traités analogues à celui qu'il avait déjà publié sur l'économie politique. Dans cette vue, il avait jeté sur le papier les différentes pensées qui s'étaient offertes à son esprit, et que son projet était de développer. Prévoyant qu'il pourrait ne pas avoir le temps d'exécuter ce dessein, il recueillit quelques-unes de ces pensées et les livra à l'impression en 1817. Elles parurent sous ce titre : *Petit Volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société*.

Dans la même année, il fit paraître une troisième édition de son *Traité d'économie politique*, car la seconde avait eu un succès beaucoup plus rapide que la première.

L'année suivante il publia deux écrits sur des sujets qui attiraient alors l'attention publique. Le premier intéressait particulièrement la ville de Paris, et avait pour titre : *De l'im-*

portance du port de la Vilette. Le second traitait *Des Canaux de navigation dans l'état actuel de la France.* L'auteur appliquait dans ces écrits quelques-uns des principes qu'il avait exposés dans son *Traité d'économie politique.*

La publication de deux éditions de ce dernier ouvrage, très rapprochées l'une de l'autre, et les discussions qui furent le résultat naturel de la liberté de la presse, avaient appelé l'attention du public sur l'économie politique. Les administrateurs de l'Athénée de Paris pensèrent que le moyen de donner de la vogue à cet établissement, était d'y faire enseigner cette science par un homme qui pouvait, en France, en être en quelque sorte considéré comme le créateur. Ils s'adressèrent en conséquence à M. Say, qui accepta leurs propositions. Les leçons qu'il donna, pendant deux hivers, eurent un succès tel, que la salle ne pouvait contenir tous les auditeurs. Ce succès tenait particulièrement à la clarté avec laquelle le professeur exposait ses idées, et aux agréments qu'il répandait sur ses leçons.

La troisième édition du *Traité d'économie politique* avait été, comme la seconde, tirée à un très grand nombre d'exemplaires ; cependant elle fut épuisée presque entièrement dans l'année même où elle fut publiée. En 1819, il en parut une quatrième avec des corrections et des augmentations considérables. L'auteur donna de nouveaux développements aux chapitres relatifs à la balance du commerce, au commerce des blés, à l'usage des monnaies, il refit presque entièrement les cinq premiers chapitres du livre II, et fit des augmentations importantes à quelques chapitres du livre III.

En 1820, un économiste anglais justement célèbre, M. Malthus, professeur d'histoire et d'économie politique au collège des Indes-Orientales, publia un ouvrage sur les principes de cette dernière science, considérés dans leurs rapports avec l'application pratique. Dans cet ouvrage, le savant écrivain attaquait quelques-unes des doctrines de J.-B. Say, et particulièrement celles qui sont relatives aux *débon-*

chés, aux produits qu'il a nommés *immatériels*, et aux consommations improductives. Son ouvrage ayant été traduit dans notre langue, l'économiste français crut qu'il devait y répondre. Il fit paraître dans le courant de la même année un volume intitulé : *Lettres à M. Malthus*, sur différents sujets d'économie politique, notamment sur les causes de la stagnation générale du commerce.

On serait tenté de croire, en lisant ces lettres, qu'il existait entre les deux économistes des différences considérables sur quelques-uns des principes fondamentaux de la science ; et cependant, quand on étudie avec attention, et dans leur ensemble, les écrits de l'un et de l'autre, on s'aperçoit que la différence est bien plus dans les termes que dans les choses ; cette différence se réduit à de légères nuances d'opinion qui finissent même par disparaître. Aussi, dans une des dernières lettres écrites à M. Malthus par M. Say, et qu'on trouvera dans ce recueil, celui-ci finit-il par dire que désormais la discussion se réduit à une simple dispute de mots.

Cette polémique, entre deux hommes qui parcouraient la même carrière, n'altéra jamais les sentiments d'estime qu'ils avaient l'un pour l'autre ; comme des deux côtés il y avait un amour égal de la vérité, et aucun sentiment de jalousie, la discussion fut exempte de toute aigreur. M. Say professa jusqu'à sa mort l'estime la plus sincère et la mieux sentie pour les connaissances de M. Malthus et pour les services qu'il a rendus à la science, et, de son côté, M. Malthus a toujours manifesté les mêmes sentiments pour M. Say.

Le *Traité d'économie politique* avait eu peut-être plus de succès encore en pays étranger qu'en France ; il avait été traduit dans toutes les langues de l'Europe, et était devenu la base de l'enseignement dans plusieurs États. Quelques personnes qui s'intéressaient au progrès de cette science, firent sentir au ministère français, en 1821, qu'il était honteux que la France fût le seul pays de l'Europe où elle ne fût pas profes-

sée. Une chaire fut établie à Paris ; mais comme le seul mot de politique pouvait faire peur à la cour, on décida que le professeur enseignerait, non l'économie politique, mais l'économie industrielle. Cette chaire fut placée au Conservatoire des arts et métiers, loin de tous les grands établissements d'instruction publique, comme si l'on avait eu peur qu'elle ne fut fréquentée par les jeunes gens qui se destinaient à des professions libérales. M. Say fut appelé à la remplir, et l'a occupée jusqu'à sa mort.

Soit que la précaution de changer le nom de la science et de placer le siège de l'enseignement dans un lieu spécialement consacré à l'industrie eût trompé les jeunes gens sur l'objet de l'économie politique, soit, ce qui est plus vraisemblable, que leurs études préliminaires les eussent mal disposés à acquérir de véritables connaissances, le cours fait au Conservatoire des arts et métiers ne fut assidûment suivi que par des personnes qui se destinaient à la pratique de l'industrie, et par un grand nombre d'étrangers de toutes les nations, Anglais, Italiens, Allemands, Grecs et Espagnols : aussi, quoique ce cours ait existé pendant près de douze ans, on n'en a vu sortir aucun jeune homme qui se soit consacré à l'étude et aux progrès de la science.

En 1826, M. Say avait publié une cinquième édition de son *Traité d'économie politique*, et quoiqu'il eût, autant que possible, mis cet ouvrage au niveau des connaissances acquises, il avait formé le projet d'en publier un plus complet. Il voulait, tout à la fois considérer la science d'un point de vue plus élevé, et en rendre les principes d'une application plus facile ; c'est dans ce dessein qu'il prépara pour la publication les leçons qu'il donnait au Conservatoire des arts et métiers ; il sentait qu'un bon ouvrage peut produire un effet plus étendu et surtout plus durable que des leçons orales, prononcées devant un auditoire qui est nécessairement renfermé dans d'étroites limites.

En 1828, il publia le premier volume de son *Cours complet d'économie politique pratique*, destiné à mettre sous les yeux de tous les citoyens l'économie des sociétés. Deux années entières furent consacrées à la publication de cet ouvrage : le sixième et dernier volume parut en 1829. Quelques personnes avaient considéré le *Traité d'économie politique* comme n'ayant presque plus rien laissé à dire sur la science. Elles craignaient donc que le *Cours politique* ne fût qu'une amplification de principes déjà suffisamment établis. Elles ne tardèrent pas à être désabusées.

En 1819, sous le ministère de M. de Serres, le gouvernement avait eu l'intention d'établir à l'École de droit de Paris une chaire d'économie politique ; la création en avait même été prescrite par une ordonnance ; mais la réaction qui suivit la chute de ce ministère fit avorter ce projet. Après la révolution de 1830, le nouveau pouvoir, qui n'était pas obsédé des mêmes craintes que l'ancien, établit au collège de France une chaire pour l'enseignement de cette science. Il crut avec raison qu'il est plus facile de gouverner des hommes qui connaissent la véritable nature des choses, que ceux qui prennent pour de la science les rêves de leur imagination. M. Say fut appelé à remplir cette seconde chaire : il était d'avance désigné au choix du gouvernement par l'opinion de la France, et l'on pourrait dire, sans crainte d'être accusé d'exagération, par celle de tous les hommes qui s'occupent de la même science, quel que soit leur pays.

On a vu que longtemps avant que d'avoir publié aucun ouvrage sur l'économie politique, M. Say la considérait comme étant destinée à exercer une influence immense sur les mœurs et le bien-être des nations, et qu'il était persuadé que l'écrivain qui parviendrait à en faire un bon traité, et à la mettre à la portée des diverses classes de la société, serait le bienfaiteur de son pays. Cette opinion qu'il avait de la science à laquelle il s'était consacré, explique les efforts continuels qu'il a faits pour la rendre accessible aux lecteurs de

toutes les classes ; elle nous fait voir pourquoi, après en avoir exposé les principes dans un traité qu'il a travaillé à perfectionner pendant près de la moitié de sa vie, il l'a réduite aux plus simples éléments dans un catéchisme ; pourquoi il l'a traitée plus tard dans un ouvrage plus étendu que le premier ; pourquoi, enfin, il a cherché à la répandre par tous les moyens qui étaient en son pouvoir.

L'application constante de son esprit à des matières qui, pour être bien comprises, exigent quelquefois une attention très soutenue et une grande perspicacité, avait fini par altérer sa santé. Dans les dernières années de sa vie, il était devenu sujet à des attaques nerveuses qui le privaient de connaissance pendant quelque temps, et qui avaient quelque analogie avec des attaques d'apoplexie. Elles ne revenaient qu'à des intervalles assez longs ; mais, quoiqu'elles n'altérassent pas ses facultés intellectuelles, elles affaiblissaient considérablement sa constitution. Un événement funeste, qu'il était loin de prévoir, vint lui porter un coup dont il ne put jamais bien se remettre : le 10 janvier 1830, madame Say mourut. Ce n'est qu'aux personnes qui la connaissaient, et qui avaient joui des douceurs de sa société, qu'il appartient de juger de la grandeur de cette perte, et des effets qu'elle produisit sur son mari.

M. Say prévoyait, depuis quelques années, qu'il serait emporté par une des attaques auxquelles il était devenu sujet. La perte de sa femme, qu'il supporta néanmoins avec courage, augmenta la force d'un pressentiment qui malheureusement ne tarda pas à se réaliser. Le 15 du mois de novembre 1832, il était sorti pour visiter quelques amis. En revenant chez lui, il entra chez une tante, sœur de sa mère. Il éprouva tout à coup une de ses attaques, et ne reprit plus connaissance. Il expira le lendemain, après une agonie de quatorze heures, entre les bras de ses enfants. Il était âgé de 66 ans. Il a laissé quatre enfants : deux fils et deux filles.

Les ouvrages de M. Say sont trop connus et ont eu, de son vivant, un succès trop rapide et trop étendu, pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici une analyse ; mais il ne sera peut-être pas inutile à l'histoire de la science de faire remarquer les principales causes auxquelles ce succès doit être attribué.

La première est l'habitude qu'il avait prise de ne jamais abandonner l'observation des phénomènes de la nature ; il portait, dans l'étude de l'économie politique, l'esprit que porte un bon naturaliste dans l'étude des choses qu'il aspire à faire connaître ; il se croyait appelé, non à faire triompher un système ou à donner des avis, mais à exposer la véritable nature des choses ; il avait une si grande confiance dans la puissance de la vérité quand elle est exposée d'une manière simple et naturelle, qu'il aurait craint de l'affaiblir en l'appuyant de ses exhortations.

Cette habitude de se tenir constamment dans l'observation des faits a écarté de ses ouvrages tout esprit de système, toute opinion de secte ou de coterie ; jamais on ne voit percer dans ses écrits l'intention de flatter les opinions d'un pouvoir ou d'un parti, ou de faire triompher un intérêt particulier sur l'intérêt général ; jamais on n'y remarque la plus légère tendance à mettre sa plume au service de sa fortune.

Le soin avec lequel il a tracé les limites de l'économie politique, et circonscrit le champ sur lequel ses recherches peuvent s'étendre, n'a pas été une des moindres causes du succès de ses ouvrages. Il considérait lui-même cette circonscription de la science comme une condition essentielle de ses progrès ; il pensait que si l'on ne savait pas la limiter, on pouvait bien saisir çà et là quelques vérités, mais qu'il était impossible d'en connaître la liaison et d'en former un corps de doctrine.

L'ordre qu'il a mis dans l'exposition des principes de la science a également beaucoup contribué à rendre ses écrits populaires ; comme il se conforme, dans cette exposition, à

la marche naturelle des choses, l'esprit du lecteur le suit sans effort, parce que ses idées se lient comme les faits ; on passe de l'une à l'autre presque sans s'en apercevoir ; après l'avoir lu, on serait tenté de croire qu'on referait aisément ses ouvrages, tant l'ordre naturel des idées est bien observé.

Il faut ajouter à ces diverses causes de succès le soin constant qu'il a eu de se tenir au courant des progrès que faisait la science dans les divers pays de l'Europe, et particulièrement en Angleterre. Chacune des éditions de son traité renferme les idées ou les faits mis en lumière depuis celle qui a précédé. Les critiques même injustes dont ses écrits ont été l'objet, lui ont servi à les perfectionner, parce qu'elles l'ont obligé à exposer ses pensées de manière à être toujours bien compris.

Enfin, le soin qu'il a mis dans son style, a rendu la lecture de ses ouvrages agréable pour toutes les personnes qui mettent quelque prix à l'art d'écrire, et contribué par conséquent à les répandre. Il est peu de livres sur les sciences qu'on lise avec plus de plaisir, parce qu'il en est peu dans lesquels on trouve plus de clarté, plus de simplicité, et en même temps plus d'élégance. Une étude approfondie des bons écrivains du dix-septième siècle et des philosophes du dix-huitième l'avait rendu très difficile sur le style et sur la méthode. Aussi les pages les plus simples et les plus faciles lui ont souvent coûté d'incroyables efforts. Une phrase obscure ne lui paraissait propre qu'à couvrir une pensée fautive.

Ayant conservé jusqu'à la fin de sa vie une sincère admiration pour nos bons écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle, il avait très peu d'estime pour ce qu'on est convenu d'appeler la philosophie allemande, qu'on enseignait et qu'on enseigne encore dans quelques-unes de nos grandes écoles. « Je suis furieux contre quelques docteurs prétentieux et vains, écrivait-il à Étienne Dumont en 1829, qui nous représentent comme des espèces de coquins, et qui ont l'air de nous faire grâce en nous appelant des sensua-

listes, après avoir eu soin de bien faire comprendre qu'ils entendent par la matérialistes; singuliers scélérats, en vérité, qui consacrant leur vie au plus grand bien du plus grand nombre ! »

On a déjà remarqué qu'en général les hommes qui s'étaient livrés à une étude approfondie et consciencieuse de l'économie politique avaient été d'excellents citoyens, des amis très éclairés et très sincères de la liberté, soit que cette science montre mieux que les autres les effets des mauvaises mesures de gouvernement, soit qu'elle ne permette pas de se faire illusion sur la nature et la valeur des services rendus au public, soit qu'elle ne permette pas de se méprendre sur la véritable source des richesses. M. Say, qui, dès 1789, se prononça pour la cause de la liberté et qui la servit par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, est resté fidèle à ses principes jusqu'à la fin de sa carrière ; rien au monde ne l'aurait déterminé à associer son nom à une mesure désapprouvée par sa conscience.

La plus grande partie des académies de l'Europe le comptaient au nombre de leurs membres ; l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, celle de Madrid, celle de Berlin, l'avaient mis au rang de leurs associés ; et par une bizarrerie qu'il serait plus facile d'expliquer que de justifier, celles de France ne lui avaient pas trouvé une place dans leur sein. Il est vrai que pour être admis chez elles le mérite avait besoin de frapper plus d'une fois à leur porte, et que son caractère ne lui permettait guère le genre de sollicitations auxquelles sont trop souvent attachés les honneurs littéraires. Étranger à toute coterie, il s'occupait de sa science et vivait renfermé dans un cercle composé d'un petit nombre d'amis et des membres de sa famille.

L'auteur de cette notice, avant que de connaître M. Say, portait de ses écrits, il y a dix-neuf ans, le même jugement qu'il en porte aujourd'hui. Il n'a pas pensé que des relations de famille, formées entre eux quelques années plus tard, fus-

sent une raison de ne plus en dire son avis. Il est, au reste, bien convaincu que les personnes qui les auront lus seront loin de l'accuser d'exagération ; il craindrait de leur part un reproche contraire, s'il ne voyait un motif de réserve dans son alliance avec lui.

Charles COMTE.

CORRESPONDANCE AVEC M. DUPONT DE NEMOURS

Samuel-Pierre Dupont de Nemours, né en 1739, l'un des plus hommes de bien qui fût en France, admis dès l'âge de vingt-quatre ans dans la société des premiers économistes, qui se rassemblaient chez Quesnay, médecin du Roi Louis XV, devint disciple zélé de sa doctrine, et se montra tel jusqu'à son dernier jour. Il se distingua, parmi les défenseurs de cette société recommandable, par plusieurs écrits, notamment par un ouvrage périodique, les *Éphémérides du Citoyen*, où les principes de la liberté du commerce furent soutenus avec la plus rare constance et l'instruction la plus variée. Devenu l'ami des hommes les plus estimés et les plus éclairés de cette époque, il eut part à la confiance intime et à la plupart des travaux de Turgot. Modeste, il a coopéré à presque tout ce qui s'est fait de bien en administration ; jamais à ce qui s'est fait de mal. Éloigné de la France par les événements de 1815, il se réfugia auprès de ses deux fils qui avaient un établissement aux États-Unis. Il y a terminé sa carrière en 1817, regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

I. DUPONT DE NEMOURS À J.-B. SAY.

20 juin 1814,

Je suis loin, Monsieur, de regretter les éloges que j'ai donnés hier aux trente premières pages de votre discours préliminaire, et de renoncer aux espérances qui m'ont fait vous inviter avec tendresse à continuer vos travaux dans la belle carrière à laquelle vous employez votre esprit observateur et votre talent distingué.

Mais je dois avouer tout aussi franchement que de la page XLI à la page LVII, vous m'avez fait éprouver un chagrin assez vif.

Pourquoi vous efforcer de battre une de vos Nourrices ? Celle qui vous a donné le plus de lait et le meilleur lait ? *Smith* n'a point fait cela. Il en a parlé avec reconnaissance et respect : Il lui a dit : *Grand merci, Maman.*

Pourquoi ne désigner M. Quesnay que par les mots *le médecin Quesnay*, et ne s'arrêter à aucune des vérités importantes dont nous lui devons la connaissance, pas plus que s'il n'avait rien fait d'utile au genre humain. Il a été un grand médecin : qu'importe à l'autre science qu'il a cultivée ou pour mieux dire créée ?

En est-il moins l'auteur de l'admirable petit *Traité du Droit naturel* dans lequel il a montré, contre l'universalité des Écrivains qui l'avaient précédé que, « il n'est pas vrai que les hommes, en se réunissant en société, aient *renoncé à une partie de leurs droits et de leur liberté* pour *s'assurer l'autre*, mais au contraire qu'ils ne se sont confédérés que pour étendre l'usage de leurs *droits* et se le garantir mutuellement — pour y gagner de tout point, non pour y rien perdre. »

C'est bien là le commencement et l'abrégé de toute la *science sociale* uniquement assise sur le respect pour la *liberté* des personnes et du travail, et pour la *propriété* des biens que le travail a fait acquérir. Où irait-on, sans ce principe fondamental dans votre et notre science des richesses et de leur accroissement, soit par *production*, soit par *conservation* ou *accumulation*, mots très différents que *Smith* a quelquefois confondus et qu'il est digne de vous de ne pas confondre ?

Jamais, dans l'état le plus sauvage, qui que ce soit n'a eu le droit de gêner le travail d'autrui, ni de *prendre* à un autre ce que le travail lui avait procuré. Le tenter aurait été un *abus de pouvoir*, d'où serait résulté *guerre* ; et *guerre juste* de la part du propriétaire, *inique* et odieuse de la part de l'usurpateur. — Qu'est-ce qu'une *société politique* et qu'un gouvernement ? Ce

sont la force et la magistrature instituées pour faire obéir à ces lois de *l'équité*, de la *liberté*, de la *propriété* antérieure à tous les gouvernements, et qui seules peuvent fonder une *autorité* légitime.

Avoir établi en peu de paroles une vérité si grave, dont les conséquences sont si étendues, à une époque où tous les Publicistes, sans aucune exception, croyaient, disaient, écrivaient que la *société* avait exigé, exigeait le sacrifice d'une portion de la *liberté* naturelle ; avoir ainsi posé la limite de ce que les souverains, soit Républiques, soit monarques doivent et peuvent faire, et de ce qu'aucun d'eux ne peut se permettre sans tomber dans la tyrannie, dans la violation des droits confiés à sa garde, n'était-ce point un très grand pas ? — Notre chère liberté du travail et du commerce n'y est-elle pas évidemment comprise, et par un bien haut décret de la nature ou de la Providence, certainement de la morale, de la raison, du contrat social ?

Étaient-ce des Philosophes ou des Politiques, ou des insensés, ou des coupables, que les prédécesseurs de *Quesnay*, qui prenaient le *pouvoir injuste* pour un *usage naturel de la liberté*, quand il en a toujours été la violation manifeste ?

Nos calculs après sa noble et utile observation, et auprès d'elle, sont peu de chose.

Mais c'est beaucoup pour les bases de nos calculs, que d'avoir distingué dans les récoltes la portion qui appartient aux *frais de la culture* : frais que leur nature, le droit social et l'intérêt public, doivent rendre immunes et inviolables. C'est beaucoup que d'en avoir séparé le surplus, le *produit net*, seule portion disponible selon la volonté du propriétaire, et sur laquelle on puisse assigner sans ruine les dépenses publiques de l'État ; car la société politique qui attaquerait les *frais de la culture*, par conséquent la production, ou la reproduction des Subsistances et des matières premières, ne serait plus *protectrice* ; au contraire elle deviendrait *destructrice* des

richesses et de la population. — L'essentielle *théorie de l'impôt* n'est-elle pas tout entière dans cette vérité ?

N'est-ce rien encore que d'avoir classé dans les frais de culture, non seulement le salaire du travail, la subsistance des ouvriers et des animaux nécessaires, la réparation et l'entretien des instruments et des voitures, mais de plus l'intérêt des avances faites et à faire, jusqu'à ce que le fruit du travail ait reçu l'existence et pu trouver le débit ? Cette reconnaissance de la nécessité des avances primitives et de l'intérêt qui leur est dû, n'est-elle pas une des premières vérités dont est sortie la science des capitaux ?

Vous dites (page XII) que les Économistes auraient dû *observer d'abord la nature des choses*. — Qu'est-ce que les résultats que je viens de vous donner du travail de Quesnay, sinon des *observations* très fortes, en son temps *très neuves*, et de la plus haute utilité *sur la nature des choses* attentivement considérées par un excellent esprit ?

Peut-on dire que le premier qui a vu dans la *nature des choses* ces divers principes, qui les a liés l'un à l'autre, qui en a fait un corps de doctrine, ne soit pas le *fondateur* de l'intéressante et féconde science qui nous occupe vous et moi ? Vous ne vous en seriez pas occupé une minute si vous aviez jamais été parmi les imbéciles qui ont osé dire et qui répètent encore *l'absurde doctrine du produit net*. — C'est une expression de *Grimm* ; mais *Grimm* était-il un homme d'État ? Était-il un homme de sens ? Était-il un philosophe ? Ce n'était qu'un chat dont il avait l'esprit, la souplesse, la figure, les yeux et la griffe. *Grimm* était de très mauvaise foi, et souvent fort ignorant de ce dont il parlait : il insultait les *Économistes* en leur propre nom ; mais lorsque Franklin avait littéralement transcrit leurs maximes, *Grimm* recopiait ces maximes et les admirait ; quand celui des *Économistes* qui a instruit les autres a tellement avancé leur science, s'est montré en tout point digne d'un si grand respect, faut-il parce que le style de *M. de Mirabeau le père* n'est pas assez châtié,

parce que M. de la Rivière, pour faire sentir l'obligation d'obéir sans réserve aux lois, a employé une expression malheureuse, et que l'abbé Baudeau s'en est permis deux ou trois qu'on pouvait tourner en ridicule, faut-il traiter *tous* les *Économistes* de *rêveurs sans lumières*, ne louer que *leur morale* et *leurs bonnes intentions* ?

Baudeau a eu tort quand il a dit le *maître* et la *science*. Nous l'en avons tous blâmé. Il a beaucoup nui par cet enthousiasme excessif et déplacé aux vérités qu'il voulait répandre ; mais il a fait de fort bons écrits sur le commerce du blé, des farines et du pain, il a fait une distinction très fine et très juste entre le *luxe* et le *fasté* ; il a fait un plaidoyer décisif contre la Caisse de Poissy. — Voilà quelle a été sa part dans notre science. Le *bien* y est dans le fond des choses et surpasse le mal qui n'est que dans les *mots*.

Vous ne trouveriez pas de ces mots inconvenants dans *l'abbé Roubaud*, étincelant d'esprit, dialecticien rigoureux et sévère, presque partout excellent écrivain.

Quant à *l'Ami des hommes*, cette science que nous aimons tant, lui doit aussi *une vérité* d'une parfaite évidence : *la subsistance est la mesure de la population*. Celle-là ne dérive-t-elle pas aussi et très clairement de la nature des choses ? Qu'y a-t-il de plus dans le très beau livre de *Malthus* ? Une bonne réfutation de quelques erreurs de *Smith*, qui ne sont point à *Smith*, mais au gouvernement d'Angleterre. L'écrivain, le savant qui a légué au monde une vérité, n'a point perdu sa vie.

Vous avez eu le malheur de laisser échapper à votre plume l'adjectif d'*impertinent*, au sujet de ce que vous veniez déjà d'appeler *l'ennuyeux fatras* de cet Ami des hommes et de son ami *la Rivière*. Je vous vois en rougir un peu. C'est encore un mot que vous avez pris à *Grimm*. Mais un ingénieux et profond philosophe comme *Say* était-il fait pour copier le journaliste *Grimm*, et en injuriant de très bons citoyens, des hommes à tous égards respectables ?

Je vous demande de l'indulgence pour *Le Trosne* ; il est diffus, mais clair et correct. J'en demande pour *Saint-Péravi*, quelquefois obscur, toujours profond, qui peut exagérer les conséquences qu'il tire, mais de principes rigoureusement exacts.

S'il était permis et décent de parler de soi-même, j'ajouterais que vous n'entreprendriez point sans quelque embarras de *prouver* mes erreurs. J'imagine, d'ailleurs, que vous n'y prendriez aucun plaisir.

Comment avez-vous pu traiter avec légèreté un homme tel que *Turgot* et son plus bel ouvrage ? — Revoyez dans le cinquième volume de ses œuvres ce que j'ai eu à dire de sa concordance avec *Smith*, et sur ce qu'il y a d'affligeant pour celui-ci de ne l'avoir pas rendue plus complète. *Smith* a fait dans les quatre premiers cinquièmes de son livre le plus beau et le plus savant commentaire des maximes établies par les *Économistes français*. — Il a été effrayé ensuite de la rude satire qu'il avait rédigée contre le gouvernement de son pays, la conduite de sa nation, et les méprises du parlement britannique ; et il a déparé son ouvrage en le terminant par une sorte de palinodie qu'il avait réfutée d'avance.

Mais cette palinodie n'en a imposé ni à *Garnier* qui lui a répondu, ni à *Malthus* qui a consacré quatre chapitres à la repousser vertement, fortement, victorieusement.

N'oubliez plus *Gournay* qui méritait quelques mots de vous. Laissez-nous *Turgot* que vous voudriez nous ôter. Laissez-nous *Price*. Laissez-nous *Abeille* qui m'a bien tourmenté dans ma jeunesse. Laissez-nous *Condillac* avec qui je m'entendais mieux. Laissez-nous le margrave *Charles-Frédéric de Bade*. Laissez-nous l'archiduc depuis empereur *Léopold* et son ministre *Tavanti*. Laissez-nous *Morellet* et mon autre compagnon d'études *Smith* ; et son traducteur que je viens de citer, et son puissant rival *Malthus*. Laissez-nous *Jean-Baptiste Say* : ne permettez pas de croire, d'après vos pages

XLII et XLIII que ce sage et judicieux Say puisse avoir rien de commun avec Scapin Galiani.

Je réclame aussi *Pietro Verri* et beaucoup de *Gorani*. J'aime et j'admire souvent *Beccaria*, en déplorant pourtant que contre l'humanité naturelle de son cœur et de sa raison, et la justesse habituelle de son esprit, il ait été une fois dur, cruel, inconséquent dans ce qu'il a dit sur la contrebande.

N'est-il pas vrai que vous êtes partisan décidé de la liberté du travail, de celle du commerce, de celle de l'emploi des capitaux ? que vous attachez beaucoup de prix à la conservation des droits de la propriété ? que vous n'aimez point qu'on viole l'asile des maisons, ni que l'on déballe les marchandises ? Que vous ne voulez pas qu'on réglemente l'industrie ? que vous haïssez le monopole et les privilèges exclusifs ? que vous regardez le jardinier qui cultive le potager comme plus utile et plus *productif* que celui qui ratisse les allées ? que vous préférez un riche laboureur à une riche danseuse, et l'industrie d'un fabricant de drap à celle du meilleur castrat de l'Italie, malgré le prix du *sacrifice* qu'a fait celui-ci ?

Vous êtes un *Économiste*, mon cher *Say*. Je me garderai bien de vous excommunier. De votre côté, n'excommuniez ni mes frères ni les vôtres, ni nos instructeurs, ni moi. — Que vous portiez un panache ou un pompon, cela ne me fait rien du tout ; vous êtes brave, et savez l'exercice. Je vous reçois avec joie comme un bon officier dans notre bataillon. Ne l'affaiblissons point, il n'est pas trop nombreux. Cependant avant deux siècles, peut-être avant un, il aura conquis le monde. — Si l'un de nous partait du pied gauche, l'autre du pied droit, un demi-temps perdu ou gagné nous remettra *au pas*. Mais arrivons ensemble, baïonnette en avant, sur le pont tremblant des prohibitifs et des réglementaires ; ils seront dispersés. — Nul de nous ne reculera, ni ne fléchira. Qu'aucun aussi ne tire sur ses camarades. Point de duels dans notre troupe. Si nous aimons

l'escrime, je promets de n'y porter que des *armes courtoises* : bouton au fleuret.

Et sur ce, mon jeune frère d'armes, le vieux sergent à moustaches blanches vous embrasse de tout son cœur.

II.

DUPONT DE NEMOURS À J.-B. SAY.

*À bord du Fingal, 22 avril 1815,
41 degrés de latitude ; 43,30 de longitude.*

Mon cher Say,

Je viens d'achever la lecture de votre très bel ouvrage, dont je ne connaissais, en France, que le discours préliminaire, la renommée et les extraits insérés dans divers journaux.

Il m'a inspiré un grand intérêt et donné beaucoup de consolation. Quelques jours après la blessure de Morellet, cet habile et excellent homme m'exprimait sa douleur et la mienne de ce que nous devenions vieux et courions vers la mort, sans laisser d'élèves et d'héritiers qui pussent continuer nos études et notre doctrine, comme nous avons fait celle des amis et des instructeurs dont nous avons été les compagnons.

Je vois que ce n'est pas un élève que nous avons en vous, mais un fort émule, qui, avec trente ou quarante ans de moins, contribuera, aussi bien que nous-mêmes, à propager, à démontrer un grand nombre des vérités les plus utiles au genre humain.

Vous avez presque tous nos principes ; et, si l'on en excepte ce qui concerne les revenus publics, vous en tirez exactement les mêmes conséquences pratiques. La fantaisie que vous avez de nous renier, et que vous ne dissimulez point assez, mon cher Say, n'empêche pas que vous ne soyez, par la branche de Smith, un petit-fils de Quesnay et un neveu du grand Turgot.

Votre discours préliminaire m'avait fait du chagrin par la manière plus que froide, un peu dure et hautaine, dont vous y parlez des prédécesseurs qui, pourtant, ont puissamment concouru à votre instruction. J'ai retrouvé un peu de cette sorte d'affectation dans le livre même. Vous n'êtes pas comme les Allemands, qui ne citent jamais un écrivain sans y chercher ce qui coïncide avec leur propre opinion, ce qui la fortifie, et sans l'accompagner d'un éloge. Vous ne nommez guère que pour dénigrer, pour réfuter, pour rabaisser. Votre travail approfondi, votre rare talent pour la discussion, devraient vous mettre au-dessus de cette faiblesse. Corneille a dit :

*Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui.
Je tâche à m'élever aussi haut comme lui,
Sans hasarder ma peine à le faire descendre.*

Montaigne a dit :

*Je donnerais volontiers un coup d'épaule pour rehausser ceux en qui
je vois un mérite réel.*

Voltaire a dit :

*Nous sommes assez grands pour être sans envie.
Répétez-le ; car vous êtes très grand, mon ami.*

Vous ne désignez Quesnay que par sa qualité de *médecin*. Quoiqu'en effet il ait été médecin, même un illustre médecin, est-ce sous cet aspect qu'en traitant de l'économie politique vous deviez mentionner l'homme qui a vu que l'agriculture est à la tête de tous les travaux humains ? qui a discerné et indiqué la distribution que les cultivateurs et les propriétaires des terres font des récoltes à leurs *salariés* directs et indirects, et ce que ceux-ci donnent en retour ? qui le premier a reconnu l'existence du *produit net*, sa fonction, son importance dans la société ; et que l'on ne pouvait, sans ruine, faire contribuer aucune autre branche de richesse aux dépenses publiques (ce qui renferme toute la théorie de l'impôt) ? celui qui, contre l'unanime opinion de tous les philosophes et de tous les publicistes qui l'avaient précédé, a découvert, soutenu, prouvé qu'*il n'était pas vrai que les hommes, en se réunissant en société, eussent renoncé à une partie de leur liberté et de leurs droits pour s'assurer l'autre* ; que jamais ils ne se sont confédérés *pour y perdre*, mais au contraire *pour y gagner*, pour garantir et pour étendre l'exercice et la jouissance de tous *leurs droits* ? D'où il suit qu'aucun gouvernement n'a celui de gêner leur travail, ni de porter atteinte à leur propriété, puisque c'est pour défendre et pour augmenter l'un et l'autre qu'ils ont uni leurs forces et se sont donné, non des *maîtres*, ce qu'ils n'auraient pas du tout voulu, mais des *chefs*.

Comment votre esprit juste et sagace, mon cher Say, n'a-t-il pas vu que toute la science et la moralité de l'économie politique étaient là ? Comment avez-vous tenté de couper en deux cette belle science pour en séparer celle des richesses, qui n'est qu'un recueil de calculs et de développements propres à montrer l'utilité de se conformer à la loi ? Celle-ci était, a toujours été, sera toujours et tout entière dans le droit, qui ne peut être violé sans injustice, sans tyrannie, sans crime.

Quesnay, n'eût-il écrit que cette vingtaine de pages qui sont à la tête de la *Physiocratie*, aurait fait et fondé notre science, la vôtre, et ne nous aurait laissé qu'à en exposer les détails ; il mériterait l'éternel hommage des philosophes, des gens de bien, de tous les peuples dignes d'aimer et d'avoir la liberté. Il a posé les fondements du temple de cette noble déesse ; il en a construit les gros murs. Nous et vous y avons mis des corniches, des fleurons, des astragales, quelques chapiteaux à des colonnes qui étaient debout.

Vous ne parlez pas des *Économistes* sans leur donner l'odieux nom de *secte*, qui suppose un mélange de bêtise, de folie et d'entêtement. Cette injure n'offense point de la part des Grimm ; mais les expressions d'un Say sont d'un autre poids. Il est, en conscience, obligé de tenir compte de ce poids. Vous n'accordez à ces auteurs, vos devanciers, que d'avoir été *bons citoyens*. Beau mérite ! que le dernier savetier peut et doit avoir ! Et pauvre mérite pour des philosophes dont plusieurs n'ont été, il est vrai, que des écrivains médiocres, mais dont chacun a eu quelque vérité à lui, dont aucun n'a été un imbécile, dont quelques-uns ont été des hommes d'État, même des souverains très éclairés, très bienfaisants malgré leur couronne !

Vous avez traité Turgot avec sécheresse et légèreté (si ce n'est vers la fin de votre second volume), comme si les grandes puissances ne devaient pas du respect aux grandes puissances. Il vous en aurait témoigné. Nous aurions vingt fois fait ensemble votre éloge si vous eussiez travaillé de notre temps.

Vous m'avez nommé une fois et avec une belle épithète, *l'estimable Dupont de Nemours* ; mais c'était pour blâmer à tort une pensée que vous m'attribuez, qui est à Quesnay, et que je justifierais si nous avions à la discuter ici.

Je n'ai gardé aucune humeur de tout cela. Tout a été couvert par les admirables développements aux différents emplois que l'on fait des richesses, et par le plus qu'ad-

mirable chapitre sur les consommations et les administrations privées, où vous avez eu la raison d'Aristote, l'esprit de Socrate, les grâces ingénieuses de Franklin. Je vais le faire copier à mes petits-enfants. — Aussi n'appuierai-je que sur les louanges qui vous sont dues quand je parlerai de votre livre à mes amis. Mais en vous louant, parce que vous êtes éminemment louable, je ne vous flatterai point, mon cher Say, parce que vous êtes supérieur à la flatterie.

Vous avez trop rétréci la carrière de l'économie politique en ne la traitant que comme la *science des richesses*. Elle est la *science du droit naturel* appliqué, comme il doit l'être, aux sociétés civilisées. Elle est la *science des constitutions*, qui apprend, et qui apprendra, non seulement ce que les gouvernements ne doivent pas faire pour leur propre intérêt et pour celui de leurs nations, ou de leurs *richesses*, mais ce qu'ils ne doivent pas *pouvoir devant Dieu*, sous peine de mériter la haine et le mépris des hommes, le détronement pendant leur vie, et le fouet sanglant de l'histoire après leur mort.

Vous avez cru que notre large manière de considérer les gouvernements était la *politique*, et non *l'économie politique*. Cette fois vous n'avez point parlé français, quoique vous le sachiez très bien. L'usage de notre langue a borné le sens du mot isolé *la politique* aux relations diplomatiques ou guerrières envers les autres nations ou les autres souverains. C'est la science de Machiavel, du cardinal de Richelieu, de Bonaparte. Mais *l'économie politique* est celle de la *justice éclairée* dans toutes les relations sociales intérieures et extérieures. Je crois en avoir tracé les linéaments complets sur la feuille de papier que je vous ai donnée, qui a eu deux mille cinq cents exemplaires débités en Allemagne, en France, en Angleterre et aux États Unis, et qui commence par la sensibilité de l'homme, ses facultés, sa volonté, premières et inaliénables propriétés qu'il tient directement de Dieu et de la nature.

Si vous fussiez parti de ce principe, vous auriez fait tout autrement votre chapitre de *l'impôt*, le seul de votre livre qui

ne soit pas digne de vous ; car si les gouvernements, *même représentatifs*, n'ont pas le *droit, ne doivent pas avoir la puissance* de gêner la liberté d'aucun travail, d'interrompre les opérations d'aucun commerce, d'attenter à la propriété d'aucun citoyen, ni même d'aucun étranger, ce chapitre est à recommencer. — Ce qui ne m'empêche pas d'applaudir à vos sages observations sur les mesures prudentes, modérées, graduelles, à prendre dans les pays qui ont depuis longtemps été soumis à de mauvais gouvernements, et dont les finances sont mal, sont iniquement assises. Lorsqu'on a marché dans une fausse route, on ne peut rentrer dans le bon chemin que par une diagonale. Le remède est dans l'hygiène et non dans la chirurgie. Il doit agir sans secousse. *Natura, humanitas, ratio, nihil agunt per saltum*. C'est ce que savent tous les philosophes qui ont été administrateurs, ou plutôt tous les administrateurs qui sont philosophes.

Rendez-nous donc un peu de justice, cher Say ; nous ne sommes ni des fous, ni des sots ; nous avons la conscience délicate ; nous n'avons pas écrit et gouverné pendant plus de cinquante ans, dans des pays de mœurs et de lois très différentes, sans songer à rien. Si vous eussiez envisagé la chose sous un autre aspect, si vous vous fussiez placé au même point de vue que Quesnay, celui de la justice réglant les droits de chaque homme, constatant l'intérêt général et particulier, interdisant tout obstacle au travail ; si vous eussiez considéré la volonté très décidée que tous les membres d'une société ont eue, n'ont pu s'empêcher d'avoir en se réunissant, de ne sacrifier *aucune partie* de leur liberté, d'en étendre au contraire l'usage, et d'augmenter les jouissances qui en résulteraient, il ne vous serait pas resté une seule des idées financières auxquelles vous avez pris la peine de faire attention et d'attacher quelque importance en parlant de l'impôt ; vous auriez reconnu que la tyrannie elle-même, qui peut piller les capitalistes et voler les salariés, ne le peut qu'un moment, au grand dérangement de toutes les conven-

tions, au grand désavantage de la société, par des impôts survenant imprévus, par la violation impérieuse des contrats qu'on avait passés sous la foi publique et la garantie du gouvernement ; mais que la tyrannie ne peut faire contribuer ni le travail, ni les capitaux. Le prix du travail est réglé par le débat entre les *salariables* et les *salariés*. Il faut à ceux-ci leur salaire selon le prix qu'y mettent la concurrence et le besoin ; si on le taxe, et si la *taxe* est connue et prévue, il faut qu'ils l'ajoutent au salaire ; et la concurrence leur donne à la fois le droit et le pouvoir de l'exiger.

Il en est de même des capitaux, qui sont une autre espèce de salariés non moins nécessaires que les manipulateurs. Il faut payer leur *loyer*, ou leur *intérêt*, dont le taux est pareillement réglé par la concurrence et le débat entre les prêteurs et les emprunteurs. Si vous chargez cet intérêt d'un impôt, sous prétexte que pour le *prêteur* ou *l'entrepreneur* le capital donne un *revenu*, il faut que l'impôt soit ajouté, même avec un supplément d'intérêt, au prix du loyer du capital ; car c'est de la somme qu'il a déboursée que le capitaliste veut et doit toucher l'intérêt, et non pas seulement de celle qui sert à l'entreprise.

Les deux impôts avancés par l'ouvrier et par le capitaliste retombent donc avec usure sur leur *salariable*.

Or qui est le salariable ou quels sont les salariés ? — Cherchez, brave et studieux Say. Cherchez, non dans tel ou tel pays, car il y a des pays dont les habitants se mettent aux gages des salariables des autres pays ; il n'est pas sûr que ce soit une prudente spéculation, et d'ailleurs elle ne fait rien aux lois générales : cherchez sur la terre entière. — Qu'est-ce que l'on peut partager entre les humains qui la peuplent ?

LES RECOLTES,

Ou des productions végétales spontanées ;
Ou des productions végétales cultivées ;

Ou des animaux sauvages, par la chasse ;
Ou des animaux domestiques, par leur garde et leur éducation ;
Ou des poissons, par la pêche fluviale ou maritime ;
Ou des productions des mines et carrières.

Il n'y a rien de plus que l'on puisse acquérir, distribuer, recevoir, donner ou prendre.

DIEU SEUL EST PRODUCTEUR.

Les hommes travaillent, recueillent, économisent, conservent ; mais *économiser* n'est pas *produire*. Celui qui n'a pas recueilli, offre son service et demande partage. Celui qui s'est déjà procuré quelque avance, un capital, offre le service de son capital, qui est un très bel instrument, aux possesseurs ou aux chercheurs des *récoltes*. — Le savant offre sa capacité, ses lumières, son moyen de rendre service, et de gagner salaire. — Les femmes nous présentent leurs charmes, leurs talents, leurs vertus mêmes, leurs bons conseils, leur aimable conversation, leur douce société, toutes choses d'un grand prix, que vous ne comptez pas dans l'inventaire des richesses d'une nation, quoique nous les estimions en général à la moitié des récoltes, et que j'aie vu un écrivain qui vantait beaucoup l'influence des danseuses de Paris sur la balance du commerce.

Le partage s'effectue ; chacun fait son gain et en vit : le service des capitaux est payé, et les augmente par cumulation ; le salaire de tous les travaux est acquitté ; les entrepreneurs, leurs ouvriers, leurs serviteurs, les familles de tous ces gens-là subsistent sur la consommation de ce salaire qui est réparti avec la plus parfaite équité par la concurrence, et le prix qu'elle attache volontairement aux capacités diverses.

Les arts et métiers ont *conservé*, ou rendu *de jouissance durable*, des consommations déjà faite qui, jointes aux récoltes

nouvelles et annuelles, procurent, non pas du tout une *production*, mais une très heureuse accumulation de richesse, sans que, à cause de la durée de cette jouissance, il faille estimer le travail du maçon, du drapier ou du bijoutier, plus que celui du cuisinier ou du boulanger qui sont consommés de suite.

Mais entre le salaire des capitaux et celui des ouvriers, ou des simples serviteurs, il y a cette différence que les serviteurs et les ouvriers font nécessairement des consommations et détruisent ainsi des productions dont la valeur seule entre dans celle des ouvrages plus ou moins durables qui sortent de leurs mains, au lieu que les capitaux, quoiqu'ils soient des instruments d'une indispensable utilité et que le prix de leur loyer entre aussi dans celui des ouvrages à l'existence desquels ils ont concouru, ne sont pas des personnes et ne font aucune consommation ; de sorte que, s'il n'y a pas de guerres ou d'autres grandes calamités, qui détruisent sur le fonds même des valeurs plus grandes que leur loyer, il y a *augmentation de richesses*, non pas encore une fois par *production*, mais par *accumulation* des intérêts qu'ont fournis les productions des années précédentes. C'est ce qui explique comment les nations, même mal gouvernées, à moins d'affreux pillages de guerre, et d'odieux gaspillages de cour, prospèrent, s'enrichissent progressivement, dès qu'elles sont parvenues à se former une certaine masse de capitaux.

Tous les salariés, capitaux et hommes, ayant leurs salaires garantis par la concurrence, on ne peut entamer leur portion, leur propriété que par surprise ou par violence, comme font tous les voleurs de grand chemin ; ce qui ne convient à aucun gouvernement régulier. Dans tous les cas d'administration régulière, pour des taxes sur les consommations, ou sur les travaux, ou sur les loyers, ou sur les personnes, ou sur les revenus soit connus, soit présumés (*income tax*), ils les

font payer avec raison, avec justice, et d'une manière inévitable, par leurs *salariables*.

Il ne dépend pas de ceux-ci de hausser, à cause de cela, le prix de leurs récoltes ; car il n'y a pour payer les récoltes que les récoltes elles-mêmes, ou directement par échanges, ou indirectement par leur métamorphose en travail, et en objets que le travail a fabriqués, dont les *récolteurs* ont fourni les consommations auxquelles elles ont ainsi prêté ou avancé leur valeur. Tous les acheteurs sont vendeurs ; tous les vendeurs sont acheteurs. Nul ne peut offrir ni donner plus qu'il n'a. Les prix sont réglés par le concours des productions et des marchandises que leurs propriétaires apportent au marché.

Les récolteurs qui, comme les autres, ont eu leurs capitaux et leurs travaux payés, ne peuvent, pas plus que les autres, se passer de ce remboursement. Ils n'ont donc, pour acquitter leurs taxes et les taxes des autres, que la portion de leur revenu, qui a été fournie par la bonté de Dieu ou la faculté productive dont il a doué la nature.

Quand le produit de cette faculté excédant le loyer des capitaux est épuisé, le salaire du travail qui rend encore ses frais, peut continuer, et une population peut en vivre ; mais il n'y a plus de marge pour les taxes et les contributions. Si l'on tente alors de les continuer, les capitaux sont entamés ou les salaires restreints ; et, comme ils n'avaient que leur part nécessaire, la société dépérit, se ruine : on marche alors vers l'état sauvage.

Avant d'en arriver là, cette marche funeste s'arrêterait si le premier principe était respecté ; si les nations savaient et osaient dire aux rois ou aux autres pouvoirs exécutifs : « Gouvernements, vous n'avez pas *le droit* de gêner le travail ni de violer les propriétés ; nous vous en refusons la puissance. Nous allons restreindre vos dépenses superflues et nuisibles, à commencer par celles de la guerre, et suivre par

celles de la cour. » C'est à cette harangue que les constitutions représentatives sont propres.

Mais, direz-vous, à quelque degré de pauvreté qu'on soit demeuré ou d'appauvrissement qu'on soit réduit, il faut cependant quelques dépenses publiques ; il n'y a donc pas moyen de se passer d'impôt.

Il y a eu ce moyen chez les nations neuves que rien ne gêne, et chez les nations longtemps mal gouvernées qui ont eu et ont, par cette raison là, beaucoup de mauvais impôts ; leurs erreurs même peuvent faciliter l'amélioration de leur sort. Ce moyen est d'avoir ou de se donner une *constitution domaniale de finances*, qui pourvoie aux dépenses sociales sans attaquer les propriétés des citoyens.

Cette constitution domaniale peut être effectuée de trois manières, dont deux, imparfaites, ont eu lieu pendant plusieurs siècles, et dont l'autre, bien meilleure, est proposée depuis près de soixante ans par ces économistes pour qui vous montrez, sans que je puisse en comprendre le motif et la raison, tant de dédain et d'antipathie.

La plus anciennement inventée a été la constitution domaniale de finances à partage de terres : c'était celle des Égyptiens. Vous voyez, dans Diodore de Sicile, qu'ils avaient donné ou laissé à leurs rois ou pharaons une partie des terres pour les frais de leur cour et de leur administration ; qu'ils en avaient donné une autre à leurs prêtres pour ceux de l'instruction publique, du culte, de la médecine, de l'astronomie et de l'almanach, et que le surplus était aux guerriers chargés de la défense militaire, soit comme milice, soit comme titre féodal ; nous ne savons pas bien lequel des deux. Si le gouvernement s'était formé par civilisation, ce devait être le premier cas ; si c'était par guerre et conquête, ce devait être le second.

Les rois abusèrent et gaspillèrent. Nous voyons, par la *Genèse*, qu'ils donnaient des lettres de cachet. Nous voyons encore qu'ayant épuisé leur domaine, ils s'en firent un nou-

veau par le monopole des blés, suivant le conseil de ce Joseph qui fut un bel homme, non pas un bon homme, et qu'on n'a pas eu honte de compter parmi les grands ministres pour avoir sacrifié le peuple à l'ambition et à l'avarice du roi, transformé la milice ou les seigneurs de fiefs en troupe soldée, et réduit les propriétaires d'alors au rang des fellahs d'aujourd'hui. Je ne voudrais pas de sa place dans l'histoire, pour l'éclat et la pompe de son vizirat, pour toutes les bonnes fortunes qu'il a eues ou manquées, pas même pour l'établissement de ma famille et de ma nation dans la terre de Gessen, qui fut vraisemblablement une de celles dont le monarque avait dépouillé ses sujets naturels. Mais avant ce renversement de la constitution antique, le système égyptien des finances était assez raisonnable et point onéreux. Les dépenses de l'administration générale et du faste royal, sérail compris, ne coûtaient rien à aucun contribuable. Le pharaon en faisait les frais son domaine.

Il en a été de même en Europe, dans le Moyen âge. Charlemagne, ses successeurs, et tous les rois leurs contemporains, ont eu des domaines ; et presque tous, ainsi qu'on devait s'y attendre, en ont été de très mauvais administrateurs. Séduits par la flatterie, ils ont tout donné ou laissé prendre à leurs maîtresses, à leur clergé, à leurs courtisans. C'est l'inconvénient majeur de cette première constitution domaniale, surtout sous les rois ; car il ne serait pas absolument impossible qu'elle se soutînt sous une république, si la dotation était en forêts comme dans le gouvernement des druides. Cependant il est clair qu'on y voit, ainsi qu'en Égypte, un exemple du même système de finances, de celui qui n'exige qu'une fondation première, l'abandon une fois fait d'un territoire, lequel devient une propriété publique, et dispense de demander aucune contribution aux propriétés particulières.

La seconde constitution domaniale des finances fut celle des Hébreux : elle était à partage de fruits ou de produits

bruts. Leur clergé fut plus habile, plus avide, on serait tenté de dire plus juif que celui des Égyptiens. Il ne formait que le douzième de la nation, et se fit donner le dixième des récoltes ; mais, ce qui fut plus excessif, il se fit donner le dixième de toutes les récoltes de fruits et d'animaux, exempt de frais de culture. Les prêtres égyptiens avaient payé ceux de la culture de leurs terres. Moïse et son frère Aaron affectèrent le désintéressement en renonçant, pour leur tribu, à prendre part dans le territoire du pays conquis, et n'en demandant qu'une dans les fruits. Il n'est point étonnant que la nation, éblouie par le plaisir de posséder les champs, les jardins, les maisons, y ait été trompée, et n'ait pas su discerner, dans les récoltes, le remboursement des *dépenses productives* d'avec le *produit net*, puisque vers la fin de ce qu'on appelle le grand règne, il y a environ cent ans, notre bon et sage Vauban n'en avait encore aucune idée. En passant, un petit salut au *médecin Quesnay*, mon cher Say.

Revenons aux Hébreux. — Les frais de culture estimés par approximation au double du produit net, la tribu de Lévi, la douzième de la nation hébraïque, eut donc le tiers du revenu territorial de la Judée, outre les prémices et les oblations que se réservaient les prêtres pour les sacrifices et le service du tabernacle ou du temple, et la plus grande, la meilleure partie de la viande des victimes, qui servait à la nourriture du clergé officiant ; car les simples lévites n'étaient pas encore des prêtres, ils n'étaient que des candidats à la prêtrise et à la profession de scribe.

Ce système de finances a été suivi par notre clergé chrétien ; et, après la réforme de Luther, par les princes de la confession d'Augsbourg, ainsi que par les cantons protestants de la Suisse et par la Hollande.

Il est horrible, parce qu'il répartit l'impôt ou ce qui en tient lieu et qui l'épargne, en autant de proportions différentes qu'il y a, pour chaque terre, de plus ou moins grands degrés de fertilité, qui nécessitent de plus ou moins grands

frais de culture, pour produire une récolte égale en masse totale.

Il est horrible, parce qu'il condamne à la stérilité toutes les terres dont le produit net est inférieur au dixième de la récolte. Il est horrible, parce qu'il cumule la paille entre les mains du prêtre ou des agents du gouvernement qui ne peuvent la vendre qu'aux riches ; ce qui tend à augmenter l'inégalité des fortunes en améliorant toujours les terres des citoyens opulents, amaigrissant toujours celles des indigents privés de la restitution de leur engrais naturel.

Mais, toute horrible qu'elle est, cette pernicieuse et inique dîme une fois établie n'entre plus dans les héritages, ni dans les achats, ni dans les ventes : le prix des terres se règle par leurs *produits nets*. Personne ne peut dire que lui ni ses ancêtres aient ou eussent acquis une dîme instituée depuis mille ans ; elle ne coûtait rien du tout lors de l'assemblée constituante à aucun des propriétaires de terres en France. Elle rapportait quatre-vingt-dix millions de rente nette au clergé ; les frais de perception étaient un tiers en sus ; elle prenait cent vingt millions aux récoltes.

En la déclarant volontairement rachetable au profit de l'État, à mesure de la vacance des bénéfiques, cette assemblée, qui réunissait tant d'hommes d'un haut mérite, en aurait tiré trois milliards, dont la rente d'un seul aurait suffisamment, noblement, doté les membres utiles du clergé. Le surplus aurait beaucoup plus que couvert le déficit ; il aurait remboursé les dettes de l'État. L'assemblée repoussa cette proposition de se borner à rendre les dîmes rachetables, et je fus hué pour l'avoir faite. — Cela entre encore dans mes profonds chagrins ; mais ce n'est pas d'eux dont il est ici question. Nous discutons trop tard la théorie et les principes d'une science très importante, pour laquelle vous avez l'étoffe d'un grand maître.

Ces principes disent avec évidence que la dîme abolie en France, il y a vingt-cinq ans, était un second exemple, établi

dès le temps de Moïse, renouvelé sous Charles le Chauve, d'un vaste moyen de finances, qui, lorsqu'il a été abandonné, ne coûtait rien à aucun propriétaire français, puisque le produit qui la soldait n'avait été acquis ni hérité par qui que ce soit.

La troisième constitution domaniale de finances serait à *partage de revenus*.

La proportion de ce partage doit être fort différente suivant les localités générales des corps politiques qui peuvent rendre leurs besoins publics plus ou moins dispendieux. Il se pourrait qu'en Hollande, où le pays lui-même ne subsiste que par artifice, avec des frais énormes pour l'empêcher d'être inondé, le tiers des revenus net ne donnât rien de trop pour la république. D'autres pays pourraient y suffire avec le dixième seulement. Des indications aussi exactes qu'il soit possible de les faire et des calculs très soignés indiquent qu'en France il faudrait le cinquième qui pourvoirait à tout, même au remboursement successif de la dette.

Cette dotation de l'État ne doit rien prendre sur le loyer des capitaux, parce que les capitaux et le travail étant les coursiers qui traînent le char de la société, on ne peut pas laisser trop de liberté à leur allure, ni une trop forte rétribution à leurs services que la concurrence règle toujours au plus juste prix ; et encore parce que la nature des choses leur assure toujours la faculté de s'indemniser de toutes les charges qu'on a pu prévoir, et qu'ils sont invulnérables tant qu'on ne les attaque pas à l'improviste, à la manière des brigands ; et enfin parce qu'on ne peut, même en ce cas, leur porter atteinte sans violer tous les contrats, sans faire varier tous les prix, à l'énorme dommage de la société et de l'humanité entière.

Dans la constitution domaniale à partage de revenus, la république ou son gouvernement sont des propriétaires comme d'autres ; aucune valeur n'est influencée ni changée. Le public entre dans le nombre des *récolteurs* et distribue sa

part de récolte ainsi que les autres *récolteurs* propriétaires comme lui. Ils ne prennent sur personne, puisque tous les capitaux et tous les services ont avant lui prélevé leur part légitime et complète.

Ce partage du public dans les revenus nets de la terre, de la pêche et des mines ou des carrières, n'interdirait la culture d'aucune terre : car celles qui ne rendent que leurs frais, et qu'il est cependant très bon de cultiver puisqu'elles produiraient la subsistance des cultivateurs, celle de leurs salariés industriels et l'intérêt des capitaux qu'on y a consacrés, n'auraient cependant rien à payer, ne donnant point de revenu au-delà de ce salaire et de cet intérêt. Le revenu du gouvernement ne serait pas une contribution à prendre sur le propriétaire de la récolte que celui-ci régirait à la fois et sans augmentation de peine, pour l'État et pour lui-même ; pas plus que dans une succession par indivis, la part des cadets n'est une contribution pour leur frère aîné, administrateur général, duquel la seule portion exigerait le même travail ; pas plus encore que le bien d'un mineur n'est une contribution de son tuteur qui touche et lui rend son revenu.

Elle n'aurait rien d'injuste, puisque aucun produit net n'y entrerait dans une plus forte proportion qu'un autre. L'idée d'en exempter les produits nets qui n'excéderaient pas la dépense nécessaire du propriétaire, quoique ayant été mise en exécution à Athènes et applaudie par Montesquieu ainsi que par vous, jetterait dans les plus grandes difficultés à cause de l'évaluation du nécessaire qui n'est pas le même pour toutes les capacités, et qui dépend de la nature des services comme de l'indemnité des diverses avances. Elle n'associerait pas la république à toutes les cultures donnant produit net.

Les propriétaires fonciers trop pauvres pour vivre de leur revenu territorial, ou qui ne s'en contentent pas, doivent se mettre et se mettent partout dans la classe des salariés pour

le surplus de leurs dépenses ; on n'a pas besoin de les y exciter.

Chez les nations neuves et dont le pays est encore désert, les besoins publics ne sont pas très grands, et la concession de forêts situées de place en place vers les bords des rivières ne peut éprouver aucune difficulté. Elles prendront de la valeur à mesure que la société et la population feront des progrès. On y peut de même faire en terrain la fondation des routes et des canaux, des hôpitaux s'ils sont nécessaires, des collèges qui le sont certainement.

Dans les pays mal gouvernés, les mauvaises impositions abondent, et les pertes qu'elles causent aux propriétaires du sol sont si grandes qu'il y aura toujours soulagement à les traduire en constitution domaniale à partage de revenus.

M. Necker ni les Anglais n'ont calculé juste ni même approximativement ce que coûtent ces détestables impositions sur les consommations, sur le travail, sur le commerce.

Le salaire des percepteurs, ils l'ont compté. Le trouble, l'interruption du travail et des transports, la violation du domicile, la gêne, les vexations, les procès, leurs poursuites, leurs frais, les amendes, les emprisonnements, les indemnités de tout cela, et la cumulation perpétuelle de l'intérêt des intérêts, et des commissions sur les commissions qui se renouvellent à chaque remboursement des remboursements qui ont lieu depuis le premier contribuable arrêté dans son travail, gêné dans sa dépense, jusqu'aux producteurs et aux distributeurs des récoltes qui doivent en définitive acquitter tout ce qu'on a enlevé ou fait perdre aux *salariés*, aux consommateurs, aux capitalistes, voilà ce que les ministres n'ont jamais connu, ce que plusieurs d'entre eux n'ont pas voulu connaître, ce dont on n'a jamais rendu compte aux nations.

Je vais vous en donner un exemple funeste. Pour juger des conséquences des violations de droits et des interruptions de commerce, il faut partir des temps paisibles où quelque chose était assuré.

En 1784, après la paix de 1783, la valeur de la récolte des vins, des cidres et des poirés, de ce qu'on faisait de bière et d'esprits ardents, était en France de neuf cents millions. Après le traité de 1786, elle s'élevait jusqu'à un milliard. Les guerres qui suivirent la dérangèrent un peu ; mais lors de la paix d'Amiens, les neuf cents millions y étaient encore.

Bonaparte a soumis toutes ces boissons aux droits réunis. Les maux qui en sont résultés ne doivent cependant pas être entièrement attribués à cette fâcheuse et vexatoire imposition ; vous êtes plus que personne capable d'évaluer la part que l'interdiction du commerce extérieur y a certainement eue, et que je suis loin de nier.

Le caractère de Bonaparte ne pouvait pas être retenu par l'injustice de faire payer double impôt à de certaines cultures, d'exiger sur mille écus de revenus en vignes qui avaient acquitté et continuaient d'acquitter leur contribution territoriale, beaucoup plus que sur mille autres écus de revenus en prés ou en céréales ; ces choses là n'étaient pour lui que des bagatelles de nulle considération.

Il a monté une régie très dispendieuse, et, après y avoir employé une armée de commis, il en a tiré, outre leurs salaires, un revenu de cinquante ou soixante millions.

Qu'est-il arrivé ? La récolte des boissons dans les vins de table et les cidres, dont presque la totalité, et qui semble spéciale à la France, vaut à peine aujourd'hui cinq cents millions d'une monnaie qu'on peut regarder comme très affaiblie, comparativement au prix des services et des salaires.

On a perdu quatre cents millions de productions annuelles, qui feraient vivre cinq cent mille familles et offriraient cent soixante-six millions de produit net, lorsque, par la constitution domaniale de finances, la plus convenable à notre pays, on aurait fourni, sans vexation et sans peine, trente-trois millions de revenu public.

Les quatre cents millions de produits, ou valeur de produits annuels, avaient d'autres conséquences ; ils entraient dans la masse générale des moyens d'acheter les autres produits. Ainsi la valeur de quatre cents autres millions ou autres productions se sont trouvées sans débit, ou dans la nécessité de baisser leur prix de la somme que les acheteurs n'ont pas pu payer.

Cette perte de reflet n'a pas été tout entière sur les productions nationales ; une partie en est tombée sur des productions étrangères. Nous supposerons, et cette supposition sera trop forte, que la portion des marchandises étrangères qui en a éprouvé l'effet, se sera montée à cent millions. Vous avez très bien observé que, dans ces sortes de calculs, l'exactitude des principes est tout : celle du fait presque rien. Passons donc à cent millions la perte essuyée par les productions étrangères. L'interdiction du commerce étranger y a eu, en effet, une part notable ; mais il est certain que notre nation consomme plus des trois quarts de ses boissons en quantité, ce dont personne ne doute, et même en valeur.

La perte de quatre cents millions sur la quantité et la valeur des récoltes dont les boissons étaient l'objet, en a donc produit une autre de trois cents millions au moins sur la valeur de nos autres récoltes. Ces trois cents millions servaient aux jouissances de trois cent soixante-quinze mille familles qui, comme celles des vigneron, ont marché ou marchent vers l'extinction, par les privations ou par la misère. Les trois cents millions de récoltes diverses qui ont souffert de cette calamité, donnaient cent millions de produit net, dans lesquels, suivant la constitution domaniale de finances réclamée par les économistes, la part de l'État se serait montée à vingt millions.

Cinquante-trois millions de revenu qui auraient été à la disposition du gouvernement et ont été perdus, dont Bonaparte a tari la source pour s'en procurer cinquante applicables aux guerres d'Espagne, d'Allemagne et de la Russie,

et détournés des travaux utiles, outre les quatre cent mille soldats constamment occupés, toujours renouvelés dans ces guerres qui les dévoraient annuellement, quarante mille autres hommes robustes et même assez instruits, et les occuper aux travaux vexatoires de la perquisition et de la perception.

C'est pour cela que ce prince a diminué de deux cent treize millions le revenu disponible des propriétaires de biens fonds, et de quatre milliards ou d'un dixième le capital de la valeur des terres de la France, en altérant le bonheur de plus de huit cent mille familles, et les conduisant à l'annihilation par une infortune croissante.

Aviez-vous songé à tout cela ? Ne convient-il pas à Jean-Baptiste Say d'y songer très sérieusement ? Ne méprisons plus les économistes.

Se peut-il que vous en soyez encore à dire et à croire, mon cher ami, qu'il y a, dans ce genre d'imposition, l'avantage de dissimuler l'impôt en le confondant avec la jouissance ? Ainsi disaient les fermiers généraux et même la plupart des contrôleurs généraux. Mais quel conseil à donner aux rois par un philosophe ! *Dupez votre peuple, afin de lui prendre plus aisément son argent !* Argument de cour et de bureaux ! Le peuple n'en est pas dupe. Il peut se faire illusion sur ce qu'il y a d'impôt dans ces jouissances qu'il achète si cher ; mais l'inquisition, mais les vexations, mais les procès-verbaux, et non-verbaux, et les amendes, et même les accommodements, ne lui laissent aucun doute.

Il a si bien jugé *votre impôt* quand vous le croyiez habilement dissimulé, que ces odieux droits réunis ont produit, dans une seule année, deux révolutions : celle qui, dans l'espoir de la destruction des rats de cave, a détrôné Bonaparte ; et celle qui, dans le courroux de ce qu'une opération si désirée n'était pas complète, lui a rendu la couronne. Ces deux aventures ne sont pas indifférentes à notre correspondance ; car ce sont elles qui font que, ne voulant pas être

exposé comme une courtisane ou comme un courtisan à passer, en un jour, d'une main à l'autre, je vous écris, sur le pont de *Fingal*, allant en Amérique faire, pour l'Institut, le second volume des *Mémoires sur différents sujets*. Il n'est pas certain que celui-ci en fasse partie ; mais il est constant que vous et moi, nous sommes obligés d'être un peu plus instruits que les lords de la trésorerie et le chancelier de l'échiquier.

Dans votre inconcevable animosité contre les *économistes*, vous dites que l'assemblée constituante avait les oreilles rebattues de leurs principes, et qu'elle poussa trop loin les impositions directes (à moi la *tape*, et à moi seul ; car j'étais alors le seul économiste de l'assemblée, et il ne restait alors en France que Morellet, Abeille et moi). Vous ne savez pas qu'à l'assemblée constituante, dès qu'il était question de commerce ou de finances, on commençait toujours par quelques violentes invectives contre les économistes. Il est vrai qu'elle finissait ordinairement par prononcer le décret conformément à leurs principes. Je suis obligé d'en rendre hommage à la raison publique ; car je ne peux pas me dissimuler que j'ai plus de raison que de talent, que je n'ai aucun talent pour les mauvaises causes, et beaucoup moins que je ne voudrais pour défendre les bonnes. Je n'ai point *rebattu* ; j'ai *combattu* ; c'était mon devoir. Mais, cher Say, vous êtes sur ce point autant inexact dans le fait qu'humoriste dans l'expression.

Les dîmes rendaient au clergé...	90 millions net.
Les frais de leur perception coûtaient...	30
Le cens et autres droits féodaux...	50
Leurs frais très litigieux ...	5
La taille percevait net...	108
Les accessoires...	33
Les frais de ces deux impôts...	7
Les vingtièmes...	54
Leurs frais...	2,5
La capitation...	25

Ses frais...	1,5
Les impôts directs dans les pays d'états...	30
La gabelle forcée...	18

Total des impôts directs avant 1789...	454 millions.
--	---------------

L'assemblée constituante a mis :

La contribution foncière...	300 millions.
La mobilière...	60
Et (malgré ma vive résistance) les patentes...	16
Les frais de tout cela...	19

Total des impôts directs de la constituante...	395 millions.
--	---------------

Vous voyez, mon cher Say, que, si je n'étais pas avant tout un fort bon homme, il me serait tolérable d'être un peu fâché.

J'ai engagé l'assemblée constituante à réformer la gabelle, les aides, la marque des fers et celle des cuirs, qui avait détruit nos tanneries, les droits sur les papiers et cartons, qui avaient nui à nos fabrications, enfin les droits d'entrée des villes et des bourgs, et le monopole du tabac. — Laquelle regrettez-vous de ces sales guenilles ? Par quelle antre de semblable étoffe trouveriez-vous bon de les suppléer ? Par rapport à la marque des cuirs, je soupçonne qu'on va vouloir la rétablir ; on l'a déjà tenté il y a dix ou douze ans ; je charge madame Dupont de vous envoyer le rapport que je fis à ce sujet en 1788. Vous y verrez avec quel soin, quel scrupule travaillaient ces économistes conseillers d'État du roi Louis XVI, et depuis du roi Louis XVIII, qui règnerait encore s'il n'avait voulu être que Louis-Stanislas, et s'il n'avait pas eu la faiblesse de conserver vos chers et abomi-

nables *droits réunis*. Vous y verrez quelle conscience nous apportions à l'examen des questions qui nous étaient soumises. Si nous n'avons été que de pauvres *bons citoyens*, Dieu veuille vous accorder beaucoup de collègues semblables dans le service des gouvernements auxquels vous serez attaché.

Quant aux *octrois* ou droits d'entrée dans les villes, je vous dirai une anecdote : les vieillards aiment à raconter.

Ces droits entraient pour quarante millions dans les revenus de l'ancien gouvernement, qui les avait étendus jusqu'aux bourgs et aux gros villages, d'après votre principe de confondre l'impôt avec la jouissance ou la consommation. Le comité des contributions ne voulait pas renoncer à une branche de finances que l'on regardait comme *si productive*. Je m'étais fortement opposé à la proposition. L'assemblée constituante avait cru tout arranger en décrétant : 1° Qu'il y aurait des droits d'entrée dans toutes les villes closes ; 2° que Dupont de Nemours en rédigerait le projet, puisque y trouvant beaucoup de difficultés, il mettrait plus de soin qu'un autre à les lever.

Il était dans mon caractère de refuser net cette mission ; mais je songeai qu'à mon refus quelque échappé de la régie générale saisirait cette occasion d'accabler sans mesure le commerce, et de passer pour un grand financier parce que son travail *produirait beaucoup*. Je me mis donc à l'ouvrage. Je fis entrer dans mon plan tout ce que je pus y mettre de précautions pour qu'il fût moins vexatoire ; et le jour où il fallait présenter mon rapport à la tribune, j'y improvisai une préface où j'exposai avec bonheur : 1° l'injustice d'imposer sur des marchandises de même nature dont la qualité plus ou moins précieuse ne pouvait être distinguée, des taxes qui seraient légères sur la consommation du riche (laquelle est toujours dans les meilleures qualités), pesantes sur celle du pauvre, qui ne pouvait atteindre qu'aux qualités inférieures ; 2° l'injustice, non moins grande, de faire payer la même taxe

aux productions nées à peu de frais sur un terrain favorable, et à celles qui, nées sur un terrain ingrat, avaient occasionné de fortes dépenses, d'où résulterait l'abandon de leur culture ; 3^o j'appuyai sur les bornes invincibles des moyens de payer, tellement que, dans l'impossibilité de faire dépenser à aucun homme un seul écu de plus qu'il n'a, le consommateur n'a d'autre ressource que de consommer moins. J'ajoutai que l'opération serait désagréable à nos commettants d'un bout de la France à l'autre ; que partout on avait brisé les barrières des villes ; et je finis en déplorant mon sort d'avoir été forcé, par le décret impérieux de l'assemblée, de prodiguer *mon temps et mes efforts contre mon opinion formelle et déclarée pour une opération contraire à mes principes, à mes lumières, à mon devoir, au vôtre, messieurs...* Mes derniers mots furent : *Je vous ai donné plus que ma vie !*

J'étais vivement ému ; je versais de grosses larmes : mon émotion gagna mes collègues de tous les partis. Presque unanimement ils me défendirent de lire le projet, et abandonnèrent leur entreprise. — Jugez de ma joie ! — Si j'ai eu des peines de toutes les couleurs et de toutes les intensités, elles ont été compensées par des plaisirs de toutes les espèces et de tous les degrés. J'en ai vécu... J'en vis encore, Say, au milieu des tempêtes, du mal de mer, de la fuite si odieuse à mon courage, de l'exil si pénible pour mon cœur, les yeux ruisselants d'avoir laissé, et d'avoir laissé malade la meilleure et l'une des plus nobles femmes que Dieu ait créées ; mais, espérant de la rejoindre, et en sa douce compagnie, quelquefois avec ses conseils, de parvenir à rendre les travaux qui me restent à faire plus utiles au monde que ceux qui m'ont tant occupé.

J'ai donc repoussé, et, sur mes rapports, l'assemblée constituante a repoussé presque tous les impôts qui auraient gêne, vexé, tourmenté le travail... Est-ce de cela que vous me blâmez, mon ami ?

J'ai conservé *l'enregistrement*, parce qu'il donne aux actes une date authentique, et que, pour son paiement, c'est le contribuable qui va chercher le percepteur, et non le percepteur qui poursuit le contribuable.

J'ai conservé les *postes*, parce que si leur service coûte au-delà de ses frais, son utilité pour le commerce et les consolations qu'il procure à l'amitié sont si précieuses, qu'il n'est personne qui ne les payât volontiers vingt fois plus cher si la poste n'existait pas.

J'ai résisté et je m'opposerai toujours à la vente des forêts, parce qu'elles ne sont pas un impôt, parce qu'elles sont une propriété publique qui ne demande rien à aucune propriété privée, parce qu'elles entrent essentiellement dans une constitution domaniale de finances, et qu'elles doivent partout en former le premier chapitre.

Les constitutions domaniales de finances, soit à partage de terres, tel que celui des forêts, soit à partager de revenus, tel qu'il faut s'y déterminer quand les forêts n'y suffisent pas, ont sur tous les autres moyens de pourvoir aux besoins des sociétés politiques, deux autres avantages qu'on ne peut trop estimer, outre celui de ne pas attenter aux propriétés des citoyens : le premier, de ne mettre aucune division d'intérêts entre le gouvernement et la nation, d'y mettre au contraire une union intime ; le second, de ne donner ni lieu ni motif à la corruption vénale.

C'est une idée étroite et hargneuse que celle des Anglais, qu'il faut régler tous les ans la somme qu'on voudra bien accorder au gouvernement, et se réserver le droit de refuser l'impôt. C'est une apparente démocratie, ou peut-être une démagogie tellement exagérée qu'elle se détruit elle-même, et se réduit à une vaine et illusoire menace qui ne peut jamais être réalisée. Car aucun homme de tête, ni aucun homme de bien, ne voudrait prendre sur lui de suspendre tout à coup le service public, et de paralyser la société. Mais de cette idée sans fondement, sans possibilité d'exécution,

naissent inévitablement deux partis dans la représentation nationale, et même dans la nation : celui de la cour ou du ministère, et celui de l'opposition réelle ou simulée. Ces deux partis fomentent une multitude de haines privées, et divisent jusqu'à l'intérieur des familles. La division et la haine sont de mauvais ingrédients de la société.

Et le plus grand mal, c'est la corruption générale qui en est la suite. On sent que le gouvernement voudra toujours avoir la majorité dans les deux chambres, et les talents les plus distingués songent à se faire remarquer pour être à l'enchère : c'est la fleur de la nation qui se pourrit. On ambitionne d'entrer au parlement, non pour servir réellement la patrie, mais pour faire du bruit, payer les dettes et continuer les vices de sa jeunesse, se vendre et s'enrichir par ce honteux commerce ; on ne refuse au roi ni aux ministres aucun moyen de l'entretenir. Des hommes nés pour être grands en ont été souillés. Comment la nation garderait-elle une vertu, une délicatesse que ses plus célèbres représentants abjurent ?

Ce virus cancéreux n'a point encore atteint les États-Unis d'Amérique. Ils en sont préservés en partie par le peu de durée de leur magistrature. Ils s'en seraient garantis s'ils s'étaient donné une constitution domaniale de finances à partage de revenus ; et ils auront à y penser sérieusement quand leurs projets de se rendre indépendants de l'Europe par l'établissement des manufactures les plus généralement utiles aura fait tomber le produit de leurs douanes au-dessous de leurs besoins politiques.

Il suffit, pour l'établissement de cette constitution domaniale, qu'elle pourvoie d'abord à ce qui est le plus strictement nécessaire. Et il ne faut pas s'inquiéter de ce que l'accroissement successif des produits nets et des richesses augmentera toujours le cinquième, le sixième ou le huitième assigné à la république, en même temps que les quatre cinquièmes, cinq sixièmes ou sept huitièmes réservés aux pro-

priétaires des récoltes. Il est très avantageux que la république s'enrichisse dans la même proportion suivant laquelle elle a été associée à ses membres.

Le nombre des institutions utiles est illimité. Il suffit qu'elles soient proposées chaque année aux trois branches du gouvernement représentatif, et qu'elles en soient approuvées. Il n'y aura plus ensuite qu'à leur en rendre compte tous les ans. Jugez combien de chemins et de canaux sont à faire, de découvertes à encourager, de progrès de science à récompenser, de moyens d'instruction à multiplier ; songez qu'il faudra un jour que chaque village ait un professeur et une bibliothèque.

Il est surtout de la plus grande importance qu'il y ait beaucoup de dépenses sociales qu'on puisse suspendre sans inconvénient dès que vous serez attaqué par une puissance étrangère, et qui donnent un fonds de guerre à opposer aux conquérants dès qu'ils oseront proférer une menace. Alors vous n'aurez pas la guerre, et vous aurez constamment la richesse, la liberté, le bonheur.

Je crois vous entendre me dire : « Mais quand on aura compris que votre constitution domaniale de finances à partage de revenus est la plus utile manière de pourvoir aux besoins publics, quand on l'aura déterminée au dixième ou au huitième, ou au sixième des revenus nets, comment connaîtra-t-on la somme ou monnaie à laquelle se montera cette portion aliquote des revenus ? qui en effectuera le paiement au trésor de l'État ? »

La somme en monnaie sera connue par la déclaration des possesseurs qui la connaissent fort bien, puisqu'ils régiront le tour pour eux-mêmes et pour la république. Elle sera constatée par le prix des baux, par les contrats de vente et d'achat, par les effets d'une loi fort sage, et très propre à faire baisser le loyer ou l'intérêt des capitaux, loi que M. Turgot voulut proposer et qu'on ne lui a pas laissé le temps de rédiger ; enfin, par d'autres moyens dont je vous parlerai

plus bas, et que je vous développerai avec un grand plaisir quand il en sera temps.

« Vous croyez, insisterez-vous ? qu'avec ces moyens et ces mesures les déclarations des propriétaires seront fidèles ? » — Elles l'ont été chez deux peuples de l'Europe bien moins fortement constitués que ceux dont on peut prévoir l'existence. Une de ces nations véridiques était la hollandaise, qui n'a jamais menti sur ce point ; non pas même quand une puissance étrangère occupait et opprimait son pays. L'autre était la provençale, tant qu'elle a eu ses états provinciaux. Une déclaration fautive y aurait déshonoré un homme, l'aurait fait regarder comme un voleur public, l'aurait fait chasser de la bonne compagnie ; on n'eût pas voulu se trouver avec lui à dîner, on n'aurait point épousé sa fille.

Permettez-moi de compter aussi sur les conséquences nécessaires de quelques articles constitutionnels et fondamentaux, sur lesquels je ne puis encore m'expliquer ici, et que vous trouverez peut-être adoptés par plusieurs des États qui se forment dans le Nouveau-Monde.

Vous voyez, mon cher Say, que notre science a beaucoup d'étendue, qu'elle embrasse un grand nombre d'objets. Pourquoi la restreindriez-vous à celle des richesses ? Sortez du comptoir ; promenez-vous dans les campagnes ; c'est de toutes les volontés du Créateur, relativement à notre espèce, qu'il s'agit. Votre génie est vaste ; ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des Anglais, peuple sordide qui croit qu'un homme ne *vaut* que par l'argent dont il dispose ; qui désigne la chose publique par le mot *commune richesse* (*common-wealth*), comme s'il n'y avait rien de tel que la morale, la justice, le droit des gens (dont le nom n'est pas encore entré dans leur langue). Ils parlent de leurs plaines, de leurs montagnes, de leurs rivières, de leurs ports, de leurs côtes, de leur *contrée* (*country*) ; ils n'ont pas encore dit qu'ils eussent une *patrie*.

Notre tâche est plus belle. Voulez-vous m'aider à payer ma dette ? vous me ferez un extrême plaisir. Me voilà vieux. J'ai besoin de secours et d'appui. Je n'ai que beaucoup de zèle au travail, un peu d'expérience, un peu d'instruction, dont je serai éternellement reconnaissant pour les citoyens respectables qui m'ont honoré de leur amitié et de qui je la tiens. Vous avez le talent ; vous n'êtes qu'à moitié de votre carrière ; j'ai fait les sept huitièmes de la mienne ; mais je n'abandonnerai pas notre honorable et doux travail ; je ne quitterai la plume qu'à mon dernier jour. Voulez-vous me donner la main ? voulez-vous être un frère d'armes ? vous m'enchanterez. Aimez-vous mieux marcher isolé, ou, comme à présent, dédaigneux, et n'être que mon cousin, né de la cohabitation de Smith avec je ne sais quelle demoiselle de la maison de Colbert ? À vous le maître. Vous serez admiré pour l'exactitude et le soin que vous portez dans vos observations ; vous serez hautement loué pour votre logique, votre dialectique, pour la clarté de votre esprit, pour votre rare talent d'écrire, et vous serez passé sous silence pour vos petites injustices envers vos émules et vos prédécesseurs.

Nous ne donnerons point le scandale des querelles. Nous avons mieux à faire, vous et moi. Je vous en conjure, choisissez la fraternité et l'amitié. C'est avec elles que je vous embrasse.

DUPONT

P. S. J'ai fait trente-cinq notes sur votre *Discours préliminaire*, et j'en ai préparé environ deux cents sur les marges du livre. Je crains bien que vous n'en trouviez déjà que trop dans cette longue épître, fruit proluxe du loisir que donne un vaisseau.

III.

J.-B. SAY À DUPONT DE NEMOURS.

Aux États-Unis.

Mon cher et respectable maître,

Que j'ai d'obligation à cette longue traversée qui m'a valu cette aimable et longue conversation de votre part ! Vous me donnez un peu trop de louanges ; mais vous les tempérez par de bonnes réprimandes. Ne m'en veuillez pas de réclamer un peu contre les unes et contre les autres, mais avec tout le respect que je dois à l'élève de Quesnay, à l'ami de Turgot, et à quatre-vingts années employées à vouloir et à faire du bien. Que je regrette nos sottises européennes qui vous ont forcé à mettre l'Atlantique entre nous et vous ! On dit que ce n'est qu'à force de faux pas que l'on apprend à marcher droit ; mais comment se fait-il qu'après tant de faux pas, depuis quatorze ou quinze siècles, nous ne sachions pas encore comment l'on peut se tenir sur ses jambes !

Vous êtes mécontent de ce que je dis sur les revenus publics, et cela doit être. Malheureusement après avoir dit mon *peccavi*, je ne peux pas faire mon acte de contrition. Car je vois, quoi que vous en disiez, des productions créées autrement que par la munificence de la nature. Vous me dites, mon cher maître, *Dieu seul est producteur* : eh oui, de nos matériaux et de la valeur qui se trouve en eux au moment qu'il nous les donne ; mais non de la valeur que nous y ajoutons par notre travail et par nos capitaux. Or, si nous y ajoutons une valeur nouvelle, indépendamment de celle dont Dieu nous gratifie, il faut bien convenir que le prince, l'État, la république peuvent nous en demander une partie.

Je ne peux encore comprendre comment vos amis, qui nous ont rendu un si grand service en nous apprenant que

l'or et l'argent n'étaient pas nos seules richesses, mais que, sous peine d'absurdité, nous devons compter pour quelque chose la valeur du blé, n'aient point été conduits, par cette vue admirable et juste, à voir qu'il en est parfaitement de même de toute autre valeur réelle et appréciée. Cette dernière valeur est enlevée, dites-vous, par l'artisan qui la donne. Mais, pour servir à la consommation de l'artisan, en a-t-elle été moins donnée ? De cette valeur donnée, l'artisan, le capitaliste, n'ont-ils pas pu en consommer une partie pour leur entretien, et en donner une partie pour l'entretien de l'État ? De là le revenu public.

Vous voyez, mon digne maître, combien j'ai dû juger sévèrement votre revenu public, fondé entièrement sur une *constitution domaniale* à partage de revenu, qui fait entrer l'État en partage avec les propriétaires de biens-fonds seuls.

Vous me reprochez la manière *dure* et *hautaine* avec laquelle je parle de mes *prédécesseurs*. Je les combats, j'en conviens ; mais je ne leur dis pas d'injures comme les héros d'Homère. Mon intention était de passer en revue toutes les principales vérités de la science. Parmi ces vérités, un grand nombre ont été signalées par les écrivains qui m'ont précédé. S'il avait fallu que je rendisse hommage à leurs travaux, j'aurais doublé le volume de mon livre, que j'ai tâché de resserrer, au contraire, en réduisant mes explications à leur moindre expression. Beaucoup des vérités que j'ai exposées sont exprimées en termes diffus, obscurs ; même lorsque j'en ai fait mon profit, c'est plutôt le suc que la pulpe dont je me suis servi. Il n'était pas nécessaire de m'appuyer d'aucune autorité lorsque je m'appuyais sur des faits, des analyses et des démonstrations. Je n'avais nullement l'intention de faire preuve de politesse, mais d'élever un édifice solide et utile ; les politesses n'auraient rien ajouté à ces deux qualités, et je vous avouerai que j'ai trouvé, dans les auteurs que je combats, tant de choses insoutenables et ridicules, qu'en mêlant des révérences à mes coups de bâ-

ton, si je leur avais demandé pardon de la liberté grande, on aurait pu me taxer de jouer le rôle de Scapin.

Pardonnez-moi donc, mon cher maître, un ton qui a pu vous choquer, ce qui assurément n'était point dans mon intention. Je vous promets, au reste, de m'en corriger dans tout ce qui ne portera point d'atteinte à la vérité, et pourvu qu'on ne puisse pas le prendre pour de l'hypocrisie, que j'ai en horreur.

Vous me reprochez d'avoir *coupé en deux* notre belle science ; d'en avoir retranché la loi naturelle, le droit de l'homme et du citoyen, pour n'y laisser que la science des richesses. Ceci demande quelque explication.

Vous sentez bien que je partage les opinions du vertueux Quesnay, les vôtres, celles de tous les hommes de bien, sur les droits que nous tenons de notre qualité d'hommes, et d'hommes en société ; mais nos rapports avec nos semblables sont si nombreux et si compliqués, que l'on ne peut les considérer tous à la fois et dans un seul ouvrage. Il faudrait que ce fût tout ensemble un traité de politique raisonnée, de droit public, de morale individuelle et publique, de droit international, en même temps que d'économie politique. Ce n'est pas en agglomérant les sciences qu'on les perfectionne. Elles ont toutes des points de contact, il est vrai ; et les phénomènes que découvrent les unes exercent une influence sur ceux que découvrent les autres ; mais, en marquant les points de contact, il faut distinguer les sujets de nos études. Il était permis à Socrate, à Aristote, de parler de tout ce qu'on savait de leur temps, parce qu'on ne savait pas autant de choses que du nôtre. À mesure que notre provision d'idées et de vérités s'est accrue, force a été de les classer, sous peine d'entasser dans les esprits des notions obscures et embrouillées. Je vous avoue que je n'approuve guère les tentatives d'encyclopédies. Je dirais volontiers, en parodiant un vers de Molière : *Je consens que chacun ait des clartés de tout.*

Mais, pour que nos faibles yeux ne soient pas éblouis, il me semble qu'il ne faut diriger le soleil de notre intelligence que sur un point à la fois. C'est le moyen de le bien voir.

L'étude des points de droit est nécessairement plus sujette à controverse que celle des points de fait. Des gens qui ne sont pas tout à fait fous ont décidé que toute souveraineté vient de Dieu ; d'autres ont prétendu qu'elle venait du peuple : d'où une double série de conséquences opposées qui aboutissent, les unes, au plus grand bien de ceux qui se disent les interprètes de la Divinité ; les autres, au plus grand bien des nations. Voyez, mon cher maître, sur quel terrain vous attirez les instructeurs du genre humain. Ne vaut-il pas bien mieux leur dire à peu près ce qui est vrai : *l'intérêt des gouvernants et celui des gouvernés, quand il est bien entendu des uns et des autres, est le même ?* Or, les intérêts des hommes se résolvent en ce mot, leurs *biens*, leurs *richesses*. Les gouvernements, qui, en général, aiment assez à lever beaucoup d'argent sur les peuples, ne le peuvent qu'autant que les peuples ont beaucoup de richesses. Le développement des richesses est donc un spectacle qui les réjouit. L'intelligence des princes peut s'élever au point de concevoir que ceux d'entre eux qui se refusent à favoriser les travaux utiles, joueront un rôle inférieur devant les gouvernements qui seront plus habiles. On peut donc se flatter que l'économie politique, loin d'être contrariée, trouvera de l'appui dans les dépositaires du pouvoir. Voyez la conséquence.

Oh ! que vous êtes injuste en me taxant de vouloir *duper le peuple pour lui prendre plus aisément son argent !* J'ai dit seulement que l'impôt sur les consommations s'acquittait *plus facilement*, et l'on ne saurait le nier ; vous vous rappelez que notre judicieux Adam Smith met au nombre des qualités de l'impôt, d'être payé commodément et volontiers. Or, c'est là uniquement ce que j'ai remarqué dans l'impôt sur les consommations. Et encore fais-je la restriction qu'il doit être

modéré ; car, s'il devient excessif, il provoque les fraudes, les vexations des percepteurs, les rigueurs du fisc : maux que je réproûve tout aussi vivement que vous-même. Je ne perds pas une occasion d'insister sur les abus, sur les dangers des contributions indirectes ; ce qui ne vous empêche pas de me taxer d'en être le patron, et de les appeler *vos chers et abominables droits réunis*. Convenez à votre tour, mon cher maître, que si je n'étais pas aussi, avant tout, un bon homme, je serais en droit, à mon tour, d'être un peu fâché. Je fus nommé par le gouvernement, en 1814, d'une commission chargée de réviser les droits réunis. Je fus *seul* d'avis de les supprimer, ou du moins de les réduire au point de faire tomber toute tentation de frauder. Mais ce n'était pas cela qu'on voulait ; on voulait dépenser tout autant, et seulement faire crier un peu moins ; on se borna uniquement à changer le nom de *droits réunis* en celui de contributions indirectes ; et les courtisans de toutes les époques de dire : *c'est une nation qui n'est jamais contente !* comme s'il y avait de quoi.

Ah ! mon digne ami, que de bien l'on pourrait faire, si l'on voulait ! Vous me conjurez de vous y aider ; et je vous assure que j'y suis disposé de tout mon cœur, car ma vie est consacrée (aux dépens de mes intérêts personnels) à chercher, à trouver, à répandre des vérités utiles ; mais on ne les trouve pas aisément, et elles ne se répandent pas rapidement. Nous ne sommes plus dans un siècle où elles puissent être adoptées sur parole. Il faut pouvoir se les prouver à soi-même avant qu'on puisse espérer de les prouver aux autres. Tourmenté d'un amour inné pour la vérité, je l'ai constamment cherchée avec la plus entière bonne foi. J'ai appris à lire dans les écrits de la balance du commerce ; j'ai appris à penser dans ceux de vos amis et dans les vôtres ; mais c'est dans ceux de Smith que j'ai appris à ne chercher la cause et les effets des phénomènes de la société que dans la nature des choses, qu'on ne parvient à connaître que par une scrupuleuse analyse. Ce n'est point là un *superbe dédain* comme

vous l'appellez. Je note l'autorité des faits avant celle des hommes, voilà tout ; je ne dédaigne que l'erreur, et je ne méprise que l'hypocrisie. J'ai dit ce que j'ai cru la vérité quand elle pouvait être utile ; d'autres ont cru, avec autant de bonne foi, la découvrir en suivant d'autres méthodes. La postérité et l'expérience apprendront en quoi nous avons eu raison, en quoi nous avons été dans l'erreur.

Vous m'accusez de chercher à dénigrer de grands talents et de grandes réputations. Telle n'a point été mon intention. Les bons écrivains ont répandu un immense nombre de belles et bonnes vérités. J'en ai profité. Je me suis emparé de toutes celles qui pouvaient entrer dans un système de connaissances bien lié, homogène, substantiel. Mais j'ai voulu qu'on les adoptât, non parce que c'était Quesnay, Voltaire ou Dupont de Nemours qui les recommandaient, mais parce qu'elles étaient surtout recommandées par l'expérience et la nature des choses. Ne valait-il pas mieux employer mon encre et mon papier à développer cette nature des choses qui ne nous trompe jamais, qu'à faire valoir des noms propres qui peuvent se passer de moi quand ils méritent la célébrité ? Il n'en est pas de même des erreurs soutenues par les grands écrivains. Leurs noms seuls contribuent à les répandre, et toute erreur est suivie d'un nombre quelconque de dangers. Voilà pourquoi je combats les méprises soutenues par de grands noms, et pourquoi je ne donne pas l'appui des noms à des vérités qui reposent sur un garant bien meilleur, c'est-à-dire sur la nature des choses.

Il vous est arrivé de me dire qu'en réfutant la doctrine de Quesnay, je *battais ma nourrice*. À Dieu ne plaise ! Je suis reconnaissant de toute la bonne nourriture que j'ai puisée dans son lait ; mais, en sortant des bras de cette nourrice, convenez, mon digne ami, que j'ai mangé bien des morceaux de pain, voire même des tranches d'aloïau. Ne m'accusez donc plus de marcher dans des rangs ennemis quand je combats dans un but que vous avouez, et avec un

profond attachement que je ne cesserai jamais d'avoir pour vous.

IV.
DUPONT DE NEMOURS À J.-B. SAY.

6 février 1816

Mon cher Say,

J'ai reçu votre lettre du 15 novembre, et je vous remercie de ce que vous êtes bon et aimable, de ce que vous avez vu dans ma longue lettre maritime ce qui l'avait véritablement dictée, ma très haute estime pour vous, et non ce qu'un auteur moins raisonnable et moins noble aurait cru y trouver, une envie de vous critiquer, qui est loin de mon cœur. On chérit ses enfants même quand on leur dit : *Tu as tort*. On ne dit rien aux enfants d'autrui.

Vous me faites présent de trois ou quatre printemps ; de ce côté, je ne suis déjà que trop riche. Vous m'en donnez quatre-vingts ; je n'en ai que soixante-seize, y compris même celui qui commencera le mois prochain. Je ne marchand pas pour payer mes dettes un mois d'avance, lorsque cela peut obliger mes amis.

Je vous remercie enfin de ce que vous voulez bien remettre en discussion, entre nous, le petit nombre de points sur lesquels il nous reste quelque diversité d'opinion. Je suis comme le comte Almaviva : *Bataille ! c'est mon fort*.

Le premier poste que je vous enlèverai le sera par la démonstration que, ni vous, mon ami, ni les rois vos disciples, ni le parlement d'Angleterre, votre légion de héros, ni votre illustre ancêtre, M. Colbert, ni aucun de ses imitateurs,

n'avez jamais pu, ne pouvez, et ne pourrez jamais faire payer aucun impôt à aucun agent de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, ni à aucun capitaliste, que pour une fois, par surprise, à la manière des contributions qu'un pistolet inattendu peut lever au coin d'un bois ; mais non en recette régulière, ni même prévue ; qui soit légale et non injuste ; qui puisse être mentionnée d'avance dans le bilan ou le *budget* d'un État. Ces diverses classes d'hommes et même de riches, sont comme les chats échaudés qui craignent l'eau froide. Ils savent s'en préserver, *et Dieu leur en a conféré le pouvoir.*

Le second poste sera emporté en vous faisant voir que les filles de joie, quoiqu'elles donnent de l'usage et du débit à une marchandise qui n'est pas sans prix, mais qui était sans valeur avant qu'elles la missent dans le commerce, et quoiqu'elles la fassent beaucoup rechercher et bien payer, ne créent *point de richesses*, pas même quand elles distribuent ce que vous savez, quoique cette incommodité augmente encore plus la masse du travail et des besoins, l'activité de la circulation, le débouché de plusieurs richesses commerciales et l'emploi de l'industrie immatérielle. Vous me direz si l'industrie de ces citoyennes *actives* est comptée parmi les matérielles ou les immatérielles. La ligne est difficile à marquer.

Il serait curieux que les dévergondées créassent des richesses, et que les honnêtes femmes, dont les faveurs sont cent fois plus précieuses et le nombre cent fois plus grand, n'eussent pas cet honneur ! Elles sont elles-mêmes des trésors dont le prix est en raison inverse de la circulation. Aussi, par toutes les règles de la morale et de l'économie politique, en exécution d'une loi vraiment céleste, qui parle à tous les esprits et à tous les cœurs, nous estimons leurs services, rendus ou à rendre, à la moitié de la valeur des récoltes, plus le tiers au moins de la rente des capitaux.

J'aurais pu développer tout cela ; mais j'en ai dit assez pour un homme qui a autant de logique que vous. J'ai la tête trop préoccupée, le cœur trop serré par les malheurs de notre France, auxquels je ne puis rien, et par les fautes, les crimes, le danger général de l'Europe ; par la guerre que l'Angleterre et l'Espagne feront à nos États-Unis, peut-être avant un an. Que m'importent les pertes qu'elles feront, l'humiliation qui leur en restera ! Ma douleur est pour les ravages qu'elles causeront, pour ceux de nos braves qui périront, nos maisons brûlées, nos femmes insultées, suivant les usages de vos barbares Européens.

J'assisterai à cette guerre comme le vieux Nestor ; et puis-je y faire quelque beau fait d'armes comme le vieil Entellus !

Je vous embrasse avec estime et tendresse.

DUPONT de Nemours.

P. S. Mon excellente femme m'a envoyé votre *Catéchisme*. Elle sait combien je mets de prix à tout ce qui sort de votre tête et de votre plume.

Il y avait dans ma lettre maritime une longue note que je n'ai pas voulu vous envoyer, de peur de vous compromettre avec Bonaparte, et qui contenait ma manière de juger alors son expédition. Depuis l'événement, j'y ai ajouté une surnote. Je vous enverrai le tout quelque jour ; mais le temps me manque pour la recopier. Je ne suis pas ici sans affaires. C'est une de mes maladies incurables de me créer du travail partout. Plus je vois approcher la mort, plus je me détermine à ne me reposer que le lendemain de mon enterrement.

V.

J.-B. SAY À DUPONT DE NEMOURS.

Si je vous donne gratuitement des années, mon cher maître, vous me donnez des titres que je ne mérite pas davantage. Moi, descendant de Colbert ! En ce cas, j'ai bien maltraité mon *illustre ancêtre*, comme vous l'appellez. Les réglemens, les entraves, les monopoles ont été plus vivement attaqués, conspués par moi que par vos amis mêmes. Le régime colonial, tache énorme de la civilisation, l'ai-je épargné ? Ah ! le patron du régime réglementaire ne me prendrait pas, je vous assure, pour faire le préambule de ses édits ; mais je soupçonne en même temps que, s'il vivait de nos jours, ses édits seraient un peu différens ; non qu'il convînt avec vous, mon respectable ami, que les manufactures et le commerce n'apportent pas un sou dans la masse où nous puisons la satisfaction de nos besoins, mais il aurait senti, en étudiant les écrits des disciples de Quesnay et des disciples de Smith, que les prohibitions ne multiplient pas les richesses. Il était capable de saisir le vrai lorsqu'on le lui présentait ; et je lui rends la justice de croire qu'il l'aimait et voulait le bien de bonne foi. L'éloge ampoulé que Necker en a fait m'a montré qu'il n'a pas compris tout ce que valait Colbert. N'est-ce pas un très grand mérite que d'avoir détesté Louvois, et d'avoir fait du bien à son pays sous un Louis XIV ?

D'ici je vous vois faire un écart immense : *Du bien à son pays !* — Oui ; la France a prospéré malgré les guerres, les bâtimens, les fêtes de cour et les maîtresses de Louis le Fastueux, jusqu'à la mort de Colbert ; et elle a constamment décliné depuis.

Vous dites que jamais on n'a pu faire payer que par surprise l'impôt aux manufacturiers, aux négocians. Dites-moi donc, mon ami, comment on a pu faire, tout le temps que

j'ai eu une filature de coton, pour me faire payer un impôt sans cesse croissant. Ce ne sont pas les cultivateurs de Fernambouc qui me l'ont remboursé ; ce ne sont pas les propriétaires fonciers de la France, qui portaient fort peu de nos cotonnades ; et, quant aux consommateurs, c'étaient principalement des ouvriers dans les villes, qui portaient beaucoup de rouenneries. Je mettais de la valeur dans un duvet d'Amérique ; et ils achetaient *ma valeur* avec celle qu'ils avaient mise dans des soies de Chine ou du Piémont. On peut, quoi que vous en disiez, mon cher maître, consommer de la valeur à laquelle nos propriétaires ni nos laboureurs n'ont point concouru. Et, si l'on peut la consommer, le gouvernement peut prendre une portion de cette valeur pour la faire consommer par ses agents ; et malheureusement il en prend beaucoup trop. Il ne nous la prend pas *par surprise* ; il la prend fièrement ; il renouvelle cette déprédation chaque année, et nous nous y soumettons chaque année, non parce que nous sommes *surpris*, mais parce que nous choisissons mal nos représentants.

Les membres du parlement d'Angleterre, *mes héros* ! Ah ! Quel injuste censeur vous êtes ! Si nous, Français, nous avons payé depuis dix ans quatre fois plus de contributions qu'il n'était nécessaire, les Anglais en ont payé dix fois trop. Pourquoi ? Parce que ma *légion de héros* se compose en majeure partie de gens à places dont l'industrie (les votes) est payée par les ministres avec les impôts que leur accorde la *légion de héros*. Vous n'avez donc pas lu comment je les traite ? À ce sujet, je crains d'avoir oublié de vous envoyer une brochure, que j'ai *brochée* l'an dernier en arrivant d'Angleterre, opuscule où ils ne sont guère ménagés ; mais je ne vous en veux pas, *car je suis bon homme* aussi.

Quant à ces demoiselles dont la *marchandise* vous inspire quelque gâité au milieu de nos tribulations, savez-vous qu'elles donnent lieu à une grande guerre entre nous ? Ce n'est pas pour leurs beaux yeux, sans doute ; c'est pour la

faculté productive ou non productive du travail ; c'est pour la question de la source des valeurs. Selon notre respectable Quesnay, et ses respectables disciples, la *matière* seule est une marchandise quand elle est vendable. Suivant Smith et son école, le travail est une marchandise aussi quand il est vendable ; et suivant l'humble élève qui vous écrit, le travail du barbier est une marchandise vendable également, quoiqu'il m'ait ôté ma barbe et ne m'ait laissé aucune matière à la place. Il m'a donné ses services, et moi je les ai consommés ; mais, quoique détruits, ils ont produit, puisqu'ils ont satisfait à l'un de mes besoins, de même que la pomme que vous avez mangée à votre dessert, *qui est détruite aussi*, mais qui était une richesse, puisqu'elle pouvait vous faire quelque bien.

Ah ! que vous devriez convenir avec moi que nos biens sont tout ce qui satisfait à quelqu'un de nos besoins ; et que les services qu'on nous rend sont une marchandise que nous consommons, pour notre bien, ... et quelquefois pour notre mal. Mais ce n'est pas la faute du service ; de même que l'indigestion que nous donne un fruit n'est pas la faute du fruit.

Quand ces biens nous sont donnés par la nature, comme la santé, l'attachement de nos femmes, ce sont des richesses gratuites, les plus précieuses de toutes, comme la lumière du soleil ; mais quand nous les demandons à des étrangers, à des gens qui ne nous doivent ni leur temps, ni leurs peines, il faut bien leur donner quelque chose en échange. C'est le cas des services rendus par nos domestiques.

Appliquez tout ce verbiage à ces demoiselles, et vous aurez l'explication d'une conséquence incontestable de la doctrine de Smith, quoique lui-même ne l'ait pas aperçue ; mais vous repousserez la conséquence, comme vous avez repoussé la doctrine de Smith, et moi je n'en serai pas moins le constant admirateur de vos talents et de vos vertus.

P.S. Je n'ai pas reçu votre longue note sur l'expédition désespérée de Bonaparte. Mais quel homme ! Il ne s'est jamais servi des belles parties de l'humanité ; car le fanatisme militaire n'est pas plus recommandable que le fanatisme religieux. Il a fait servir le premier à ce qu'il a cru être son élévation, comme les prêtres ont fait servir le fanatisme religieux à la leur ; mais tout fanatisme est un méchant instrument ; et une grandeur personnelle et vaine, un méchant but.

CORRESPONDANCE AVEC THOMAS JEFFERSON

Artisan de la révolution américaine puis président des États-Unis — exerçant deux mandats de 1801 à 1809 — Thomas Jefferson témoigna toute sa vie de sa profonde francophilie, se liant d'amitié avec les philosophes, économistes, et hommes de lettres de son temps. Proche de Dupont de Nemours et ayant baigné dans l'atmosphère intellectuelle de la France pré-révolutionnaire, Jefferson partagea avec les physiocrates de nombreuses idées, à l'image de son compatriote George Logan, sans toutefois fournir aux derniers disciples de Quesnay la satisfaction d'une mise en application de leurs idées dans le Nouveau Monde. Malgré ces dispositions, il admira avec sincérité les travaux économiques de Jean-Baptiste Say et correspondit avec lui dans la plus grande amitié.

I. THOMAS JEFFERSON À J.-B. SAY.

Monticello, 2 mars 1815.

Mon cher monsieur,

Votre lettre du 15 juin ne m'est parvenue qu'en décembre ; et ce n'est qu'après la ratification de notre paix que j'ai pu trouver une occasion sûre pour vous faire parvenir une réponse. Je vous remercie de l'exemplaire que vous m'envoyez de la nouvelle édition de votre *Traité d'économie politique*. Sous sa forme primitive, je le regardais déjà comme supérieur à tout ce que nous possédions sur cette matière ; et, avec les améliorations qu'il a reçues, vous comprenez que j'y mettrai un nouveau prix. Je me serais estimé heureux de recevoir chez moi votre fils, comme votre lettre m'en

donnait l'espoir. Il traverse tous nos États du sud au septentrion, et j'aurais été heureux de lui témoigner ma considération pour son père ; mais ses affaires ne lui ont probablement pas permis de s'écarter à ce point de sa route, lorsqu'il a traversé la Virginie.

La question que je vous adressais par ma lettre du 1^{er} février 1804 est maintenant sans objet. Je m'étais figuré qu'une nation aussi éloignée que nous le sommes de l'Europe et de ses contestations, évitant d'offenser les autres puissances, et lente à ressentir leurs insultes, juste envers les autres, remplissant envers toutes les obligations de la neutralité, et même les devoirs de l'amitié, et disposée à leur offrir les avantages de son commerce ; je pensais, dis-je, qu'une nation comme celle-là a le droit de vivre en paix et d'être considérée comme un membre inoffensif de la grande famille du genre humain. Dans cette position, elle doit s'attacher à la production de ce qu'elle peut produire avec le plus d'avantage, pour l'échanger avec ce qui peut, avec le plus d'avantage aussi, lui être fourni par les étrangers ; aussi paisiblement qu'une province de France conclut des échanges avec une autre. Mais, hélas ! l'expérience nous apprend que la continuation de la paix ne dépend pas seulement de notre justice et de notre prudence, mais aussi de la prudence et de la justice d'autrui. Une fois la guerre commencée, on s'aperçoit que l'interruption des échanges qui ne peuvent s'opérer qu'à travers un large océan, devient une arme redoutable entre les mains d'un ennemi qui domine sur cet océan ; et qu'aux privations causées par l'état de guerre, il faut ajouter celle de bien des objets qui nous sont devenus indispensables, tels que des armes et des vêtements. La question se réduit alors à savoir si le profit ou bien la conservation est, en dernière analyse, le principal objet qu'il faut avoir en vue.

Nous sommes devenus manufacturiers à un point qui est à peine croyable pour ceux qui n'en ont pas été témoins,

surtout si l'on considère le peu de temps qu'il nous a fallu pour le devenir, grâce à la politique suicidaire des Anglais. Les prohibitions dont nous avons frappé les articles de fabrique étrangère, et la patriotique résolution de nos citoyens de n'employer rien qui vienne du dehors quand nous pourrions l'exécuter nous-mêmes, sans égard au bon marché, nous garantit à jamais du retour d'une influence étrangère, et cette circonstance mérite d'être prise en considération par vous, si vous vous décidez à venir vous établir parmi nous. Votre filature de coton, en ne lui donnant pas trop d'extension, et combinée avec une exploitation agricole, serait préférable à l'une ou à l'autre séparément ; l'une ou l'autre pourrait ensuite devenir l'objet principal, selon que l'expérience le recommanderait. Le coton filé est fort demandé ; et tissé, il l'est encore plus.

Je vais maintenant vous donner, autant qu'il dépendra de moi, les éclaircissements que vous désirez. Je vous dirai d'abord que je suis charmé qu'en examinant la carte de notre pays, votre œil se soit arrêté sur le village de *Charlottenville*. Je le connais mieux qu'aucune autre partie de l'Union. Il n'est qu'à trois ou quatre milles du lieu de ma naissance et de ma résidence. C'est un lieu qui a de grands avantages. Son sol est partout aussi fertile qu'aucuns terrains élevés que j'aie jamais vus. Il est rouge et montueux, fort semblable à la Bourgogne, aux environs de la route de Sens, Vermanton et Vitteaux, Dijon, et le long de la côte de Chagny. Il est excellent pour le froment, le maïs et le trèfle. De même que tous les pays élevés, il est parfaitement salubre, nullement sujet aux fièvres, ni à aucune autre affection épidémique. On en peut juger par la constitution robuste de ses habitants et de leurs nombreuses familles. On y voit beaucoup de nonagénaires.

La température de notre canton tient le milieu de toutes celles des États-Unis, le froid des hivers ordinaires étant environ de 7 degrés de Réaumur au-dessous de zéro, et,

dans les plus sévères, de 12 degrés ; les matinées ordinaires de cette saison au-dessus de zéro. En été, le maximum de la chaleur est 28 degrés, température dont nous avons un ou deux exemples par été, et pour quelques heures seulement. Durant dix à douze jours des mois de juillet et août, le thermomètre monte, pour deux ou trois heures de temps, à 23 degrés environ ; mais l'ordinaire chaleur de ces mois-là n'est guère que de 21 degrés dans le milieu du jour. Le mercure tombe le soir à 17 degrés. Les gelées blanches commencent à peu près au milieu d'octobre, et font courir quelques risques aux plantes délicates jusqu'au milieu d'avril. Le thermomètre commence environ à la mi-novembre à être parfois à la glace, et ne cesse guère d'y descendre qu'à la mi-mars. Nous comptons une cinquantaine de nuits de gelée dans un hiver ; mais ce n'est que pendant une dizaine de jours que le mercure ne s'élève pas au-dessus du degré de la gelée. On désire avoir du feu dans les maisons lorsque l'air extérieur est au-dessous de 10 degrés, et c'est chez nous le cas pendant 132 jours dans l'année, et ce besoin se fait sentir les matins et soirs pendant 68 jours de plus. Ainsi nous avons du feu constamment pendant cinq mois, et partiellement pendant un mois de plus, tout au moins. Des observations faites à Yorktown, qui est moins élevé que nous ne le sommes, nous font voir qu'on sent pendant 7 jours de moins la nécessité d'y allumer un feu constant, et 28 jours de moins le matin et le soir. Relativement à la neige, une observation de sept années m'a fait voir qu'il en tombe, en tout, une épaisseur de 15 pouces anglais (qui font à peu près 13 pouces de France) dans l'année, et que la terre en est couverte pendant 15 jours. La neige, jointe à la pluie, nous donne quatre pieds d'eau dans l'année (environ 3 pieds 9 pouces français).

Les petits pois sont bons à manger le 12 de mai. Les fraises et les cerises se cueillent environ à la même époque ; les asperges dès le 1^{er} avril. Les artichauts supportent l'hiver

sans être enveloppés ; le figuier, garanti par un peu de paille, donne ses fruits en juillet, et, s'il n'est point protégé, il les fait attendre jusqu'au 1^{er} septembre. Quant aux communications, Richmond est le plus proche marché pour nos produits. La marée remonte jusque-là, et de Richmond à Charlottenville, la navigation peut se faire par des bateaux portant six tonneaux (1200 livres). Le pays, en général, est ce que nous autres Américains nous appelons bien peuplé, notre comté (celui d'Albemarle) ayant 20 mille habitants sur 750 milles carrés ; mais la moitié de ces habitants sont gens de couleur, libres ou esclaves. La société y vaut mieux que celle qu'on peut trouver dans un pays agreste. Il n'y a peut-être pas, sauf dans les capitales, de meilleure société dans tous les États-Unis. Ne vous figurez pas cependant que ce soit une société comme celle de Paris. On y trouve des voisins de bon sens, honnêtes et simples ; quelques-uns ont de la lecture et de l'instruction ; mais tous conduisent leur ferme eux-mêmes. Ils sont bienveillants et reçoivent bien, mais ils ne parlent pas d'autre langue que l'anglais. Ils sont en général orthodoxes, quant aux mœurs et aux croyances ; mais, comme chaque famille a une croyance et des usages de son choix, on a beaucoup de tolérance les uns pour les autres.

Nos cultures sont le froment pour le marché, et le maïs, l'avoine, les pois et le trèfle pour la consommation de la ferme. Nous trouvons que c'est une bonne distribution de notre terrain que d'en faire trois parts, dont nous mettons chaque année une en froment, une autre portion moitié en maïs, moitié en pois, et la troisième en trèfle ; tel est notre assolement. Il est toujours bon d'avoir la disposition de quelques portions de bois pour le chauffage, les palissades et la charpente. Les meilleurs cultivateurs, tels que M. Randolph, mon gendre, retirent de 10 à 20 boisseaux (*bushels*) par acre. Les plus mauvais, tels que moi, n'en tirent que 6 à 10. Le bushel, en temps ordinaire, vaut communément 1

dollar. Le produit du maïs est en général de 10 à 20 bushels, qui se vendent un demi-dollar le bushel. La capacité de cette dernière mesure est d'un pied et un quart cube, ou, plus exactement, de 2178 pouces cubes. D'après ces données, vous pourrez juger de l'étendue de l'exploitation qui conviendrait à votre famille ; ne perdant pas de vue que, tandis que la terre elle-même fournit à la consommation de votre maison tous les articles qui sont de son ressort, la vente au marché doit subvenir à toutes les autres consommations.

J'ajouterai que le sol et le climat sont éminemment propres à la vigne, qui vient abondamment dans nos forêts, et vous ne sauriez amener ici un travailleur plus précieux qu'un bon vigneron.

La seule de vos questions qui me reste à éclaircir est celle qui a rapport au prix des terres. Une réponse exacte à cette question demanderait des détails qui excèdent ce que peut contenir une lettre. Nous n'avons point de monnaie métallique. Nous sommes encombrés de billets de banque, dont la dépréciation élève le prix nominal de toutes choses, et ne fournit aucune valeur réelle pour point de comparaison. Je vous donnerai une idée de cet état de choses en vous disant que,

En 1781, nous avons	1	banque au capital de	1,000,000 dollars.
En 1791, nous en avons	6	au capital de	13,135,000 d.
En 1794	17		18,642,000 d.
En 1796,	24		20,472,000 d.
En 1803,	34		29,112,000 d.
En 1804,	66,	capital non connu.	

Et maintenant (en 1815) nous avons, selon toute probabilité, une centaine de banques dont le capital s'élève à cent millions de dollars, et elles sont autorisées par la loi à émettre en billets trois fois cette valeur ; tellement que l'agent de notre circulation peut maintenant être de 2 à 300 millions de dollars, pour une population de huit millions et demi d'habitants.

On a pu, pendant un temps, soutenir au pair la valeur de toute cette friperie, ou plutôt les banques ont pu déprécier la valeur du métal en même temps que celle de leurs billets, en gardant des dépôts d'espèces suffisants pour les acquitter à présentation ; mais la guerre ayant épuisé nos ressources en argent comptant, elles ont toutes suspendu leurs paiements en espèces, en promettant de les reprendre aussitôt que les circonstances permettraient de se procurer des métaux précieux. Les plus prudentes et les plus honnêtes d'entre elles tiendront peut-être à leur parole, mais le plus grand nombre ne voudra, ou ne pourra pas en faire autant. En attendant, comme nous n'avons aucun autre agent des échanges, nous prenons ces billets par nécessité, mais nous les gardons en nos mains le moins longtemps que nous pouvons.

Le gouvernement met en ce moment en circulation des bons du trésor bien garantis et portant intérêt. La confédération des banquiers, et les négociants, qui soutiennent les banques parce qu'ils en dépendent pour leurs escomptes, cherchent à ruiner le crédit de ces bons ; mais le pays, en général, les soutient vivement, comme un effet qui inspire beaucoup de sécurité ; aussitôt qu'il y en aura dans la circulation une suffisante quantité, les billets des banques ne pourront plus circuler. Vous jugez bien que, dans cet état des choses, les possesseurs de billets de banque sont disposés à donner de bons prix des terres, et que, si je me bornais à vous dire crûment le prix actuel des arpents, vous n'en auriez pas une idée qui pût servir de base à un calcul ; mais

leur prix s'est élevé progressivement depuis quelques années. De cette augmentation, distinguez celle qui est due à nos progrès en population, en industrie et en richesse, du prix exagéré qui n'est fondé que sur l'état désordonné de notre intermédiaire. Il y a, dans mon canton et dans un autre canton qui n'en est pas éloigné, des morceaux de terre d'excellente qualité, qui ont été vendus, suivant les époques, aux prix suivants, savoir :

Le premier en 1792, pour 4 dollars l'acre ; en 1802, pour 10 d. ; et il vaut actuellement 16 d.

Le deuxième en 1786, pour 5 et 1/3 dollars ; en 1803, pour 10 d. ; et il vaut à présent 20 d.

Le troisième en 1797, pour 7 dollars ; en 1811, pour 16 d. ; et il vaut à présent 20 d.

Au total, nous pouvons calculer que la valeur de nos terres croît chaque année d'un vingtième, et que si notre monnaie était maintenant dans une situation régulière, elles pourraient valoir de 12 à 15 dollars l'acre. Je crois qu'il n'y a aucun de nos États qui bordent l'Atlantique où les terres puissent, toute proportion gardée, être obtenues à aussi bon marché ; lorsqu'il s'y trouve une maison d'habitation, on en demande en général un prix un peu plus élevé. Ces maisons sont de bois et assez médiocres.

Le travail salarié est ici exécuté presque entièrement par des gens de couleur libres ou esclaves. Un homme bien constitué gagne 60 dollars par année, et il est vêtu et nourri par celui qui l'emploie. Le salaire d'une femme est la moitié de celui-là. On peut avoir des ouvriers blancs ; mais ils sont moins soumis, leur salaire est plus élevé, et leur nourriture beaucoup plus dispendieuse. Un bon cheval de charrue coûte 50 à 60 dollars ; un bœuf de trait, de 20 à 25 d. ; une vache à lait, de 15 à 18 d. ; une brebis, 2 d. La viande de bœuf coûte environ 5 cents (le cent est le centième d'un dollar) ; le mouton et le porc, 7 cents la livre ; une dinde ou une oie, 50 cents la pièce ; un poulet, 8 1/3 cents ; une dou-

zaine d'œufs coûte le même prix ; la livre de beurre frais, 20 à 25 cents. Pour vous mettre à portée autant qu'il dépend de moi d'asseoir vos calculs, je joins à ma lettre la feuille des prix courants de Philadelphie, où l'on voit le prix de la plupart de nos produits nationaux ou étrangers.

Je n'ai aucun doute qu'il ne soit très avantageux pour vos enfants et leurs descendants de venir dans un pays où l'esprit d'entreprise et les talents trouvent tant de ressources, et des voies ouvertes à toute espèce de succès ; mais je craindrais qu'à votre âge, avec vos habitudes, et accoutumé comme vous l'êtes aux sociétés distinguées de France, vous n'y trouvassiez pas autant de bonheur personnel. Mon observation est bien désintéressée, car je peux ajouter avec la plus entière vérité que ce serait pour nous un très grand bonheur que de vous compter parmi nos voisins ; pour y parvenir, il n'est aucune démarche, aucun service en mon pouvoir que je ne sois prêt à exécuter avec plaisir et promptitude. Veuillez en agréer l'assurance en même temps que celle de ma grande estime et de mon respect.

Th. JEFFERSON.

P.S. Cette lettre vous sera remise par M. Tickner, jeune homme du Massachusetts, de beaucoup d'érudition et d'un grand mérite, qui se trouve heureux de cette occasion d'être présenté à l'auteur du *Traité d'économie politique*.

CORRESPONDANCE AVEC DAVID RICARDO

Broker à la Bourse de Londres, ayant témoigné d'assez de talents et bénéficié d'assez de chance pour se retirer, sa richesse faite, en 1814, David Ricardo, alors âgé de 42 ans, se consacra pleinement à l'économie politique. Après quelques écrits de circonstance, sur la monnaie ou le commerce du blé, il publia son œuvre maîtresse en 1817, intitulée *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. S'en suivra une vigoureuse et interminable controverse entre lui et Jean-Baptiste Say. Les deux hommes se rencontrèrent lors de la visite de Say en Grande-Bretagne en 1814, et se virent en France lors de la venue de Ricardo en 1822. Tout en reconnaissant le talent de son collègue français, Ricardo estima que dans le *Traité* de Say, « de nombreux points ne sont pas établis avec satisfaction » (Lettre à Malthus, 18 décembre 1814). De la même manière, Say ne fut pas avare de critiques à l'endroit des *Principes* de Ricardo, au point de couvrir de volumineuses notes avec ses remontrances dans l'édition française qu'il présentera et annotera en 1819. Les divergences porteront principalement sur la théorie de la valeur et sur la rente et seront l'objet d'une correspondance animée entre les deux hommes.

I.

DAVID RICARDO À J.-B. SAY.

Gatcomb-Park, 18 août 1815.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu avec bien du plaisir le livre et la lettre que M. Baswi m'a remis de votre part. Ayant beaucoup pensé à vous pendant les incroyables événements qui ont eu lieu en France pendant ces derniers mois, je me suis trouvé heureux d'apprendre que vous n'en avez pas souffert. J'ai gémi,

avec tous les amis de la paix, du renouvellement de ces outrages militaires, qui si longtemps ont désolé l'Europe, et que j'espérais de voir éloignés de nous pour longtemps. Puisse votre pays se relever bientôt des maux qu'il a dû souffrir ! Et puissiez-vous trouver dans des jours de paix, de tranquillité et de bonne administration, la compensation des désordres que vous avez endurés !

Entouré de ma nombreuse famille, ce ne sera pas sans quelques difficultés que j'arrangerai une visite à Paris ; cependant j'espère que je viendrai à bout de vous en faire une le printemps prochain. Je me flatte que je vous trouverai dans quelque poste important, dévouant, sous un gouvernement libre, votre énergie et vos talents à la mise en pratique de ces solides principes d'économie politique que vous avez si admirablement développés. J'ai lu avec satisfaction votre *Catéchisme d'économie politique* ; je le trouve excellent ; tous les grands principes y sont posés avec netteté et avec force. Je suis convaincu que non seulement les commençants, mais les adultes, en tireront beaucoup de fruit. Je vois que vous avez un peu modifié la définition du mot valeur, comme dépendant de l'utilité, mais avec timidité. Cependant je vous dirai que vous ne me semblez pas encore avoir surmonté la difficulté qui s'attache à l'explication de ce mot scabreux. L'utilité des choses est incontestablement le fondement de leur valeur ; mais le degré de leur utilité ne saurait être la mesure de leur valeur. Une marchandise d'une production difficile sera toujours plus chère que celle que l'on produit aisément, quand même les hommes conviendraient unanimement qu'elle est plus utile que l'autre. Il est bien vrai qu'il faut qu'un produit soit utile pour avoir de la valeur ; mais la difficulté de sa production est la seule mesure de sa valeur. Les richesses sont précieuses seulement en ce qu'elles peuvent nous procurer des jouissances. L'homme le plus riche est celui qui a le plus de valeurs, qui peut, en les donnant en échange, se procurer, non les

choses que tout le monde et lui regardent comme les plus désirables, et que l'on peut avoir à bas prix, mais les choses d'une production difficile, et par conséquent coûteuse.

Voilà pourquoi je trouve qu'il n'est pas exact de dire, comme vous le faites, page 95 : « Le comble de la richesse, quelque peu de valeurs que l'on possédât, serait de pouvoir se procurer pour rien tous les objets qu'on voudrait consommer. » L'homme qui ne désire consommer que du pain et de l'eau, et qui n'est en état d'acheter rien de plus, n'est pas si riche que son voisin qui a d'immenses valeurs, au moyen desquelles il peut avoir toutes les douceurs de la vie, s'il souhaite de les avoir. Un homme est riche par la quantité de biens qu'il possède, non par la modération de ses désirs.

Permettez-moi encore une observation. À la page 21, vous dites qu'un manufacturier, pour savoir si son capital est accru, doit faire un inventaire de ses biens, où chaque chose soit évaluée selon son prix courant. Ce moyen lui apprendrait seulement que la somme de sa monnaie est augmentée. Cela pourrait lui suffire, mais ne peut satisfaire l'économiste politique qui voudrait savoir quelle est l'augmentation réelle du capital. Pendant la dépréciation de notre monnaie (*bank notes*), beaucoup de gens crurent que la valeur de leur capital était accrue, tandis que, dans la réalité, elle était diminuée. Leur capital valait un plus grand nombre de livres sterling, qui achetaient moins de choses. La monnaie, aussi bien celle de métal que celle de papier, peut tomber de valeur, et, par conséquent, ne peut pas servir, six mois de suite, de mesure pour d'autres valeurs. Un accroissement de capital, par conséquent, ne peut être constaté que par le pouvoir de mettre en jeu une plus grande masse d'industrie, et d'ajouter aux produits des terres et de l'industrie du pays. Je sais bien que ce principe est le vôtre ; mais je crains que vous ne l'ayez perdu de vue dans le passage cité.

Le plaisir que je trouve à lire, à étudier les bons ouvrages d'économie politique, ne s'est point affaibli depuis que je vous ai vu. J'emploierais tout mon temps à la discussion des points qui me semblent avoir encore besoin d'être éclaircis, si j'avais le talent d'écrire. Je me suis cependant hasardé à publier la brochure que je vous ai envoyée au printemps, et j'aimerais à connaître votre opinion sur la doctrine que j'y soutiens, relativement à la rente de la terre et aux profits en opposition avec M. Malthus. Je sais de M. Mill que plusieurs personnes de ce pays ne m'entendent pas, parce que je n'ai pas assez développé mes idées ; et il m'engage à en reprendre l'exposition dès le commencement, et plus au long ; mais je crains que l'entreprise n'excède mes forces.

Je suis, etc.,

David RICARDO.

II.

J.-B. SAY À DAVID RICARDO

Paris, 2 décembre 1815.

Mon cher Monsieur,

Je me reproche de ne vous avoir pas répondu plus promptement. Nous nous occupons heureusement, vous et moi, de choses de tous les temps, plutôt que de celles du moment actuel, qui ne sont pas gaies, malgré les fêtes que l'on donne pour faire croire aux peuples qu'ils sont heureux. En attendant, ils sont dépouillés par leurs amis et par leurs ennemis ; les uns les tourmentent par leur ambition ; les

autres, par leurs vengeances ; et les lumières, aussi bien que le courage civil, leur manquent pour résister à propos.

Le sujet des valeurs est, comme vous le dites, difficile et compliqué, et je suis un peu confus qu'avec la prétention que j'ai eue de me mettre à la portée des esprits les plus ordinaires, je ne sois pas entièrement compris des hommes les plus distingués. Il faut que je me sois hier, mal expliqué, puisque vous m'accusez d'avoir dit que l'utilité était la mesure de la valeur ; tandis que je croyais avoir toujours dit que la valeur que les hommes attachent à une chose est la mesure de l'utilité qu'ils trouvent en elle ; et quand vous ajoutez : « *Riches are valuable only as they can procure us enjoyments ; and that man is most rich who has most valuables* » vous tenez exactement le même langage que moi. Je conviens de même, avec vous, que la valeur d'un produit ne peut pas baisser au-dessous de ce que coûtent les difficultés de sa production. Si les hommes estiment que son utilité vaut ce prix-là, ils le produisent ; s'ils estiment que son utilité ne vaut pas ce prix-là, ils ne le produisent pas.

Je m'aperçois que je me suis encore mal exprimé dans un autre endroit (page 95), en disant que : « le comble de la richesse, quelque peu de valeurs qu'on possédât, serait de pouvoir se procurer pour rien tous les objets qu'on voudrait consommer. » Je n'ai point voulu dire comme les stoïciens, et comme vous m'en accusez, qu'on est d'autant plus riche qu'on a moins de désirs, mais d'autant plus, qu'on peut acquérir à meilleur marché les choses qu'on désire, *quelles qu'elles soient*, c'est-à-dire des maisons, des domestiques, des chevaux, si on les désire ; ce qui arriverait en effet dans la supposition où les difficultés des frais de production se réduiraient à peu de chose ou à rien. Cette supposition est inadmissible dans son excès, je le sais ; mais, ce qui ne l'est pas, ce sont les différents degrés de bon marché (*cheapness*) qui s'éloignent ou se rapprochent plus ou moins du bon marché absolu.

Vous avez bien raison en disant qu'un manufacturier qui, pendant la dépréciation de votre papier-monnaie, aurait fait son inventaire en livres sterling, aurait pu croire son capital augmenté, tandis qu'en effet il aurait diminué. Il est bien évident que, lorsque j'ai dit que ce n'est que par un inventaire qu'on peut savoir si le capital qu'on a est accru ou diminué, c'était avec cette restriction nécessaire : *en supposant que la monnaie (the currency) qui sert à inventorier n'a pas changé de valeur*. Je sens maintenant la nécessité d'exprimer ce qui me paraissait évident, et j'aurai soin de l'exprimer dans les prochaines éditions de mon *Catéchisme*, si le public accueille ce petit ouvrage.

Que vous dirai-je à l'égard de votre polémique avec Monsieur Malthus ? Vous avez l'un et l'autre étudié la *question of rent and profits* sans doute beaucoup mieux que moi ; et puis je vous confesse que ma façon d'envisager les profits, soit d'un capital, soit d'un fonds de terre, rend très difficile pour moi la tâche de débrouiller cette question. Je ne peux m'empêcher de faire entrer pour beaucoup, dans l'appréciation des profits, le talent, la capacité industrielle de celui qui fait valoir un terrain ou un capital ; et je regarde comme comparativement peu important le profit propre, le profit inhérent à ces deux instruments. Au surplus, je dois me défier beaucoup de mon opinion, et je crains de l'énoncer à côté de la vôtre. Je me bornerai donc à souhaiter, avec M. Mill, que vous développiez vos idées dans un ouvrage *ad hoc*. J'y gagnerai, et le public aussi. Que j'envie votre sort de faire de l'économie politique dans votre belle retraite de Gatcomb-Park ! Je n'oublierai jamais les trop courts moments que j'y ai passés, ni les charmes de votre conversation.

Agréez, mon cher monsieur, les assurances de ma haute estime et de mon sincère attachement.

J.-B. SAY.

III.

DAVID RICARDO À J.-B. SAY.

Gatcomb-Park, 18 décembre 1817.

Mon cher Monsieur,

Votre dernière lettre, qui était adressée à Londres, ne m'est parvenue que mercredi ; ce qui vous expliquera le long temps que j'ai mis à vous répondre.

Depuis votre voyage en Angleterre, je me suis retiré par degrés des affaires ; et comme notre dette est énorme et le prix de nos fonds publics très élevé, j'en ai de temps à autre retiré mes capitaux, et j'en ai beaucoup placé en terres... Ma vie s'est composée de succès et de soucis ; c'est ce qui fait que je m'arrange, autant que je peux, pour l'avenir, de manière à n'avoir plus aucune inquiétude.

Notre ami Mill va publier son ouvrage sur l'Inde anglaise, auquel il travaille depuis plusieurs années. Avec un talent comme le sien, tout doit devenir, sous sa plume, intéressant et instructif ; et je suis persuadé que ce livre surpassera l'attente de ses amis les plus dévoués. Il est imprimé, et il a eu la bonté de m'en donner un exemplaire par anticipation. J'ai lu plus de la moitié du premier volume, et je souhaite qu'il fasse, sur des juges compétents, la même impression qu'il m'a faite. Ce qu'il dit sur le gouvernement, les lois, la religion, les mœurs du pays, est d'une grande solidité ; et le rapprochement qu'il fait de l'état ancien de l'Hindoustan avec son état actuel, me semble décider la question de la haute civilisation qu'on lui a supposée. J'espère bien que vous aurez l'occasion et le loisir de lire cet ouvrage intéressant, et d'en dire votre opinion au public.

Votre *Traité d'économie politique* croît en réputation, chez nous, à mesure qu'on le connaît mieux. On en a fait dernièrement un extrait, en même temps que du mien, dans le

British Review, et l'on a fait valoir son mérite. Je n'ai pas été aussi bien traité, et le journaliste a trouvé dans mon ouvrage une ample matière à ses critiques. Il y trouve à peine un passage qui soit digne d'éloges.

Je me flatte que madame Say et vos enfants sont en bonne santé, et je vous prie, etc.

David RICARDO.

IV.
DAVID RICARDO À J.-B. SAY.

Londres, 11 janvier 1820.

Mon cher Monsieur,

À mon arrivée à Londres, j'ai trouvé votre prescrit avec la lettre dont il était accompagné. Je me souviens que, lorsque je vous ai vu à Paris, vous me disiez qu'à chaque édition de nos ouvrages respectifs, nos opinions viendraient à se rapprocher toujours davantage, et je suis très convaincu que la vérité de votre remarque se vérifiera. Nous avons déjà fait quelques pas, et, à mesure que les différents points s'éclaircissent, nous trouverons que les dissentiments se réduiront à n'être plus que dans les mots. Votre chapitre sur la valeur a beaucoup gagné selon moi ; cependant je ne puis encore souscrire à toute votre doctrine sur cette partie très difficile de l'économie politique.

Vous me paraissez avoir mal compris une de mes propositions. Je ne dis pas que c'est la *valeur du travail* qui règle la *valeur des produits* ; car c'est une opinion que je cherche, de tout mon pouvoir, à détruire. Je dis que c'est la *quantité com-*

parative du travail nécessaire à la production qui règle la valeur relative des produits.

Je crois encore que vous vous trompez sur une de mes opinions que vous commentez dans une note de la traduction qu'on a faite de mon livre. Mon raisonnement touchant la rente, le profit et les impôts, est fondé sur la supposition qu'en tout pays il y a des terres qui ne paient point de fermage ; ou qu'il y a un capital employé sur des terres déjà cultivées, pour lesquelles on ne paie point de fermage. Vous répondez à la première partie de la proposition, et vous ne faites pas mention de la seconde. J'ai besoin que l'on ne les sépare pas.

J'espère que vous voudrez bien accepter la seconde édition de mon ouvrage. Il ne contient rien de neuf : je n'ai pas eu le courage de le refondre.

L'économie politique gagne du terrain. On avance des principes plus sains. Votre *Traité*, comme de juste, est au premier rang des autorités. Les débats du parlement, dans la dernière session, ont satisfait les amis de la science. Enfin, voilà les vrais principes sur la monnaie solennellement reconnus ! Je crois que, sur ce point, nous ne ferons plus fausse route.

Jérémie Bentham et Mill se portent bien ; je les ai vus dernièrement, etc.

David RICARDO.

V.

J.-B. SAY À DAVID RICARDO

Paris, 2 mars 1820.

Mon cher Monsieur,

Sans aucun doute, nous finirons par nous entendre. La vérité est en un point ; quand on la cherche de bonne foi, on finit par se rencontrer, à moins que notre vie ne se termine avant nos recherches. Peu s'en est fallu qu'il n'en arrivât ainsi de moi ; une espèce d'attaque d'apoplexie m'a averti du peu de fond que nous devons faire sur notre existence.

Je vous avoue que je ne comprends pas trop la différence que vous établissez entre *la valeur du travail qui ne détermine pas la valeur des produits*, et *la quantité de travail nécessaire à leur production qui détermine la valeur des produits*. Il me semble que vous ne pouvez déterminer la quantité et la qualité du travail que par le prix que l'on paie pour l'obtenir. C'est du moins ce que j'ai toujours entendu par la quantité de ce service productif que j'ai appelé *service industriel*. Son prix fait partie des frais de production, et vous même établissez très justement que l'ensemble des frais de production règle la valeur du produit.

Vous blâmez une des notes que j'ai mises à la traduction française que Constancio a donnée de votre ouvrage (je crois que c'est celle de la page 249, tome I du français). J'avoue que je ne vois pas trop comment la seconde partie de la proposition fait passer la première. N'importe : si la critique est juste pour cette première partie, je conviendrais volontiers que vous avez raison pour la seconde. En effet, quand un fermage ne sert absolument qu'à payer l'intérêt du capital qu'un propriétaire a répandu sur sa terre, et qu'un impôt survient, le propriétaire n'abandonnera pas sa terre, et par conséquent le profit que rend son capital, pour ne pas

payer l'impôt. Dès lors l'impôt ne porte pas sur le propriétaire en tant que propriétaire, et il augmente les frais de production, et par conséquent le prix des produits bruts. C'est un cas qui montre, en dépit des physiocrates, que tout impôt ne retombe pas sur les terres.

Agréez de nouveau, etc.

J.-B. SAY.

VI.
DAVID RICARDO À J.-B. SAY.

Londres, 8 mai 1821.

Mon cher Monsieur,

Je vous aurais écrit aussitôt que j'ai eu reçu vos *Lettres à Malthus*, sans l'espoir que j'avais d'être en état, en attendant un peu, de vous envoyer la troisième édition de mon ouvrage. Grâce aux retards que m'ont fait subir imprimeur et libraire, l'époque en a été plus reculée que je ne comptais ; mais enfin je suis en état de joindre à cette lettre un des premiers exemplaires de cette troisième édition.

J'y ai remarqué la différence que vous et moi nous mettons à la signification qu'il faut attacher au mot *valeur*. Vous lui donnez le même sens qu'au mot *richesse* et au mot *utilité* ; et c'est la partie de votre précieux livre que je désire beaucoup que vous soumettiez à un nouvel examen.

J'adopte presque entièrement votre doctrine des *services productifs* ; mais le fermage étant l'effet de l'élévation du prix, et n'en étant pas la cause, je vous soumetts de nouveau la question de savoir s'il ne convient pas de le rejeter quand

nous évaluons la valeur comparative des produits de la terre. Je suppose que j'ai devant moi deux pains, dont l'un provient du meilleur terrain qu'il y ait dans le pays, d'un terrain qui rend trois ou quatre livres sterling par acre ; et l'autre, d'un terrain qui n'est pas loué au-delà de trois ou quatre shillings. Les deux sont précisément de la même qualité et du même prix. Vous diriez que le prix de l'un paie largement le service du sol, tandis qu'il donne peu de profit pour le capital et le travail qui ont fait produire ce terrain. Cela est incontestable ; mais quelle conséquence en pouvez-vous tirer pour nous guider dans la pratique ?

Ce que nous voulons savoir, c'est la loi générale qui règle la valeur du pain relativement à la valeur de toutes les autres choses ; et je crois que nous trouverons qu'un de ces pains, celui qui provient du terrain qui ne paie point de fermage, ou qui en paie peu, détermine la valeur de tout le pain, et par conséquent sa valeur, comparée à celle de toutes les autres choses, dépend de la quantité de travail employée à sa production, comparativement à la quantité de travail appliquée à toute autre production.

Permettez-moi de vous dire que votre ouvrage aurait beaucoup gagné, si vous eussiez plus approfondi les lois qui déterminent le taux des fermages et celui des profits. Ç'a été certainement une erreur d'Adam Smith de supposer que le taux des profits dépend de la somme des capitaux accumulés, sans égard à la population et aux moyens de la pourvoir.

J'ai lu vos *Lettres à Malthus*. J'en adopte complètement la majeure partie ; mais je ne saurais souscrire aux doctrines conformes à celles de votre grand ouvrage, que j'ai déjà combattues. Nous nous voyons souvent M. Malthus et moi, sans nous convaincre mutuellement davantage.

Je me trouve heureux de pouvoir vous annoncer que la science économique est de plus en plus étudiée par la jeunesse de ce pays. Nous avons formé récemment un club d'économistes politiques, où nous pouvons nous vanter de

compter MM. Torrens, Malthus et Mill. Beaucoup d'autres encore soutiennent vivement les principes de la liberté du commerce, dont les noms ne sont pas aussi connus du public. Quant à vous, je sais que vous ne vous découragez pas dans la défense de la bonne cause, et que, dans vos efforts désintéressés, vous n'avez en vue que le progrès des lumières et le triomphe de la vérité.

Croyez, mon cher monsieur, etc.

David RICARDO.

VII.

J.-B. SAY À DAVID RICARDO

Paris, 19 juillet 1821.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu, avec votre lettre du 8 mai, un exemplaire de la troisième édition de votre important ouvrage. Recevez-en mes remerciements. J'y vois une nouvelle preuve que les matières d'économie politique sont prodigieusement compliquées, puisque, tout en cherchant la vérité de bonne foi, et après que nous avons, les uns et les autres, consacré des années entières à approfondir des questions fondamentales, il y a plusieurs points sur lesquels nous ne sommes point encore d'accord. Au milieu de ces dissentiments, c'est toutefois un très bon signe que nous nous accordions sur l'essentiel, je veux dire, sur la possibilité qu'ont les hommes de multiplier leurs richesses et leur bien-être, ainsi que sur les moyens par lesquels on peut parvenir à ce but. Nous arrivons tous aux mêmes conclusions, quoique, dans un petit nombre de cas, par des routes diverses.

Vous pensez que mon ouvrage vaudrait beaucoup mieux si j'approfondissais davantage les lois qui déterminent le taux des fermages et celui des profits. Mais, permettez-moi de vous dire, mon cher monsieur, que ces questions me paraissent moins importantes qu'à vous, et que j'évite, par-dessus tout, des abstractions qui n'ont, je vous en demande bien pardon, rien d'applicable dans la vie réelle.

Je vois que, dans votre dernière édition, vous vous êtes beaucoup étendu sur ma manière de voir relativement à la valeur des choses (que je regarde, et que vous ne regardez pas, comme la mesure la plus sûre des richesses). Le sujet est important ; et je crois que ce qui nous empêche d'être d'accord est que vous donnez trop peu d'attention aux deux sortes de richesses que je n'ai pas pu distinguer autrement que par les noms de *richesses naturelles* et de *richesses sociales*.

Vous m'exhortez à soumettre ma doctrine à de nouvelles méditations. Je l'avais déjà fait à l'époque où je fus critiqué par vous dans votre première édition ; j'ai recommencé le même examen en publiant la quatrième édition de mon *Traité d'économie politique* ; enfin, je viens de remettre encore ce même sujet sur le métier, en travaillant à un ouvrage bien plus considérable que tout ce que j'ai fait ; et je vous avoue que cette doctrine me semble toujours conforme aux faits (qui sont nos maîtres à tous), en même temps qu'elle ne laisse sans explication aucun des phénomènes de l'économie politique.

La valeur échangeable des choses, pourvu qu'on la connaisse sous tous ses rapports et avec toutes ses variations, me semble offrir, dans chaque phénomène, une *quantité appréciable*, qui est un fait. Or, les quantités de ce genre sont la seule base solide de toute doctrine scientifique. Dans toutes les recherches économiques, il faut, je crois, commencer par affermir cette base ; car enfin, pour savoir ce qui fait grandir ou diminuer nos biens, il faut savoir auparavant ce qui les constitue *grands* ou *petits*.

Je ne saurais admettre ce que vous appelez, avec Adam Smith, *value in use*. Qu'est-ce que de la *valeur en utilité*, si ce n'est de l'utilité pure et simple ? Le mot *utilité* suffit donc ; mais l'utilité seule ne me donne point encore une idée de la valeur. Continuant à l'étudier, j'observe qu'il y a, dans chaque produit, une portion de cette utilité que la nature nous offre gratuitement, et une portion que nous créons ; en travaillant et en faisant travailler avec nous nos capitaux et nos terres. Mais, comme aucuns de ces différents services ne s'offrent gratuitement, il arrive que, lorsque nous avons créé cette portion d'utilité qui est coûteuse, nous ne consentons à céder les droits que nous avons sur elle, qu'autant que l'on nous donne en échange une autre portion d'utilité, créée de la même manière et aux mêmes frais.

Maintenant, comment pouvons-nous mesurer l'étendue de l'utilité que nous avons créée dans un produit ? Vous, vous croyez, monsieur, si je ne me trompe, que c'est par la *quantité de travail* qu'on a dépensée pour la créer ; or, je prends la liberté de ne pas adopter cette appréciation ; il y a des multitudes de qualités diverses dans le travail ; on ne peut mesurer la quantité de chacune d'elles. Je mesure cette utilité, mise dans les produits, par les diverses *quantités d'un autre produit* que l'on consent à donner pour l'acquérir. Une utilité pour laquelle, sur le marché, on offre deux boisseaux de froment, vaut le double de celle pour laquelle on n'offre qu'un seul boisseau. C'est ici seulement que commencent les idées de valeur et de richesses, telles qu'on les conçoit dans la société ; c'est ici seulement que commence l'action des lois de l'économie politique.

Mais on paie une livre d'or (dites-vous dans la dernière édition de votre livre, que vous avez la bonté de m'envoyer) 2,000 fois plus qu'une livre de fer ; et pourtant elle ne contient pas 2,000 fois plus d'utilité. Voici comment, dans ma doctrine, ce phénomène est expliqué : en admettant comme vous que, dans une livre de fer, il y ait la même utilité que

dans une livre d'or, quoiqu'elle vaille 2,000 fois moins, je dis qu'il y a dans le fer 1,999 degrés d'utilité que la nature ne nous fait pas payer ; 1 degré que nous créons par des travaux, des avances auxquels nous ne nous livrons qu'autant qu'un consommateur consent à nous les rembourser ; d'où résultent les 2,000 degrés d'utilité qui se trouvent dans une livre de fer ; tandis que, dans une livre d'or, nous n'obtenons les 2,000 degrés d'utilité qui s'y trouvent dans votre supposition, qu'à titre onéreux, c'est-à-dire par des travaux, une industrie, des risques, des avances qui égalent 2,000.

Les 1,999 degrés d'utilité que nous ne payons pas lorsque nous consommons du fer font partie de nos richesses naturelles, comme l'air et l'eau dont nous nous servons sans les payer ; car c'est à la nature que nous devons l'abondance du fer, ses qualités physiques, la facilité de son exploitation, etc. Le seul degré d'utilité qu'on est obligé de payer (parce qu'il n'a pu être donné gratuitement) fait partie de nos richesses sociales ; c'est cette utilité dont il y a dans une livre d'or 2,000 fois plus que dans une livre de fer.

« M. Say, dites-vous (page 336), oublie toujours la différence essentielle qu'il y a entre la *valeur en utilité* et la *valeur échangeable*. » Sans doute, je la néglige ; car, en économie politique, nous ne pouvons nous occuper (si ce n'est accessoirement) que de la portion d'utilité qui a été donnée avec des frais, car l'utilité sans valeur ne saurait entrer dans l'appréciation de nos biens ; pas plus qu'une santé robuste, si ce n'est pour remarquer la jouissance qui en résulte.

À l'égard de l'exemple ingénieux que vous me citez dans votre lettre, de deux pains égaux en qualité, égaux en valeur ; l'un, qui a été produit sur une terre dont le fermier paie un gros fermage ; l'autre, sur une terre dont le fermier paie peu ou rien, cette hypothèse me paraît exposer votre doctrine plus clairement qu'elle n'avait été exposée jusqu'à présent. Permettez-moi de l'expliquer d'après la mienne.

La nature fait présent aux hommes du sol, et, par conséquent, du service productif que peut rendre le sol. Si les hommes se partagent les produits spontanés de la terre, comme font les peuples chasseurs et nomades, le consommateur ne paie rien pour le service rendu par la terre. Si les hommes jugent à propos, pour que les produits soient plus abondants, de se partager le sol lui-même, et d'attribuer seulement à quelques-uns d'entre eux (aux propriétaires fonciers) les services productifs que le sol peut rendre, on verra arriver ce que nous avons sous les yeux, c'est-à-dire que les profits fonciers qu'un propriétaire tirera de son fonds, seront considérables si les besoins de la société sont considérables, si sa terre exige peu de frais de culture ; et qu'ils seront petits ou nuls si le prix courant du produit ne peut rien payer au-delà des frais de main-d'œuvre et des intérêts du capital employés à la culture. C'est au reste, comme vous le savez fort bien, la doctrine d'Adam Smith, qui dit quelque part que, de tous ceux qui concourent, soit directement, soit indirectement, à la production, le propriétaire foncier est celui qui a le plus à souffrir des circonstances contraires à la production.

Je ne comprends pas pourquoi vous dites, dans votre lettre, que l'on ne peut tirer aucune conclusion de l'explication que je donne dans mes ouvrages, du phénomène des deux pains qui valent le même prix, quoique l'un ait coûté beaucoup plus de travail que l'autre. Il me semble que nous en pouvons tirer cette instruction (ainsi que je le fais dans plusieurs endroits de mon *Traité*), que les progrès essentiels de la production consistent dans la substitution que nous réussissons à faire des services gratuits de la nature, aux services coûteux de notre industrie et des instruments qu'elle est obligée de payer ; car si, par une supposition impossible à réaliser complètement, nous parvenions à obtenir par des services gratuits toutes les utilités imaginables, nous serions tous plus riches que David Ricardo, car il y a des

choses désirables qui surpassent la portée des plus grandes fortunes.

Vous ajoutez : « Ce que nous voulons savoir, c'est la loi générale qui détermine la valeur du pain relativement à la valeur de toutes les autres choses. » Mais, mon cher monsieur, n'est-ce pas la connaissance que je cherche à donner en analysant les causes qui influent sur les quantités offertes et demandées ? Le besoin qu'on a d'une chose fait naître la demande ; les frais nécessaires pour produire cette chose restreignent la quantité demandée. Lorsqu'aux yeux du consommateur le produit vaut autant que les frais de production qu'il coûte, on le produit ; lorsque la valeur qu'on y attache n'égalé pas la valeur des services productifs, on ne le produit pas ; et toutes ces valeurs, celle des services productifs, aussi bien que celle des produits, sont des valeurs, échangeables, qui ont leur prix courant ; et leur prix courant sont des faits. Le travail ne détermine donc pas seul la valeur des produits, ainsi que vous l'établissez dans vos ouvrages.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que ces doctrines, avec tous leurs développements, posent les bases essentielles du sujet.

C'est avec bien du plaisir que j'apprends que vous avez formé à Londres un club d'économistes-politiques ; et je ne doute pas qu'il contribue puissamment à répandre les principales vérités dont se compose cette science. Ce que je désire par-dessus tout, c'est que ceux de ces principes qui ne sont point abstraits, ceux qui ne sont que l'exposition naïve des faits et de leurs conséquences, se répandent dans toutes les classes des citoyens. Nous n'avons pas besoin de former des controversistes habiles dans l'arme du syllogisme, mais des économistes pratiques ; or, il ne faut pour cela que des notions accessibles au simple bon sens. Ce que je crains, c'est que nous ne rebutions le commun des hommes par des raisonnements trop abstraits.

Si vous admettez des associés étrangers, je m'estimerai heureux d'être membre d'une société si respectable.

Agréez, etc.

J.-B. SAY.

P. S. J'ai vu avec peine que plusieurs des écrivains anglais qui ont fait mention de mes *Lettres à Malthus* ont interprété ironiquement les éloges que je donne à l'illustre auteur de *l'Essai sur la Population*. Vous le rencontrez quelquefois ; ayez l'extrême bonté de lui dire que les témoignages de mon admiration pour son premier ouvrage sont la fidèle expression des sentiments qui m'animent ; sentiments que ne sauraient altérer les discussions où nous sommes entrés sur quelques questions d'économie politique. J'ai lu les principaux écrits où l'on a attaqué ses principes sur la population (qui ne sont au reste que l'opinion développée de presque tous les publicistes sur cette matière), et je serais bien aise qu'il sût que toutes ces attaques n'ont en rien ébranlé l'estime que j'ai conçue pour le livre et pour l'auteur.

VIII.

DAVID RICARDO À J.-B. SAY.

Londres, 5 mars 1822.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu votre bonne lettre en réponse à la mienne du mois de mai. Je vous dois beaucoup de remerciements pour la peine que vous avez prise de m'expliquer votre manière

de voir, relativement à la valeur ; et j'observe avec plaisir que notre dissentiment est beaucoup moins grand que je ne l'avais cru jusqu'ici.

Vous dites qu'il y a deux espèces d'*utilités* ; l'une qui dérive de la nature, à laquelle le travail de l'homme n'a aucune part ; vous dites que pour cette utilité naturelle, on ne peut rien obtenir en échange ; mais que c'est seulement pour celle qui est donnée par le travail ou l'industrie, que l'on peut avoir quelque chose qui ait une valeur du même genre ; vous dites qu'*en économie politique nous ne pouvons nous occuper que de la portion d'utilité qui a été donnée avec des frais* ; et, d'après ce principe, vous expliquez le cas que je vous ai opposé d'une livre de fer et d'une livre d'or, auxquelles j'ai supposé exactement la même utilité, quoique l'or vaille 2,000 fois davantage. Si nous donnons 2,000 fois plus pour l'or que pour le fer, c'est, dites-vous, parce que cette espèce d'utilité, qui est du ressort de l'économie politique, est 2,000 fois aussi grande que celle qui est donnée au fer ; et que le fer a 1,999 parties d'utilité naturelle, pour laquelle on ne donne rien, et dont l'or n'est pas pourvu.

Quoique je ne puisse pas approuver les termes dont vous vous servez pour expliquer cette vérité, je dois convenir qu'elle est incontestable, et je ne me suis jamais opposé, au fond, au raisonnement qui la prouve, puisque j'ai toujours soutenu que les produits ont un prix égal à la quantité de travail qu'on y a mise. Et lorsque vous dites qu'ils sont précieux en proportion de leur utilité, et qu'ils sont utiles en proportion de la quantité de travail ou d'industrie qu'on y a mise, vous exprimez dans le fait la même opinion en d'autres mots.

Il résulte de votre doctrine que si, par un procédé plus économique, des 2,000 portions d'utilité données à l'or par l'industrie, 1,000 portions venaient à être données par la nature, et 1,000 autres par l'industrie, l'or tomberait à la moitié de sa valeur d'échange. Alors, une livre d'or forme-

rait-elle une portion de richesse égale à ce qu'elle était auparavant ? — Vous seriez obligé de convenir que *non*, car vous dites que la richesse se fonde, non pas sur la quantité de la marchandise, mais sur sa valeur. Et moi, au contraire, qui n'estime pas les richesses par leur valeur, mais par la somme entière d'utilité que possèdent les choses qui constituent la richesse, de quelque source qu'elle provienne (que ce soit de la nature ou de l'industrie), je dirais que je suis aussi riche après qu'un procédé plus économique a été découvert, quoique ma richesse fût effectivement réduite à la moitié de sa valeur antérieure.

En m'exprimant ainsi, je serais justifié par plusieurs passages de vos ouvrages. Dans la seconde édition de votre *Catéchisme d'économie politique*, vous dites (page 2) que la richesse d'une personne est proportionnée à la valeur des choses qu'elle possède, et non à leur quantité. Et quand votre interlocuteur vous demande d'expliquer ce que c'est que la *valeur des choses*, vous répondez que c'est la quantité de toute autre chose que leur propriétaire peut se procurer par leur moyen, s'il juge à propos de les échanger. Il me semble qu'il y a là-dedans une contradiction ; car vous nous dites que la richesse est proportionnée à la valeur, et que la valeur est en proportion de la quantité des choses. Les richesses sont donc *en proportion de la quantité* ; et, cependant, vous dites qu'elles sont en proportion de la valeur, et *non en proportion de la quantité*.

Supposons que la même cause, un procédé plus économique, en diminuant la valeur de l'or de moitié, diminue au même point, d'une manière analogue, les chapeaux, les souliers, le drap et le linge : une livre d'or achètera tout autant de chapeaux, de souliers, de drap et de linge qu'auparavant. Je vous demande si, dans ce cas, un homme qui possède une livre d'or est aussi riche qu'auparavant ? D'abord vous répondrez : *Non, parce qu'il ne possède pas une marchandise de*

valeur pareille ; et ensuite vous répondrez : *Oui, parce qu'il peut acheter une même quantité de tout autre chose.*

Dans vos *Lettres à Malthus*, vous dites, avec grande raison, que si une certaine quantité de blé ou de drap venaient à être produits avec une facilité telle qu'on eût pour les mêmes frais de production une quantité double de ces produits, leur valeur baisserait de moitié. Quoi ! vous considérez la seule valeur comme la mesure de la richesse ; et, cependant, vous convenez qu'une personne qui obtient en échange une *quantité* double de drap ou de blé, obtient plus de richesses !

« Les produits dans un tel échange, dites-vous, sont mis en opposition de valeur avec les services productifs ; or, comme en tout échange, l'un des deux termes vaut d'autant plus qu'il obtient une plus grande quantité de l'autre, il résulte que les services productifs valent d'autant plus que les produits sont plus multipliés et à plus bas prix. Voilà pourquoy la baisse des produits, en augmentant la valeur des fonds productifs d'une nation et des revenus qui en émanent, augmente les richesses nationales. Cette démonstration, qui se trouve en détail au chap. 3 du liv. II de mon *Traité d'économie politique*, 4e édition, a rendu, ce me semble, quelque service à la science, en expliquant ce qui jusque-là avait été senti sans être expliqué, c'est que bien que la richesse soit une valeur échangeable, la richesse générale est accrue par le bas prix des marchandises et de toute espèce de produits. »

Ainsi, doublez par des procédés économiques la production du producteur A, du producteur B, du producteur C, vous n'augmentez pas leur richesse, si la concurrence met leur produit au niveau de leurs frais de production : mais, collectivement, ils sont deux fois aussi riches qu'auparavant. Bien sûrement, dans une telle explication, les mots *richesses* et *valeurs* ne sont pas employés dans un même sens.

Relativement à l'autre cas, celui des deux pains d'égale valeur, quoique la rente qui en provient soit fort différente, nous sommes d'accord à beaucoup d'égards. La rente (fermage) est l'effet du monopole dont jouit la terre, et doit hausser avec la valeur du pain et les difficultés qui se rencontrent à en obtenir davantage. Mais le dernier pain qui peut surmonter ces difficultés ne paie que peu ou point de rente au propriétaire, et sa valeur, aussi bien que celle de tous les autres pains, s'élève parce qu'une plus grande partie de son utilité vient de travail et d'industrie, et une moindre partie, d'agents naturels. Vous dites que l'offre et la demande règlent le prix du pain : c'est bien vrai ; mais qu'est-ce qui règle la quantité offerte ? Les frais de production, la quantité d'utilité communiquée au pain par l'industrie. La rente (fermage) est un effet du haut prix et n'en est pas la cause. Dans le prix de certains pains, il entre peu de rente, peut-être pas du tout.

Vous dites que le prix du pain est déterminé par les services productifs : sans doute ; mais dans un pain de 5 shillings, les services productifs peuvent être répartis ainsi :

Pour la rente (fermage)	2	}	5 shillings.
Pour l'intérêt du capital	1		
Pour le travail ou l'industrie	2		

Tandis que dans un autre pain de la même grosseur et de la même valeur, les services productifs seront répartis ainsi :

Pour la rente	rien	}	5 shillings.
Pour l'intérêt	1		
Pour le travail	4		

Je n'aime pas à mettre ainsi les frais de production en un bloc. J'ai besoin de savoir quelle influence a chacun d'eux pour donner de la valeur au pain.

À la dernière réunion de notre club d'économie politique, j'ai lu votre lettre, et j'ai été chargé par l'assemblée de vous en adresser ses remerciements. Cette société a de fort modestes prétentions, et n'a point songé à s'adjoindre des associés étrangers. Mais elle a adopté la résolution d'admettre des étrangers comme membres honoraires, et vous avez été reçu en cette qualité à l'unanimité. Nous espérons, avec le temps, pouvoir élever notre existence, comme club, à la dignité d'une académie, et devenir un corps savant de plus en plus nombreux.

J'ai reçu, par M. Franck Place, la seconde édition de votre *Catéchisme d'économie politique*, dont je vous remercie bien. Je n'ai encore examiné que les deux premiers chapitres, et je me promets beaucoup de plaisir et d'instruction à la lecture du reste.

Je demeure, mon cher Monsieur, avec la plus grande estime, votre dévoué.

David RICARDO.

IX.

J.-B. SAY À DAVID RICARDO

Paris, 1^{er} mai 1822.

Mon cher Monsieur,

Votre lettre du 5 mars renferme des développements pleins de justesse et de clarté, et qui contribueront à réduire quelques questions fondamentales en économie politique à leur plus simple expression. Je me range à votre avis sur plusieurs points ; mais sur d'autres, je prends la liberté de réclamer un nouvel examen de votre part.

Il y a, j'en conviens, une apparente contradiction dans ce que je dis dans mon *Catéchisme*, qui, n'étant que l'expression la plus commune et la plus populaire des plus importantes vérités, n'en doit être que plus irréprochable sous le rapport de la clarté et de la rectitude des pensées. J'ai dit (page 2 de la seconde édition) que l'on estime la richesse d'une personne par la valeur des choses qu'elle possède, et non par leur quantité ; et je dis un peu plus loin que l'on estime la valeur de ces choses par la quantité des choses que l'on peut acquérir par leur moyen. Vous en concluez que je ne veux pas, dans le premier cas, que l'on mesure la richesse sur la quantité des choses que l'on peut obtenir par son moyen ; et que, dans le second cas, je veux qu'on la mesure ainsi ; ce qui m'expose de votre part au reproche de contradiction.

Mais cette prétendue contradiction est expliquée dans la même page, par les exemples dont je me sers. N'est-il pas constant que deux aunes de drap, valant cent francs, sont une richesse supérieure à dix aunes de toile commune, valant 20 francs ? Quand ensuite je dis qu'un cheval qui peut se vendre 20 pièces d'or, est une richesse double d'un cheval dont il est impossible de tirer plus de 10 pièces d'or, le nombre des pièces n'est pas une mesure de la portion de richesse qui résulte de la possession de ces chevaux ? N'est-il pas évident qu'une quantité de choses de différentes valeurs, comme le drap et la toile, n'est pas une mesure des richesses ; mais que le nombre comparé de choses d'égale valeur est un bon moyen de comparer deux richesses ?

Au surplus, puisque vous m'avez mal compris, il faut bien que je me sois mal exprimé ; je corrigerai cette logomachie ; et, en attendant, je vous remercie de votre critique.

Vous me dites ensuite : « Supposons qu'un procédé plus économique baisse de moitié la valeur de l'or, des souliers, des chapeaux et de toutes les autres choses : une livre d'or achètera tout autant de chapeaux, de souliers et de linge qu'auparavant. Je vous demande si, dans ce cas, un homme

qui possède une livre d'or est aussi riche qu'auparavant ? D'abord, vous me répondez non, parce qu'il ne possède pas une marchandise de valeur pareille, etc.... »

Je vous demande bien pardon ; je ne réponds pas NON : je réponds OUI ; car dans cette supposition, une livre d'or, en baissant de prix, peut néanmoins acheter une quantité pareille de choses semblables.

Vous me faites un reproche du même genre relativement à un passage de mes *Lettres à Malthus* et je crois que vous ne l'auriez pas fait, si j'avais eu le talent de faire bien comprendre l'importante théorie de la production, que je considère toujours comme un grand échange que nous faisons de nos services productifs contre les produits. Certes, si, au moyen des mêmes services, nous acquérons plus de produits, nos services *valent* davantage ; nous sommes plus riches, puisque nous acquérons plus de choses.

Cette explication, dont toutes les parties sont susceptibles, je crois, d'une démonstration rigoureuse, s'accorde fort bien avec la proposition qui établit que deux portions de richesse sont entre elles comme les quantités d'un même produit que l'on pourrait acquérir par leur moyen.

Du reste, je ne pense pas que nous devions avoir la prétention de donner des définitions abstraites, notamment de la richesse ; c'est-à-dire une définition où nous ferions abstraction du possesseur et de la chose possédée. C'était ainsi que procédaient les disputeurs du Moyen âge ; et c'était, je crois, la raison pour laquelle ils ne s'entendaient jamais. Une définition trop générale et qui n'entre pas dans les particularités qui distinguent chaque objet, n'apprend rien. Ne vaut-il pas mieux faire connaître un objet à mesure que l'on peut lui appliquer les caractères qui le distinguent ? Le lecteur alors en conçoit nettement l'idée.

Savez-vous bien, mon cher monsieur, que votre lettre contient un aveu précieux que je regarde comme un hommage rendu à la vérité. C'est quand vous dites que *vous*

n'aimez pas à mettre en un bloc les frais de production, et que vous avez besoin de savoir dans quelle proportion chacun d'eux donne de la valeur à un produit. Il m'avait semblé que jusqu'ici vous n'accordiez ce privilège qu'au travail ou à l'industrie ; et que vous le refusiez au fermage et à l'intérêt du capital. En parlant ainsi des différents *frais de production*, vous approuvez implicitement l'analyse et l'estimation que j'ai essayé d'en faire.

Je suis fort reconnaissant de l'accueil que la Société économique-politique a bien voulu me faire, et je lui en témoigne ma gratitude dans une lettre que j'adresse à son secrétaire, M. Cowell junior. Je sou mets en même temps aux méditations de la Société deux ou trois questions dont la solution me semble importante.

Notre nation, absorbée par les affaires, par les plaisirs, par les querelles politiques, donne bien peu d'attention aux questions économiques ; aussi les progrès de son instruction en ce genre sont-ils bien lents. Je développe deux fois par semaine quelques principes élémentaires entièrement d'application, dans un très joli amphithéâtre que le gouvernement a fait construire au Conservatoire des Arts et Métiers ; et j'observe, à la honte de notre nation, que la moitié de mon auditoire se compose d'étrangers, Anglais, Russes, Polonais, Allemands, Espagnols, Portugais et Grecs. Le prince héréditaire du Danemark, qui va bientôt partir pour Londres, ne pouvant suivre cet enseignement, m'a prié de l'initier en particulier aux principes de l'économie politique qu'il m'a paru saisir fort bien ; ce qui est d'un bon augure pour les peuples qu'il aura à gouverner.

Veillez, mon cher monsieur, demeurer toujours persuadé de ma haute estime et de mon constant attachement.

J.-B. SAY.

CORRESPONDANCE AVEC THOMAS ROBERT MALTHUS

Avec son *Essai sur le principe de population* (1798), l'un des tout derniers ouvrages polémiques du XVIII^{ème} siècle, Thomas Robert Malthus arriva avec fracas sur la scène intellectuelle anglaise. Approfondissant ses premières réflexions économiques, Malthus dénonça l'effet des Lois sur les Pauvres (*Poor Laws*) sur la surpopulation, tandis que son collègue David Ricardo signalait sa tendance à faire baisser les salaires jusqu'au minimum vital. Après la publication des *Principes* de Ricardo, il s'attacha à fournir un pareil traité, corrigeant les vues de ce dernier ainsi que celles de Jean-Baptiste Say. Il livra le fruit de ses travaux en 1820, avec les *Principes de l'économie politique*, auxquels il joignit, en 1827, des *Définitions en économie politique*. Dans ces deux textes, Malthus développa une théorie de la demande en tous points opposée à celle de son rival Say, et anticipa les théories de Keynes sur la demande effective, qui reconnaîtra Malthus comme un grand précurseur de sa *Théorie générale* (1936).

Dans le choix éditorial de notre *Correspondance économique de J.-B. Say*, nous n'avons pas souhaité retenir les cinq volumineuses lettres qui forment les *Lettres à Malthus*, publiées en 1820, d'abord parce que ces lettres n'en sont pas, mais doivent plutôt être considérées comme une critique des théories de Malthus, écrite sous forme de lettres. Chacune de ces lettres aurait au surplus couvert une vingtaine de pages, ce qui se serait opposé à notre ambition de faire lire l'économie à travers de la correspondance, et non des développements d'ouvrages théoriques. Ainsi, les *Lettres à Malthus* feront l'objet d'une réédition séparée, plus propre à les rendre intelligibles et à les faire goûter du public.

I.

J.-B. SAY À M. MALTHUS.

Paris, 24 février 1827.

Monsieur,

J'ai eu le plaisir de recevoir l'exemplaire des *Définitions in political Economy* que vous m'avez destiné, et je suis extrê-

mement sensible à ce souvenir de votre part. Vous ne pouvez douter du grand intérêt que j'ai mis à la lecture de cet ouvrage qui contribuera beaucoup aux progrès de l'économie politique ; car on ne dispute le plus souvent que faute de s'entendre. Il facilitera pour beaucoup de Français l'intelligence des ouvrages écrits en votre langue.

Vous avez, monsieur, heureusement surmonté, dans bien des cas, une difficulté qui accompagne toutes les définitions et surtout en économie politique. Il est rare qu'une définition puisse suffire pour faire entendre la nature d'une chose et ses propriétés, parce que, dans la plupart des cas, sa nature est compliquée et ses propriétés nombreuses. Veut-on faire connaître une chose sous tous ses rapports ? La définition devient trop longue. Si l'on ne caractérise que les rapports principaux, elle est incomplète. De quelque manière qu'on s'y prenne on prête à la critique ; je l'ai éprouvé ; vous l'éprouverez peut-être, et cependant je me flatte que nos efforts n'auront pas été superflus.

Je n'entreprendrai point de vous dire tous les endroits de votre dernier ouvrage que j'ai admirés, ils sont trop nombreux pour les relever, et je vous avoue que dans vos attaques contre MM. McCulloch et Ricardo en particulier, l'expérience et la raison me paraissent entièrement de votre côté. Je suis sensible aux expressions obligeantes dont vous accompagnez mon nom dans plusieurs endroits du livre ; mais je crois vous devoir quelques explications sur les endroits où vous me refusez votre suffrage. Il m'est trop précieux pour que je ne cherche pas à le conquérir.

Vous dites, page 19 : *He (M. Say) has strangely identified utility and value, and made the utility of a commodity proportionnal to its value, etc.*

Vingt passages de mon *Traité* indiquent cependant bien clairement que je n'attribue de la valeur qu'à l'utilité qui a été donnée par l'industrie. Je dis que les hommes ne mettent aucun prix à ce qui n'est bon à rien ; mais non que tout ce

qui est utile à un prix. La plus légère observation aurait suffi pour me donner un démenti ; ma doctrine entière prouve le contraire. Je dis (4^e éd., t. 2, pag. 5) : *Des besoins des hommes les uns sont satisfaits par l'usage que nous faisons de certaines choses que la nature nous fournit gratuitement, telles que l'air, l'eau, la lumière du soleil. Nous pouvons nommer ces choses des richesses naturelles, parce que la nature seule en fait les frais. (Voilà bien les choses qui possèdent ce que Smith appelle a value in use) Comme elle (la nature) les donne à tous, personne n'est obligé de les acquérir au prix d'un sacrifice quelconque. Elles n'ont donc point de valeur échangeable.*

Je poursuis en disant : *D'autres besoins ne peuvent être satisfaits que par l'usage que nous faisons de certaines choses auxquelles on n'a pu donner l'utilité qu'elles ont, sans leur avoir fait subir une modification, sans avoir opéré un changement dans leur état, sans avoir pour cet effet surmonté une difficulté quelconque. Tels sont les biens que nous n'obtenons que par les procédés de l'agriculture, du commerce ou des arts. Ce sont les seuls qui aient une valeur échangeable. Ne voilà-t-il pas the value in exchange de Smith !*

Pouvez-vous équitablement dire que je confonds l'utilité avec la valeur, tandis que je distingue l'utilité qui se paie et celle qui ne se paie pas ?

Vous posez, monsieur, quatre règles fort sages pour l'emploi des termes : 1^o vous voulez que le sens qu'on y attache ne contredise pas celui qu'un usage général leur attribue. Je n'ai fait qu'analyser le sens qu'on attache au mot utilité ; je ne l'ai point détourné. 2^o Vous voulez qu'on adopte le sens des auteurs qui font autorité, à moins qu'on ne donne de bonnes raisons pour le changer ; je corrobore et j'explique, dans le cas ci-dessus, l'expression de Smith. 3^o Vous voulez que le nouvel emploi que l'on fait d'une expression contribue aux progrès de la science. Il m'a semblé qu'en montrant que la production consiste uniquement à donner de la valeur en donnant de l'utilité, j'ai posé l'économie politique sur sa véritable base. 4^o Vous voulez que le

sens adopté soit toujours conforme à lui-même et s'accorde avec celui de tous les autres termes : or, on convient généralement sur le continent que le sens que je donne au mot *utilité* est concordant avec toute ma doctrine. Nul auteur, jusqu'à votre dernier ouvrage, n'avait, je crois, donné comme moi un gage de cette concordance en rapprochant, comme je l'ai fait dans mon *Épitomé*, tous les termes employés dans mes ouvrages et en montrant les rapports qui les lient.

Si le terme *utilité* en particulier est conforme aux règles que vous-même avez posées, comment pouvez-vous m'accuser de les avoir violées toutes les quatre à l'occasion de ce mot ? J'en appelle à votre justice.

En même temps que je prends la défense du mot *utilité*, comme le seul propre à faire entendre en quoi consiste la production, je confesserai que ma doctrine des *débouchés* que vous avez combattue dans vos autres ouvrages, et dans celui-ci (page 65), est en effet sujette à quelques restrictions. Je l'ai tellement senti que, dans la cinquième édition de mon *Traité* (tome I^{er}, page 194 et suivantes), qui a été publiée en trois volumes à la fin de l'année dernière, j'ai exposé cette restriction, quoique MM. Ricardo, Mill et McCulloch aient adopté ma doctrine à cet égard, et que le ministère actuel de la Grande-Bretagne en ait fait la base de son nouveau système commercial ; il vaut mieux s'attacher à l'investigation des faits et de leur enchaînement qu'à des syllogismes. Dans cette cinquième édition, j'ai en même temps combattu vivement les abstractions sur lesquelles on bâtit une économie politique idéale. Je regrette beaucoup qu'il ne me reste pas un seul exemplaire à vous offrir de cette dernière édition, dont plusieurs parties sont complètement réécrites et corrigées.

Je me trouve heureux que vous ayez donné (bien que tacitement) votre approbation à une doctrine que j'ai mise en avant le premier, qui a été adoptée en Russie, en Allemagne,

en Italie, mais point que je sache jusqu'à ce moment par les économistes anglais. J'ai distingué, comme vous savez, dans l'œuvre de la production, le capital du service que rend le capital ; la valeur de ce service peut être représentée par l'*intérêt*, valeur différente de celle du capital, de même que le service que rend la terre est représenté par le fermage (*rent*), dont la valeur est autre que la valeur de la terre. C'est sur ce fondement que j'ai admis trois sortes de services productifs, tandis que les économistes anglais n'en admettent qu'un, celui de l'industrie (*labour*). C'est sur le même fondement que vous admettez (page 201) le profit du capital comme un des éléments de la valeur des choses, et que dans vos définitions (page 242) vous mettez au rang des services productifs (*conditions of the supply of commodities*) le *percentage* qui représente le secours que l'industriel tire d'un capital. Mais pourquoi refusez-vous au service de la terre, quand elle est une propriété, ce que vous accordez au service du capital ?

La doctrine de Ricardo, que le profit de la terre ne fait pas partie du prix des choses, vous fait-elle illusion ? Mais vous admettez vous-même (page 216), aussi bien que moi, que *the numbers, powers, and wants of those who wish to obtain a commodity, is the foundation of all value*. Cela étant, les besoins des hommes, dans un certain état de la société, ne peuvent-ils pas être tels qu'ils mettront un prix aux services que peut rendre un fonds de terre, et qu'ils paieront en conséquence ce service à celui qui est propriétaire de la terre, de même qu'ils paient au manouvrier propriétaire de deux bras le service que deux bras peuvent rendre ?

Encore un mot, monsieur, au sujet des produits immatériels auxquels vous refusez impitoyablement le nom de produits, quoique vous-même ayez créé de beaux et bons produits de ce genre. Est-ce parce qu'ils ne peuvent rien ajouter au capital du pays ? Mais quand un propriétaire foncier a consommé dans l'année son revenu de l'année, il n'a pas ajouté la moindre valeur au capital du pays : on ne nie pour-

tant pas que sa terre, son capital et son industrie aient donné un produit égal à ce qu'il a consommé. De même, quand un service personnel a été rendu, il y a eu un besoin satisfait par un service qui a été payé et consommé ; il est donc un *produit* au même titre que la satisfaction produite par une pêche qu'on a mangée, à laquelle vous ne refusez pas d'être un produit, quoiqu'il n'en reste rien au bout de l'an. Tous les économistes de la Grande-Bretagne nieraient cette vérité qu'elle n'en existerait pas moins ; et ils s'exposeraient à ce qu'on leur fit la célèbre réponse de Galilée : *E pur si muove.*

J'espère, monsieur, que vous me pardonnerez la franchise de mes observations, qui ne me sont dictées que par l'amour de notre belle science, et par le cas infini que je fais de votre caractère et de vos opinions. Je ne finirai pas ma lettre sans rendre de nouveaux hommages aux clartés qui résultent de votre dernier travail, que je contribuerai à faire connaître à notre public par une notice dans la *Revue encyclopédique*.

Agréez de nouveau l'assurance de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

J.-B. SAY

II.

M. MALTHUS À J.-B. SAY

Mon cher Monsieur,

Votre obligeante et intéressante lettre, de même que le présent qui l'accompagnait, par la faute des libraires, ne me sont parvenus qu'à la fin de mai. Je partais de chez moi, et depuis ce moment, ayant souvent changé de place et ayant eu beaucoup d'affaires, il m'a été impossible d'écrire.

Je suis bien satisfait de voir que vous approuviez en grande partie mon dernier ouvrage, et que vous pensiez que j'ai réussi à aplanir plusieurs des difficultés qui appartiennent aux définitions en économie politique.

Je serais bien fâché d'avoir mal représenté quelqu'une de vos idées, et vous me rendez certainement la justice de croire que ce n'a pas été à dessein. Je conviens, quoique peut-être je ne l'aie pas exprimé assez clairement dans mon livre, que vous n'attribuez pas de la valeur à toutes sortes d'utilités qui ne sont pas le résultat d'un travail ; que vous faites une distinction non moins juste qu'importante entre les richesses sociales et les richesses naturelles ; et que vous considérez les premières comme ayant une valeur d'échange que les autres n'ont pas ; mais je sou mets à votre candeur de décider si ce que j'ai dit, dans la dernière partie de la phrase citée dans votre lettre, ne doit pas être considéré comme une explication de ce qui se trouve dans la première partie, et si la dernière partie n'est pas complètement justifiée par la doctrine contenue dans ce passage de votre dernière édition, que je viens de me procurer : « La chose la plus inutile et même la plus incommode, comme un manteau de cour, a ce qu'on appelle ici son utilité, si l'usage dont elle est, quel qu'il soit, suffit pour qu'on y attache *un prix*. Ce prix est *la mesure de l'utilité qu'elle a au jugement des hommes*, de la satisfaction qu'ils retirent de sa consommation. » J'avoue que l'espèce d'*utilité* caractérisée par le terme *inutile* est fort distincte de l'utilité à laquelle vous faites allusion lorsque vous dites que le prix d'une chose *est la mesure de l'utilité qu'elle a*.

De même, lorsque vous citez le cas dans lequel l'utilité d'un objet *ne vaut pas ce qu'elle coûte*, le sens dans lequel le mot *utilité* doit être pris est tout-à-fait différent de celui qu'un lui donne communément. Dans le nouveau sens que vous lui donnez, vous seriez forcé d'avouer que la quantité de nourriture, qui vaut, suivant le cours du jour, 1000 livres sterling, n'est pas plus utile qu'un diamant du même prix, et partout,

excepté dans le cas d'un don gratuit de la nature, la signification des mots utilité et valeur se trouverait identique.

Or, ce langage me semble non seulement contraire à l'usage commun, mais tout à fait incommode. Si l'on employait ainsi les termes *utile* et *utilité*, comment pourrait-on exprimer ce que nous avons souvent occasion d'exprimer, je veux dire la différence essentielle qui existe entre ce qui peut véritablement rendre un service à tous les hommes, et ce qui a simplement un prix élevé et ne peut satisfaire que les caprices d'un petit nombre d'hommes ? Je conviens que tout ce qui peut passer pour une richesse, tout ce qui a du prix, a une sorte d'utilité, et qu'on peut en tirer parti ; et je n'aurais aucune objection contre cette proposition, que la *production* n'est qu'une *production d'utilité*, si elle ne conduisait pas à cette conséquence que le prix et la valeur sont la mesure de l'utilité. Mais comme vous en tirez cette conséquence, et comme l'application du mot *utilité*, dans ce sens, n'est pas nécessaire à l'explication de la production, je crains d'être obligé de soutenir l'opinion que ce mot doit conserver son acception ordinaire.

Je suis très heureux de voir que vous jugiez que quelque limitation doit être admise dans votre doctrine des *débouchés*. Pour être assurés de nos progrès en économie politique, j'ai toujours été d'opinion qu'il fallait fréquemment recourir à l'expérience, et vérifier si nos théories s'accroissent avec les faits qui nous entourent. Voilà pourquoi je ne pouvais admettre votre doctrine telle qu'elle était d'abord présentée. Il faut convenir que la question change entièrement quand vous dites que ce qui est produit par la terre, le travail et le capital, n'est pas un produit quand la vente qu'on en peut faire ne paie pas les services employés dans cette production suivant leur prix courant. Il est évident qu'il ne s'aurait y avoir une superfétation de produits de cette espèce ; car, ainsi que vous l'observez judicieusement, la proposition ainsi conçue implique qu'il y a une demande effective pour

le produit. Mais il est contraire à l'usage (et même à votre propre définition du mot produit : *L'utilité créée constitue le produit*) de dire que lorsque, par suite d'une superfétation, les produits tombent au-dessous de leurs frais de production, *ils ne méritent plus le nom de produits*. Vous devez convenir qu'à l'égard de ceux qui avaient coutume de les acheter, ils satisfont les mêmes besoins qu'auparavant, et que les portions qui forment l'excédent peuvent servir à d'autres personnes, et conservent une valeur quelconque, tout insuffisante qu'elle est pour rembourser les frais de production. Étant des résultats de l'industrie humaine, ayant de l'utilité et de la valeur, je ne vois pas comment nous pourrions leur refuser le nom de produits ; or, ces produits, vous convenez vous-même que l'on peut en trop produire.

C'est toujours un plaisir pour moi quand je vois que nous sommes d'accord, et je suis de votre opinion, en pensant que le profit du capital doit décidément être distingué du capital qui le fournit. Adam Smith fait cette distinction, quand il dit que le prix se compose des salaires du travail et de la rente du fonds de terre. Il observe de plus que le capital qui sert à la production et indemnise son employeur par un profit à tant pour cent du capital avancé, est lui-même composé des mêmes trois éléments, et, par conséquent, que le tout se compose de trois éléments.

Vous me demandez pourquoi, lorsque j'admets le profit du capital comme un des éléments de la valeur, je refuse à la rente (au fermage) ce que j'accorde au profit. Je réponds que, dans le travail de la production, je suis bien loin de déprimer le service productif de la terre, ou de convenir que les hommes ne mettent pas un prix et souvent un très haut prix à ce même service ; prix qui est payé au propriétaire sous la forme d'un fermage. Néanmoins, je pense que le fermage n'a pas, sur les prix d'une grande quantité de produits, la même influence que les salaires et les profits.

Adam Smith lui-même dit que le fermage entre dans le prix des marchandises d'une autre manière que les salaires et les profits ; c'est-à-dire non comme une cause, mais comme un effet. Il est en effet certain que tandis qu'il y a dans un district en particulier ce qu'il nomme un taux naturel et ordinaire de salaires et de profits, il n'y a rien de pareil à un taux naturel et ordinaire des fermages, puisqu'il y a dans le même district des terres de diverses qualités ; qu'il y en a qui se louent 2, 3, 4 livres sterling l'acre, et d'autres qui ne se louent que 3, 4, 5 shillings ; et pourtant un boisseau de blé provenant d'un terrain à 5 shillings l'acre se vendra aussi cher qu'un boisseau de blé égal en qualité, qui sera venu sur un terrain de 3 livres sterling l'acre. En conséquence, bien qu'il soit vrai que, en cherchant les éléments du prix de la plupart des choses, on le trouve composé en grande partie de fermage en diverses proportions, néanmoins, il n'est aucun pays à peine où le prix d'un boisseau de blé excède notablement les frais de main-d'œuvre et de profits des capitaux indispensables pour le produire dans les circonstances les plus défavorables. Le fermage n'influe donc pas sur le prix du blé au même degré que la main-d'œuvre et le capital.

M. Ricardo a tiré de trop larges inductions de la doctrine des *différentes qualités du sol*, et est tombé par là dans quelques erreurs ; mais la doctrine était originairement la mienne, comme il en convient lui-même ; et toutes les fois qu'elle sera bien exposée et bien comprise, je suis convaincu qu'on la trouvera tout à la fois importante et vraie ; c'est-à-dire qu'on trouvera qu'elle rend parfaitement raison de quelques phénomènes observés, notamment de la différence qui se trouve entre le monopole des propriétaires et un monopole ordinaire ; entre le monopole de la machine appelée *terre* et des machines de construction humaine.

À l'égard de ces objets immatériels auxquels vous paraissez croire que je refuse trop obstinément le nom de produits ou de richesses, j'ai bien examiné la matière, sans aucun préjugé contre votre doctrine. Je trouve bien quelques objections à opposer à la doctrine matérielle d'Adam Smith ; mais je suis convaincu qu'il y a des objections encore plus fortes à opposer à la doctrine immatérielle. Je dois donc, pour obéir à mes propres règles, adhérer à la première.

Ce n'est pas ici une question de fait, comme le mouvement de la terre auquel la réponse de Galilée s'applique si bien ; mais c'est une question de définition et de classification. Si le sens et le langage ordinaire sont de quelque poids, il faut convenir que lorsqu'il est question de richesses, et que nous comparons celles de différentes nations, notre attention est presque exclusivement fixée sur des objets matériels. Vous dites vous-même : « Une nation où il se trouverait une foule de musiciens, de prêtres, d'employés, pourrait être une nation fort bien divertie, bien endoctrinée et admirablement bien administrée ; mais voilà tout. » Et si, en même temps, elle était mal nourrie, mal vêtue et mal logée, je suis bien sûr que vous la trouveriez pauvre, quels que fussent les talents pour la musique, la prédication, et l'administration, qu'on y rencontrerait. Il n'y a pas longtemps que la pauvreté des savants, des auteurs, et notamment des poètes, était passée en proverbe. Cela ne montre-t-il pas que nous évaluons les biens de ces classes-là non par leurs talents, mais par les produits matériels dont leurs talents leur donnent le pouvoir de disposer ? Et s'ils ne peuvent disposer que de peu de produits matériels, nous les regardons comme pauvres. La nation à laquelle ils appartiennent est aussi regardée comme pauvre, si, par suite d'un goût exagéré pour leurs productions immatérielles, elle est obligée de se passer de produits matériels, et ne peut acheter que peu de marchandises au dehors.

En restreignant la signification des richesses aux objets matériels, je pense donc que nous employons ce mot dans son sens naturel et ordinaire ; et lorsqu'il s'agit de l'estimation quelconque des richesses de différents pays et des causes de leur accroissement, je trouve un prodigieux avantage à n'appeler *richesses* que ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution. Mais du moment que la ligne de démarcation entre les objets matériels et immatériels est ôtée, l'explication des causes qui déterminent la richesse des nations, et tout moyen de l'évaluer, deviennent extrêmement difficiles, sinon impossibles.

Nul des deux écrivains qui ont adopté la doctrine des produits immatériels ne se sont accordés sur la manière de les évaluer et de les mesurer. Quelques-uns des services productifs que le marquis Garnier regarde comme productifs sont regardés par vous comme improductifs, parce qu'ils sont inutiles. Mais comment peut-on estimer des services personnels, si ce n'est par le salaire qu'on en retire ? Et où peut être la ligne de démarcation entre ce qui est utile et ce qui ne l'est pas ? Il serait même absurde de considérer une multiplication de services inutiles, quoiqu'ils fussent bien payés, comme une augmentation de richesses proportionnée à ces mêmes salaires.

L'objection opposée à la doctrine immatérielle qui vient de la difficulté de mesurer l'utilité des services, est plus forte encore si on l'oppose à M. Storch et à l'auteur de l'article qui a été mis sur la cinquième édition de votre ouvrage, dans la *Revue encyclopédique*.

M. Storch dit nettement : « Le revenu d'une nation ne s'apprécie pas, comme le revenu d'un individu, d'après sa valeur, mais d'après son utilité, ou d'après les besoins qu'il peut satisfaire. » La *Revue* appuie beaucoup sur l'utilité et la richesse des qualités morales qui peuvent résulter des services personnels et de ceux du gouvernement. Mais com-

ment faire une évaluation quelconque de cette espèce d'utilité et de richesse ?

Si les besoins d'une société avaient pour objet principalement les qualités morales et intellectuelles, et fort peu les produits matériels, jamais elle ne passerait pour riche. Sans mettre en doute les avantages que procurent un bon gouvernement et des qualités morales, même pour la production d'une richesse matérielle, on est obligé d'avouer qu'une nation peut être morale et bien gouvernée et cependant pauvre. Une bonne instruction, une bonne morale et un bon gouvernement valent mieux que la richesse, mais ne sont pas de la richesse, suivant la commune acception de ce mot. Et comme les progrès de la richesse (dans la commune acception de ce mot) supposent une évaluation et une mesure, et que tandis qu'elle serait sous une forme immatérielle, elle échappe à toute appréciation, je ne peux qu'être d'avis que nous avons plus à perdre qu'à gagner, par une définition de la richesse différente de celle qui a été sanctionnée tout à la fois par l'usage et par le principal fondateur de la science de l'économie politique.

Vous m'accorderez volontiers, pour la franchise de mes observations, le même pardon que vous réclamez avec tant de justice pour les vôtres. Je me persuade que nous cherchons l'un et l'autre la vérité avec anxiété, et que nul de nous deux ne peut s'offenser d'une discussion libre et de bonne foi de nos opinions réciproques ; c'est de là que la vérité doit le plus vraisemblablement sortir.

Permettez-moi de conclure cette longue lettre, par laquelle je crains de vous avoir ennuyé, en vous assurant de mon respect bien sincère et de mon estime.

T. Rob. MALTHUS.

III.

J.-B. SAY À T.-R. MALTHUS.

Paris, juillet 1827.

Mon cher Monsieur,

À des objections faites avec candeur, permettez-moi de répondre de même. Il me semble qu'il est de notre devoir de contribuer autant qu'il dépend de nous à éclairer les points de l'économie politique qui peuvent laisser des doutes dans les bons esprits ; et, en mon particulier, j'éprouve d'autant plus le besoin de m'éclairer que mon projet est de publier l'année prochaine, sur cette matière, un ouvrage plus complet que tout ce que j'ai fait jusqu'ici.

Je conçois très bien qu'on puisse me blâmer relativement à l'extension que je donne au mot *utilité*, en l'appliquant à *tout ce qui peut servir à satisfaire les besoins des hommes*. Ces besoins étant de natures fort diverses, on devrait être porté à croire qu'il y avait des utilités fort diverses. Cependant, aux yeux de l'économiste politique, qui cherche à savoir ce qui est richesse et ce qui n'est pas richesse, il n'y en a que de deux sortes : l'utilité donnée par la nature, et qui ne coûte rien, et l'utilité créée par l'industrie, la seule qui coûte de la peine et qui *soit* de la richesse, parce qu'elle a une valeur échangeable, une valeur au moyen de laquelle on peut faire des achats.

Aux yeux du moraliste, il est important d'examiner l'espèce de besoin que les choses peuvent satisfaire ; car il y a des besoins qui sont justifiables et d'autres qui ne le sont pas. Quant à l'économiste politique, pour qui il n'est question que de savoir d'où naît la valeur, il doit seulement caractériser et nommer la *qualité commune* à toutes les choses capables de satisfaire les besoins *quels qu'ils soient*, qui causent la demande d'où naît la valeur. J'ai cru pouvoir nom-

mer cette qualité commune *utilité*, de *utilitas*, *uti*, parce qu'on peut en *user*, *s'en servir*. Si j'avais trouvé un mot qui convînt plus parfaitement et tout à la fois au blé et au diamant, je l'aurais employé volontiers, mais je n'en connais point.

Vous ne croyez pas, monsieur, qu'il soit besoin de cette utilité ainsi caractérisée pour expliquer la production ; il me semble, au contraire, que si j'ai eu le bonheur d'expliquer la production, je ne le dois qu'à cette analyse.

S'il y a des moyens de communiquer aux choses cette qualité essentielle, si elle fait la richesse de ceux qui la communiquent, il y a donc des moyens de créer de la richesse. De là la description de ces moyens, et par suite de la production. Il fallait bien montrer comment on produit *également* en pétrissant du pain et en polissant des diamants. Je ne fais pas grand cas de ceux qui fabriquent des chapelets ; mais *ils produisent* s'ils font une chose à laquelle il y a des hommes qui jugent à propos de mettre un prix ; et si l'on me demande pourquoi ces pauvres gens y mettent un prix, il faut bien que je réponde : c'est par la raison que les chapelets ont une utilité pour eux. Ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre si je ne décris pas mieux un fait positif : c'est à l'imperfection de nos langues.

Notre discussion sur les *débouchés* commence à n'être plus qu'une dispute de mots. Vous voulez que j'accorde le nom de produits à des marchandises qui peuvent satisfaire un certain nombre de besoins et qui ont une certaine valeur, quoique cette valeur soit insuffisante pour rembourser la totalité de leurs frais de production. Mais le fond de ma doctrine sur la production établit clairement qu'il n'y a de production complète qu'autant que tous les services nécessaires pour cette œuvre sont payés par la valeur du produit. Lorsqu'on dépense six francs en travaux et en argent, et qu'on ne produit qu'une valeur de cinq francs, il est évident qu'il n'y a réellement eu de produit qu'une utilité valant cinq

francs ; si elle a coûté davantage à produire il y a eu un *déficit* d'utilité et de valeur, et c'est à ce *déficit* que je refuse le nom de produit. Je crois donc être autorisé à dire que tout ce qui est *véritablement produit* trouve à se placer ; que tout ce qui ne se place pas a été une dépense faite inconsidérément sans rien produire ; et ma doctrine des *débouchés* demeure entière.

À l'égard de l'influence du fermage (*rent*) sur la valeur des produits, je suis de votre avis, en ce que je conviens que le fermage influe peu sur les prix. Il égalise les frais de production du blé qui vient sur les bonnes terres et ceux du blé qui vient sur les mauvaises ; ce qui détermine la quantité de blé qu'on peut amener sur un marché quelconque au-dessus d'un tel prix : la population du pays et sa richesse déterminent, d'un autre côté, la quantité demandée ; et c'est ce rapport entre ces deux quantités (*want and supply*) qui détermine le prix où le blé est porté. Mais je ne m'étendrai pas ici sur cette doctrine qui ne peut être exposée par lettres, et que je me réserve de développer dans un grand ouvrage l'année prochaine.

Vous remarquez fort justement, monsieur, que les produits immatériels ne peuvent entrer en ligne de compte dans les accroissements de richesses ; aussi n'est-ce point là ce qui nous divise : le point discuté c'est *l'explication* qu'il faut donner de ce résultat. Vous dites que c'est *parce que ces choses ne constituent pas de véritables produits* ; et je dis que c'est *parce qu'ils sont consommés à mesure qu'ils sont produits*. Je ne pense pas que ce dernier résultat doive leur faire refuser le nom de produits ; car une chose consommée n'en a pas moins été produite. Le revenu d'un propriétaire, d'un fermier, après que ces revenus sont consommés, ne figurent pas moins dans les revenus de l'année, soit que l'on considère les revenus du pays en général ou que l'on considère le revenu de ces individus en particulier ; et ni Adam Smith, ni vous, monsieur, ni personne ne refusez de les comprendre

dans le compte des productions de l'année, comme des *revenus très réels*. Voilà pourquoi j'ai pu parler des produits immatériels des musiciens, des prêtres et des gouvernants, quoiqu'il n'en reste rien. Les consommateurs ont joui des services que ces personnes ont rendus ; ces services ont été l'objet d'un échange, puisqu'on les a payés ; et cet échange consommé, les deux parties contractantes ont consommé, chacune de son côté, le produit qui a été l'objet de leur transaction ; il y a parité parfaite avec tout autre produit, et vous ne voulez pas que ce soient des produits ! C'est s'élever contre la nature des choses ; or, je crois que lorsque l'usage, lorsque l'autorité d'Adam Smith sont contre la nature des choses, ils doivent céder, car la nature des choses finira toujours par être la plus forte ; ce n'est pas seulement le monde physique qui tourne dans un certain sens ; c'est le monde moral : *e pur si muove*.

Mais une multiplication de services inutiles ne peut pas être, dites-vous, une augmentation de richesses. — Permettez-moi, monsieur, de vous demander si une multiplication de colifichets et de superfluités est davantage une augmentation de richesses, quand ils sont consommés ? Cependant ce sont des produits matériels, du moment que les hommes sont assez sots pour y mettre un prix. Comme moralistes, vous et moi, nous pouvons blâmer cette production et cette consommation ; comme économistes, nous devons les regarder comme réelles. Je peux, comme citoyen, m'affliger du grand nombre de fonctionnaires publics salariés au moyen du budget ; mais si la nation est assez peu avancée pour avoir besoin de ces fonctionnaires, et assez peu éclairée pour consentir à payer un tel budget, c'est un fait affligeant, sans doute, mais c'est un fait ; dès lors, comme savants, nous devons le décrire et nous devons le classer avec ses analogues.

L'usage s'y oppose. — Mais si l'usage tend à confondre les idées que nous croyons de notre devoir d'éclaircir, de-

vons-nous consacrer par notre approbation un usage erroné ? J'ai beaucoup d'égard pour les usages même ridicules, mais je ne les favorise pas de mon appui. Je tire mon chapeau devant la procession quand elle passe ; mais je ne vais point à la procession.

Vous trouvez plus forte encore, monsieur, l'objection tirée de l'impossibilité de mesurer l'utilité des produits immatériels. — Mais pour constater la production qui consiste en produits immatériels et même en produits matériels, nous n'avons nul besoin de mesurer leur utilité réelle. Vous et moi, nous évaluerions fort peu une bague ou un bénitier ; mais si nous étions intéressés dans une fabrique de bijouteries ou de porcelaines, nous évaluerions fort bien les bagues et les bénitiers qui nous seraient demandés pour la consommation de la Russie ou du Mexique. Il en est de même des produits immatériels ; il ne faut pas les évaluer selon ce qu'ils valent à nos yeux, mais aux yeux de ceux qui les demandent. Si ces pauvres gens font de mauvaises consommations, tant pis pour eux ; mais la chose consommée n'en a pas moins été produite.

Vous m'opposez l'opinion de M. Storch et de l'auteur d'un article de la *Revue encyclopédique*. Vous me permettrez de récuser ces autorités : les auteurs dont vous parlez ne comprennent nullement cette partie de l'économie politique.

Pardonnez, monsieur, les efforts que je tente dans la seule vue d'augmenter le nombre des idées que j'ai le bonheur de partager avec vous, et agréez les nouvelles assurances que je vous donne ici de ma haute considération et de mon respectueux dévouement.

J.-B. SAY.

CORRESPONDANCE AVEC THOMAS TOOKE

Économiste libéral proche de Ricardo, J. Mill et Malthus, Thomas Tooke est surtout connu pour ses théories monétaires et bancaires. Auteur d'une volumineuse *Histoire des prix*, il fut aussi reconnu comme statisticien de toute première qualité et cité comme référence par les économistes de tous bords.

I. THOMAS TOOKE À J.-B. SAY.

Richemond-Terrace, Whitehall, 8 mars 1828

Mon cher Monsieur,

Mon fils aîné est sur le point d'aller faire un court séjour à Paris. Il a déjà l'avantage d'être connu de vous et désire cultiver votre connaissance, autant pour son intérêt que pour le mien. Il saisira la première occasion de vous présenter ses respects, et vous remettra une suite de tableaux statistiques dont je l'ai chargé pour vous et que je vous prie d'accepter. Ces tableaux sont ingénieusement construits ; et comme ils ont rapport à nos communes études, j'ai pensé que vous seriez bien aise de les consulter dans l'occasion

Notre ami, M. Malthus, m'a fait le plaisir de me communiquer quelque correspondance qui a eu lieu entre vous au sujet d'une ou deux remarques qu'il a faites sur vos doctrines, dans son ouvrage sur les *Définitions en Économie politique*. Les deux points principaux sont : 1° la définition de la valeur d'échange ; 2° la classification parmi les richesses des produits immatériels.

Comme je suis entièrement de votre avis sur ce dernier point, je ne m'y arrêterai que pour observer que, parmi d'autres incohérences résultant des opinions contraires, il faut comprendre celle d'exclure comme article de richesse le talent du musicien, tandis que c'est son talent seul qui donne de la valeur au violon et à tous les autres instruments de musique qui sont bien des produits *matériels*. Je n'ai jamais pu, en principe, apercevoir la différence qui ferait qu'une pêche, comme vous le remarquez justement, qui cause au palais un plaisir passager, constituerait une portion de richesse, tandis qu'une chanson ou un opéra destinés à plaire à l'oreille n'en feraient pas partie, quoique étant le fruit *d'un travail et d'une dépense pareille*.

À l'égard du mot *valeur d'échange*, en prenant le mot *utilité* dans le sens ou vous l'entendez, je ne diffère pas essentiellement de vous dans les définitions que vous en donnez ; mais je ne saurais m'empêcher de croire que votre idée serait mieux rendue en substituant au mot *utile* ou *utilité*, l'expression *pouvant servir à l'usage ou aux jouissances*. Cette expression embrasse les articles de luxe et de simple commodité aussi bien que ceux de nécessité ; mais j'entends fort bien que vous les comprenez sous la même dénomination d'*utiles* ; ce n'est que pour éviter que vous soyez mal compris que je les regarde comme préférables.

Dans quelques-unes de nos dernières réunions de la Société d'Économie politique, la définition suivante des *richesses* a reçu l'assentiment d'une portion considérable de ses membres, et l'on est convenu de l'adopter comme exprimant la signification la plus générale de ce mot : « *Objets calculés pour l'usage ou la jouissance, et existant en quantité limitée.* »

Vous observerez que cette définition embrasse les produits immatériels et oblige les écrivains qui ne les admettent pas de les exclure expressément en donnant leurs raisons pour faire une telle exception. Les termes de cette définition ont été suggérés par moi. Jusque-là la condition qui, indé-

pendamment de l'utilité, était regardée comme essentielle à la valeur échangeable et conséquemment à la richesse, était que l'objet fût le produit de l'industrie ou du travail. Maintenant, quoiqu'en fait peu de choses, si même il y en a, soient pourvues de valeur échangeable, sans avoir coûté quelque portion de travail, il n'est pas néanmoins absolument nécessaire qu'elles soient le produit du travail. La condition essentielle est simplement que, se trouvant pourvus d'une valeur d'usage (de la faculté de pouvoir servir), elles soient limitées en quantité. La nécessité du travail est seulement une des causes, quoiqu'à la vérité la principale, qui limitent la quantité. Les conditions ainsi réclamées, savoir, l'*utilité* d'une part et d'une autre part la *quantité limitée*, me paraissent simplifier la considération du sujet qu'on a jusqu'ici mal à propos compliquée. En réalité, c'est réduire à ses termes les plus simples la question de savoir si les variations de valeur résultent des divers rapports qui existent entre les quantités offertes et demandées.

Croyez-moi, mon cher monsieur, avec une sincère estime, votre etc.

Thomas TOOKE.

II.

J.-B. SAY À THOMAS TOOKE

Paris, 15 avril 1828

Mon cher Monsieur,

Pendant que votre fils aîné est à Paris, le mien se rend à Londres pour affaires, et si vous pouvez l'aider de vos conseils j'en serai profondément reconnaissant. Je saisis cette

bonne occasion pour vous envoyer le premier volume qui vient de paraître, de mon *Cours complet d'économie politique*. Vous vous apercevrez aisément que j'ai voulu populariser cette science et la répandre parmi les jeunes gens qui commencent à s'en occuper beaucoup dans les deux hémisphères. Il fallait pour cela éviter autant que possible les abstractions qui ne laissent circuler et perfectionner les principes que parmi les philosophes ; et cependant il fallait les traiter avec une généralité telle qu'ils pussent intéresser également toutes les nations. J'ai cherché à les mettre, pour ainsi dire, à la merci du bon sens du public, et à les rendre tellement applicables que tout homme doué d'une intelligence ordinaire pût de lui-même trouver dans ses observations journalières une confirmation de toutes les vérités professées. Je serai reconnaissant des critiques que vous voudrez bien m'adresser ; les critiques sont dignes de la plus sérieuse attention, lorsqu'elles viennent du petit nombre des hommes qui, comme vous, monsieur, joignent la pratique à la théorie.

Vous pouvez juger par là combien j'ai été satisfait de voir l'approbation que vous donnez à ma doctrine des produits immatériels, faute de laquelle on trouve dans l'économie sociale tant de phénomènes inexplicables. Je m'applaudis également de ce que vous me dites de mes principes sur l'*utilité*, pourvu que j'entende par ce mot, comme je le fais, *les qualités qui rendent les choses aptes à servir les besoins, les goûts, et même les travers de l'homme*. Comme savants, nous sommes des descripteurs de faits, et pour être bons descripteurs de faits, nous devons les décrire complètement avec toutes leurs circonstances, et aussi bien les sottises que les actions raisonnables.

Je vous remercie de la communication que vous me donnez de l'ingénieuse définition du mot *richesses* que vous avez suggérée à la Société d'Économie politique. Elle me paraît aussi bien qu'elle peut être, lorsqu'on veut donner en une

seule phrase l'idée d'une chose complexe et pourvue de dix caractères à la fois. Vous verrez à ce sujet dans les *Considérations générales* qui précèdent mon *Cours*, ce que je pense des définitions en général, et pourquoi je me suis borné dans tout cet ouvrage à faire connaître les caractères de l'objet défini, à mesure que les développements de la matière mettent le lecteur en état de les comprendre.

Il me semble qu'on pourrait prouver l'insuffisance des meilleures définitions en disant, par exemple, que celle que la plupart de nos collègues ont adoptée ne comprend pas des objets que le monde entier regarde comme des richesses, tels que les billets de banque (*bank-notes*), qui n'ont pas pour objet, du moins immédiatement, l'usage et la jouissance ; tandis qu'en donnant ce nom à tout ce qui est pourvu d'une valeur échangeable, on est dans la vérité. Les objets qui, comme l'air et l'eau, n'ont aucune valeur échangeable, sont cependant des richesses ; je suis loin de le nier, mais, selon moi, ce sont des richesses d'un autre ordre, et dont la définition ne saurait être la même que celle qui convient aux richesses, dans le sens vulgaire du mot. La santé aussi est une richesse, puisqu'elle fait partie de nos biens ; et cependant nous ferions rire le vulgaire, si nous disions qu'un homme est riche parce qu'il est bien portant, parce qu'il jouit d'un fonds inépuisable de bonne santé.

Voilà pourquoi je me suis vu obligé de distinguer deux sortes de richesses totalement différentes entre elles : les *richesses naturelles* et les *richesses sociales* ; les premières, purement personnelles ; et les autres n'ayant d'existence que dans la société et par la société, pouvant seules être soumises à des lois générales et devenir l'objet d'une science. Et si des esprits chicaneurs m'opposaient que la hutte et le parasol de Robinson Crusoé ne trouvent aucune place dans ma description des faits, je répondrais que les ustensiles d'un homme privé de toute société sont des richesses naturelles, puisqu'elles sont le fruit de ses facultés naturelles, et

que ces richesses deviennent des richesses sociales quand la société, une fois formée, leur donne une valeur d'échange ; de même que les terres cultivables, qui sont des richesses naturelles pour l'homme isolé, deviennent des richesses sociales du moment que la société y ajoute un prix.

Du reste, vous pensez bien que j'approuve beaucoup la définition en question sous le rapport de l'application qu'on peut en faire aux produits immatériels, et même aux *services productifs* de tous les genres ; car je regarde comme des produits immatériels les journées d'un ouvrier. En effet, il ne sort point de matières du bout de ses doigts ; il n'en sort que des services qu'un manufacturier achète pour donner de l'utilité et de la valeur à ses matières premières, qui deviennent seulement alors des produits matériels.

Quant à la question du fondement de la valeur échangeable (que je regarde, avec Adam Smith, comme un caractère essentiel de la richesse sociale), je ne pense pas qu'on puisse la trouver dans la limitation de la quantité (*limitation of supply*) ; j'en donne les motifs très développés dans l'ouvrage que j'ai l'honneur de vous offrir. On n'obtient gratuitement que ce qui peut être acquis sans frais de production ; une chose a donc de la valeur, quelle que soit sa quantité, en proportion des frais que cette quantité coûte, pourvu que l'utilité que les hommes trouvent en elle soit suffisante pour leur faire surmonter les difficultés (*the cost*) sans lesquelles elle n'existerait pas, c'est-à-dire les difficultés qu'il faut nécessairement vaincre pour lui donner l'existence.

Telles sont, mon cher monsieur, les réflexions que m'a suggérées votre aimable lettre. Je les soumets à votre excellent jugement, à votre zèle pour les progrès de la science, et à l'amitié que vous avez la bonté de me témoigner.

Je vous dois aussi beaucoup de remerciements pour l'ouvrage de statistique très curieux que vous m'avez envoyé ; c'est un magnifique présent, et dont je me servirai utilement dans l'occasion. Il dénote beaucoup d'intelligence

et de diligence dans son auteur, et on lui aurait beaucoup d'obligation, si, en continuant de publier les vicissitudes des prix, il étendait ses recherches sur tous les produits d'un usage général : cela donnerait à nos successeurs de précieuses données sur la valeur de nos monnaies et sur toute notre économie. Mais comme on ne peut pas donner suite à un ouvrage exécuté sur un plan aussi dispendieux, il faudrait alors que l'auteur donnât à l'avenir seulement des tableaux imprimés ; et comme, lorsqu'une époque est passée, on n'a guère besoin de connaître que les prix moyens (*average prices*), il suffirait de les publier de cinq ans en cinq ans, ou de dix ans en dix ans. Je suis persuadé que des tableaux abrégés de prix courants à différentes époques seraient perpétuellement consultés et feraient autorité.

M. votre fils vient nous voir quelquefois, et je crois que notre climat convient fort à sa santé. Dans l'impossibilité où je suis de disposer à mon gré de mon temps et de faire de grandes courses pour lui faire voir Paris, je suis heureux de pouvoir me faire remplacer par mon fils cadet, qui a dans ce moment quelque loisir. Le vôtre fait les plus grands efforts pour se rendre maître de notre langue ; je crois que c'est avec succès, et qu'il commence à pouvoir suivre le babil de nos sociétés.

Agréez, mon cher monsieur, l'assurance, etc.

J.-B. Say.

III.

THOMAS TOOKE À J.-B. SAY.

Richmond-Terrace, Whitehall, 24 mai 1828.

Votre lettre du 15 avril accompagnait l'agréable présent que vous m'avez fait de la première livraison de votre *Cours complet*. J'ai commencé la lecture de ce volume, qui ouvre de la manière la plus satisfaisante l'importante tâche de rendre l'économie politique accessible à tout le monde. Pour y parvenir, il fallait faire un ouvrage qui non seulement contînt les vérités intéressantes pour toute la société, mais qui montrât les liaisons qu'elles ont avec les différentes classes dont la société se compose. C'est ainsi que, dans votre seconde division (des opérations productives), vous avez examiné la formation et la consommation des capitaux, sous les différents points de vue sous lesquels de telles opérations doivent être envisagées par les hommes d'État et par les personnes engagées dans les affaires. Les deux grands devoirs des gouvernements relativement à ces derniers, savoir de les protéger contre les entreprises des autres hommes et contre les molestations de l'administration, sont parfaitement établis et heureusement prouvés par des exemples, notamment aux pages 305 et 329. L'effet que vous citez à la page 293 d'une politique violente et arbitraire est frappant.

Si j'entrais dans le détail de tous les articles où je concours avec vous en admirant vos développements, je vous retiendrais trop longtemps. Je ne m'arrêterai donc qu'à ces points peu nombreux où je ne suis pas tout à fait de votre avis, et je vous dirai franchement mon opinion, puisque vous me la demandez.

Sur l'article de la valeur, nous n'arrivons pas exactement à la même conclusion ; mais en même temps je suis heureux de penser que notre différend ne vient que de ce que nous donnons une signification plus ou moins étendue à cette

expression. Nous entendons l'un et l'autre que la *valeur* suppose le pouvoir de faire un échange, ou la mesure d'une marchandise par la quantité plus ou moins grande d'une autre marchandise, et conséquemment que c'est un terme relatif. Nous convenons encore que cette *valeur*, ou le *prix* quand elle est exprimée en monnaie, conserve toujours quelque proportion avec les frais de production de la marchandise. Notre dissentiment consiste en ce que vous pensez que les frais de production sont la *cause immédiate de la valeur*, tandis que je pense que cette cause réside dans la limitation de la quantité offerte (*supply*), sans perdre de vue que l'objet est capable de servir, jusqu'à un certain point, à l'utilité ou aux jouissances ; et que cette limitation est communément et principalement occasionnée par les frais de production, mais qu'elle peut être, et est en effet, fréquemment influencée par d'autres circonstances, comme, par exemple, un monopole accordé par l'autorité, ou par la possession de certains avantages spéciaux, comme la situation d'un terrain fertile à portée d'une grande ville, ou un bassin à côté du pont de Londres, ou la disposition d'un cours d'eau dans un canton populeux. La valeur du produit du terrain ou de son *service* (en employant votre excellente expression) est hors de proportion avec la main-d'œuvre et avec toute autre avance consacrée à la même production.

Comme la diversité de nos définitions du mot *richesse* dépend uniquement de celle que nous mettons dans la définition du mot *valeur*, je ne vous fatiguerai pas en insistant sur cette controverse. J'observerai néanmoins que je ne saurais admettre entièrement que les billets de banque soient une exception à ma définition de la richesse, puisqu'en eux-mêmes on ne peut pas les considérer comme richesses, mais comme des signes représentatifs de richesses (d'un droit à la possession d'une certaine quantité d'or, par exemple) ; de même que nous ne saurions appeler du nom de richesse, le titre, le parchemin qui constate la propriété d'un domaine,

quoique dans un marché nous le donnions ou nous le recevions pour de la monnaie.

Je ne suis pas tout à fait disposé à admettre en totalité ce que vous dites dans vos *Considérations générales* au sujet des *définitions*. Ce que vous dites de l'abus des définitions est très juste ; mais vous paraissez (quoique je ne prétende pas que telle soit votre intention) mettre en doute l'utilité de toute espèce de définition. Je crois, comme vous, que toute définition doit embrasser les différents caractères de la chose définie, suivant l'objet du discours pour lequel elle est faite ; mais différentes définitions du même objet, en même temps qu'elles servent à donner au lecteur une conception plus complète du sujet, peuvent n'être pas moins exactes en raison de cela, ni moins utiles pour le sens. C'est ainsi que la définition d'un taureau par un naturaliste différera de celle qu'en donnera un fermier, sans être contradictoires ; et toutes deux seront utiles au but qu'ils se proposent l'un et l'autre.

Je fais ces critiques, non que je les croie importantes, mais uniquement parce que vous avez exprimé le désir d'avoir mon avis.

Puisqu'il est question de vos *Considérations générales*, je dois vous dire que, dans le cours de mes lectures, je n'ai jamais rencontré un discours plus propre à exciter l'intérêt en faveur de la science que nous cultivons, ni plus capable de renverser les objections de l'ignorance et des préjugés.

Pour en revenir à nos intérêts particuliers, je vous dirai que mon fils parle dans les termes les plus vifs de la manière affectueuse dont il a été reçu par vous et par votre famille. Il dit que les moments qu'il a passés au faubourg Saint-Martin ne sortiront pas de sa mémoire. Il envoie ses compliments à votre fils Alfred. De mon côté, j'ai eu un vrai plaisir à faire connaissance avec votre fils aîné. Son mérite personnel, indépendamment de son nom, doit le faire accueillir partout. J'ai le plus grand désir d'entretenir des relations avec

lui, et me regarderai comme très heureux de voir s'en renouveler les occasions.

Croyez que je suis, etc.

Thomas TOOKE.

IV.

THOMAS TOOKE À J.-B. SAY.

Londres, 22 décembre 1828.

Mon cher Monsieur,

J'ai bien reçu l'aimable présent que vous m'avez fait du deuxième volume de votre *Cours complet*. Comme il m'est parvenu à cette époque de l'année où les affaires commerciales me laissent peu de loisir, j'en ai renvoyé la lecture de quelques semaines, et saisis cette occasion de vous en remercier.

Je l'ai lu avec une satisfaction peu commune. L'économie politique attendait depuis longtemps un ouvrage qui, fondé sur les principes les plus sains de la science, la montrât sous des formes vivantes et surtout attrayantes. Nous avons des livres sur quelques parties de l'industrie qui réunissaient des faits précieux ; mais pour être instructifs, il fallait qu'ils fussent analysés, classés et rattachés à des principes généraux. D'un autre côté, nous avons ce que l'on peut nommer une algèbre de l'économie politique, qui, réduite à des suppositions abstraites et rigoureuses, ne tenait aucun compte, ou du moins ne tenait pas un compte suffisant des combinaisons variées de lieu, de temps et de circonstances. Elle effrayait les lecteurs par un appareil scientifique, au lieu de fixer leur attention par des réalités qu'ils pussent rattacher

aux affaires de la vie ordinaire. Bref, au bout de cinquante années, nous avons besoin d'un autre Adam Smith qui pût se prévaloir des nouvelles découvertes et des nouveaux exemples présentés par cette période féconde en événements, et qui présentât le tout sous une forme élégante et facile. Si je voulais me contenter de vous dire en termes généraux : *votre ouvrage est ce qu'il fallait pour satisfaire à tous les désirs*, vous pourriez regarder cela comme un compliment hyperbolique et qui, par conséquent, ne prouve rien ; mais je justifierai mon opinion à cet égard en spécifiant en particulier votre classement des diverses manières d'exploiter les biens fonds, et l'esclavage considéré sous le point de vue de l'industrie ; vos considérations sur le choix des localités pour les manufactures, ainsi que sur la nature et les résultats de l'industrie commerciale.

Dans notre pays, nous sommes si accoutumés, pour nos biens ruraux, à l'invariable système des fermages en argent, sans jamais y mêler aucune portion de rente en nature ou en services personnels, que nous donnons à peine la moindre attention aux résultats que les différents modes d'exploitation ont eus et ont encore chez une grande partie des autres nations du globe. Vos remarques sur l'effet moral, sur les avantages et les désavantages de la culture, d'un côté, par la main des propriétaires du terrain, et de l'autre par des mains esclaves, et la comparaison que vous faites entre les produits qu'on en retire et le prix auquel on les obtient, tout cela est d'une haute portée.

Dans vos chapitres sur l'industrie manufacturière, il est aisé de reconnaître la main d'un homme qui a pu joindre la pratique à la connaissance des principes généraux. Il aurait été heureux pour beaucoup de capitalistes, aussi bien en Angleterre qu'en France, qu'ils eussent toujours pesé les suggestions qu'ils auraient ici trouvées avant de hasarder leur fortune dans de grandes entreprises. Je suis persuadé qu'à l'avenir il s'en trouvera beaucoup qui vous rendront

grâce des réflexions qu'aura fait naître votre chapitre XII sur la comparaison, dans la pratique, de la somme des frais avec la valeur des produits. Vous aurez écarté bien des entreprises ruineuses.

Quant aux résultats du commerce et à votre réfutation des communes erreurs qui circulent à ce sujet, je ne peux rien vous dire de plus, sinon que cette partie est de tous points digne de la doctrine neuve si habilement établie dans votre *Traité d'économie politique*.

Lorsque j'en suis venu à mon sujet de prédilection, les monnaies, j'ai été bien content de voir si parfaitement établi que la monnaie est elle-même une marchandise servant d'instrument pour l'échange des autres marchandises, et de voir l'erreur que l'argent est seulement un signe représentatif des valeurs détruite si complètement et avec autant de bonheur : l'analogie du cheval et du cabriolet qui s'échangent l'un contre l'autre, sans pour cela que l'un représente l'autre, couvre de ridicule une telle absurdité. Et lorsque ensuite vous prouvez que ni la monnaie, ni aucune autre marchandise ne peut présenter un type invariable des valeurs, l'explication du phénomène de la circulation est bien avancée.

J'y vois aussi mon opinion sur la question du droit de fabrication et sur la question, s'il convient d'en établir un, confirmée et illustrée, à une légère différence près, dans votre dernier chapitre.

Comme je suis persuadé que des critiques faites de bonne foi sont aussi bien reçues de tous que des paroles approbatives, je n'en ai que bien peu à vous offrir. Il me semble que vous n'attachez pas tout à fait assez d'importance à l'opinion de Ricardo sur le fermage (*the rent*). Il est vrai que vous aviez précédemment habilement traité cette matière ; mais je crois qu'elle n'avait cependant pas reçu toute l'évidence dont elle est susceptible. En même temps je conviens volontiers que le morceau que vous avez cité de lui à votre

page 98, a quelque chose de paradoxal. Il est bien vrai que ce ne sont pas de plus grands frais de production qui causent une augmentation dans le prix du blé ; le blé monte par une augmentation de demande, et son prix peut alors payer de plus grands frais de production.

Cette question me remet en mémoire de vous demander s'il vous serait possible de me procurer une plus grande extension, soit antérieure, soit postérieure, au tableau que vous avez donné dans le *Morning-Chronicle*, du 21 août 1822, des prix moyens du blé au marché de Roye, de 1803 à 1807, que j'ai rapporté dans la douzième section de mon ouvrage sur les *Hauts et bas prix*. Il m'importerait beaucoup de pouvoir étendre cette donnée de 1798 à 1827, pour servir à un nouvel ouvrage qui m'occupe, et que j'espère être en état de vous envoyer le mois prochain. Dans cet ouvrage, mon objet est de prouver, par de nouveaux faits et de nouveaux arguments, les conclusions que j'ai cru pouvoir établir dans mon ouvrage sur les *Hauts et bas prix* ; savoir : que le rétablissement de la valeur des monnaies, en Angleterre, a été l'effet naturel et inévitable du système auquel la circulation a été soumise durant la suspension du remboursement des billets de banque ; et que la reprise des paiements en espèces aurait pu avoir, et probablement aurait eu lieu tout de même sans l'intervention de la législature, que l'on nomme le bill de M. Peel.

Plus j'examine la matière, et plus je demeure convaincu que les effets de la suspension du paiement des billets de banque, en élevant les prix, et de la reprise du paiement effectif en les faisant baisser, ont été beaucoup exagérés ; et que la hausse ou la baisse, dans la grande majorité des cas, doit être attribuée à des circonstances qui ont affecté chaque article en particulier ; de la même manière, en un mot, que vous-même avez expliqué, dans votre lettre à M. James, que j'ai citée, les variations survenues en France dans le prix du blé et des denrées coloniales.

Du 24 décembre. Pendant que j'attendais de pouvoir vous faire parvenir ce qui précède, j'ai eu le plaisir de recevoir, par les mains du docteur Elmore, votre troisième volume et les quelques lignes qui l'accompagnaient. Je vais le lire dans la ferme attente d'y trouver l'agrément et l'instruction qu'on trouve dans tout ce qui vient de vous. Après y avoir jeté un coup d'œil rapide, je vois que j'y trouverai un renseignement, qui s'applique parfaitement au but que je me propose, en prouvant que les prix en France ont éprouvé une élévation proportionnée à celle de ce pays-ci, si ce n'est tout à fait égale, du moins fort approchante, et conséquemment que cette hausse en Angleterre ne saurait être attribuée à l'état de notre monnaie. Le renseignement que je veux dire est celui qui se trouve page 28 : *Comparaison des objets à l'usage d'un fermier de l'arrondissement de Saint Denis, avant 1789 et sous Napoléon, extrait d'un Rapport fait en 1811 à Napoléon, par le ministre de l'intérieur.*

Il me semble que vous avez reçu de l'ouvrage de Mushet une impression que je ne saurais m'empêcher de trouver exagérée, de la reprise qui a eu lieu, chez nous, des paiements de la banque en espèces, et de ses effets sur les baux et sur le prix des terres.

Thomas TOOKE.

CORRESPONDANCE AVEC CHARLES ROBERT PRINSEP

Traducteur anglais du *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say. Déjà connu pour un *Essay on money* (1818), il traduisit l'ouvrage de Say à partir de la quatrième édition française. Sa traduction, *A Treatise on political economy*, parut en 1821.

I. J.-B. SAY À C. R. PRINSEP

Paris, mai 1821.

Monsieur,

Je suis reconnaissant, comme je dois l'être, des obligeantes expressions de votre lettre et vous remercie de l'exemplaire qu'elle accompagnait de votre traduction de mon *Traité d'économie politique*. Cet ouvrage a trouvé en vous, Monsieur, un élégant interprète, et l'honneur que vous lui faites doit me paraître d'autant plus précieux que l'anglais est la seule langue européenne dans laquelle il n'eût pas encore été imprimé.

J'avais déjà lu votre lettre au comte de Liverpool, publiée en 1816, sur l'avantage qu'il y aurait eu à réduire l'argent de la livre sterling à la quantité de métal que l'on pouvait obtenir pour une livre sterling en papier-monnaie déprécié ; en d'autres termes, à rendre légale cette dépréciation déjà opérée en fait. Je fus très frappé de vos raisons, et depuis je les ai d'autant plus approuvées que j'y ai plus réfléchi. C'était une banqueroute, puisque l'État ne payait plus les créanciers qu'avec une monnaie qui avait perdu le quart de sa valeur

primitive ; mais c'était une banqueroute déjà opérée depuis plusieurs années ; elle avait produit tous les mauvais effets qu'elle pouvait avoir, et il n'y avait que du mal à attendre de la réintégration de la valeur originaire de la livre sterling.

En effet, la valeur totale de l'agent de la circulation, au taux où il était tombé, s'était proportionnée aux besoins de la circulation. Les valeurs de tous les biens, meubles et immeubles, s'étaient proportionnées à ce taux ; le nombre des unités suppléait à leur moindre valeur, et votre dernière législation, en réduisant la quantité des billets de banque, a rendu la monnaie trop rare : on a commis des injustices dans un sens opposé à celles dont le mauvais effet était passé.

En effet, votre gouvernement, par ce seul coup, a augmenté de 30 pour 100 le montant de toutes les contributions, des gros émoluments, des pensions, des sinécures et de tous les abus qui pèsent sur la nation anglaise ; tous les créanciers des particuliers ont été injustement favorisés aux dépens des débiteurs : on a remis la dette publique sur son ancien pied, sans profit pour ceux qui avaient vendu ou acheté des fonds publics depuis la dépréciation ; tandis que la nation était libérée d'un quart de cette énorme dette ; enfin les prix de toutes choses, et, par conséquent, des frais de production, étant payés en une monnaie plus précieuse, le prix de vos produits s'est trouvé, dans l'étranger, hors de proportion avec les prix des nations rivales. Dans l'intérieur, ils ont excédé les facultés de beaucoup de consommateurs. Vous avez donc bien raison de voir dans cette erreur d'économie politique la cause de la détresse éprouvée en Angleterre depuis six années.

Je vous avoue que je n'approuve pas de même votre proposition d'un papier-monnaie qui serait invariablement fixé à la même somme, ou qui n'aurait pour régulateur que l'autorité publique. On pourrait, à la vérité, savoir fort bien le nombre de ses unités, mais leur valeur serait exposée à

varier beaucoup. Quand la somme des échéances à conclure viendrait à augmenter, la valeur d'une monnaie plus demandée hausserait. Elle baisserait, dans le cas contraire. Dès lors toutes les obligations contractées augmenteraient ou diminueraient. Je préfère l'expédient proposé par Ricardo. Ne pouvant rendre la valeur de la monnaie absolument invariable, il fait du moins qu'elle ne varie qu'autant qu'un même poids de métal d'argent. Dans l'état des relations entre toutes les parties du monde civilisé, pour que la valeur d'une once d'argent varie dans un pays en particulier, il faut qu'elle varie partout ; les variations de hauteur s'effacent sur un si vaste niveau. Il faut des siècles pour qu'elles deviennent sensibles. C'est peut-être autant qu'il en faut à nos institutions humaines.

Venons à votre traduction, Monsieur ; elle m'a paru faite en conscience et avec un sincère désir de propager les connaissances économiques. J'aurais désiré que vous y eussiez joint le *Discours préliminaire* qui commence l'ouvrage et l'*Épitomé* qui le termine. Je ne sais sur quel motif vous avez supposé qu'un préambule qui détermine l'objet de l'Économie politique, et qui répond aux objections qu'on oppose à ce genre de connaissances, qui montre les avantages que les hommes en retirent, et donne une histoire abrégée de ses progrès, fût sans intérêt pour les lecteurs d'un livre écrit sur cette matière. Les professeurs qui ont fait de ce livre le texte de leur enseignement en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Suède, en Hollande, n'ont point partagé cette opinion. Ceux de vos compatriotes même, qui ont traité de cette science, M. Pryme, M. Senior, M. Mac Culloch, ont mis à contribution cette partie de l'ouvrage.

L'Épitomé était nécessaire pour définir les termes ; car je ne pouvais employer que des mots déjà faits, et mal faits, parce qu'on a nommé les choses avant d'en connaître la nature (comme lorsqu'on a fait le mot *intérêt de l'argent*) ; il était donc bien nécessaire d'en déterminer le sens. Plusieurs

lettres m'avaient demandé ce tableau ramassé dont les commençants et même quelques adeptes m'ont avoué avoir profité. Si les libraires qui ont fait l'entreprise de votre publication ont exigé ces suppressions, pour épargner les frais de quelques feuilles d'impression, comment n'ont-ils pas senti qu'ils encouraient, d'un autre côté, le reproche de n'offrir au public anglais qu'un ouvrage incomplet, et que la traduction ne dispensait pas, dès lors, les personnes jalouses de s'instruire, de la nécessité d'avoir recours à l'original français. Je n'en apprécie pas moins, Monsieur, le mérite de votre travail, et l'habileté avec laquelle vous avez rendu un très grand nombre de morceaux. Ce mérite a été senti par M. Biddle, de Philadelphie, qui a publié le même ouvrage aux États-Unis, et a fait son profit de votre traduction.

Je vous dois aussi mes remerciements pour les notes critiques dont vous avez souvent accompagné le texte. Vos critiques sont fondées à quelques égards, et j'en profiterai quand je publierai de nouvelles éditions ; mais, permettez-moi de vous le dire, vous me faites aussi des reproches qui me semblent injustes ; et je vous prie de n'être pas fâché si j'en relève ici quelques-uns dans l'intérêt de la science.

J'ai dit, dans mon *Traité*, que « la valeur que les hommes attachent aux choses a son premier fondement dans l'usage qu'ils en peuvent faire... ; qu'ils ne mettent aucun prix à ce qui n'est bon à rien. » Sur quoi vous faites une note ainsi conçue :

« L'utilité n'est pas le seul ingrédient de la valeur. Dire qu'un objet a de la valeur, est affirmer la présence de deux circonstances, l'utilité d'abord et la difficulté de parvenir à la possession (*difficulty of attainment*)... À moins qu'il n'y ait quelque difficulté à surmonter, nul désir n'est excité dans l'âme humaine, aucun motif de se donner de la peine, de faire aucun sacrifice, etc. » Tome I, page 4 de l'anglais.

Or, monsieur, ce que vous dites là, je le dis moi-même un peu plus loin ; car, après avoir caractérisé ce qu'il faut en-

tendre par l'utilité des produits, et avoir esquissé les différents genres de services que les hommes peuvent en attendre, j'ajoute : « Nous jouissons des biens que la nature nous accorde gratuitement, de l'air, de l'eau, et dans certains cas de la lumière, sans être obligés de les produire. Ces choses n'ont point de valeur échangeable, parce que les autres hommes, les possédant de leur côté, ne sont obligés à aucun effort pour les acquérir... Mais il est beaucoup d'autres choses, non moins essentielles à notre existence et à notre bonheur, dont l'homme ne jouirait jamais si son industrie ne provoquait, ne secondait, n'achevait les opérations de la nature. » (Liv. 1, chap. 2.)

Je montre ensuite que ces travaux de l'industrie secondée par les instruments qu'elle emploie, constituent des *frais de production* ; et que les gens qui ont fait ces frais n'en cèdent les produits qu'autant qu'on leur donne en échange d'autres produits qui ont coûté des *frais équivalents*, c'est-à-dire les mêmes *difficulties of attainment*. Voilà, dis-je, ce qui constitue la valeur échangeable, la seule qui entre dans les considérations de l'économie politique, *within the province of political economy* ; ce sont les propres mots de votre traduction. Comment dès lors pouvez-vous me reprocher de ne point faire mention de ces difficultés, de ces frais dont je parle durant tout le cours de l'ouvrage sous le nom de *services productifs*, de *frais de production*, que vous traduisez vous-même par les mots *productive agency, cost of production* ?

C'est donc bien inutilement, monsieur, que chaque fois que je parle de l'utilité donnée à une chose, et de la valeur qui résulte de l'action de l'industrie, vous prenez la peine de me corriger et que vous surchargez votre traduction de notes pour me reprocher de ne point faire mention de *the difficulty of attainment*, comme si cette difficulté n'était pas une chose convenue et même positivement exprimée chaque fois qu'il est question de déterminer le prix courant des produits qui ne saurait, d'une manière suivie, tomber au-des-

sous des frais de production, *cost of production*, lesquels ne sont autre chose que le prix qu'il faut payer pour vaincre la difficulté d'obtenir, *the difficulty of attainment*.

Je vais plus loin, et je crois que strictement je n'en devais parler que dans ces cas-là. Les frais de production ne sont pas le fondement du prix ; ce fondement se trouve uniquement dans le besoin que les hommes éprouvent de faire usage du produit. Ils ne consentent à payer les peines (*the toils*) ou le prix que le produit coûte, qu'en raison de l'utilité qu'il a. Si cette utilité est assez grande pour que le consommateur consente à y mettre le prix auquel il revient, on le fabrique ou bien on l'acquiert de ceux qui l'ont fabriqué ; si son utilité ne paraît pas suffisante pour valoir cette dépense, on ne le crée pas, ou on ne l'achète pas si quelqu'un a eu la sottise de le fabriquer. J'ai besoin d'une aune de drap d'une certaine qualité ; ce besoin me détermine à y employer 20 shillings ; si ses frais de production, ou ce que vous appelez *difficulty of attainment*, ne permettent pas qu'on la produise à moins de 25 shillings, je n'en veux plus ; je me servirai d'une autre étoffe ; la difficulté qui accompagne la possession de la première ne contribue pas à en élever le prix ; elle n'est donc point un élément *nécessaire* de sa valeur, et quand vous me reprochez dans vingt endroits de ne l'avoir pas exprimé ainsi, vous me reprochez de n'avoir pas soutenu une doctrine essentiellement fausse. Ce qui me semble incontestable est seulement que l'utilité des choses est la cause du prix que nous y mettons ; mais que ce prix ne saurait tomber au-dessous des frais de production. Quand vous présentez un vase au-devant d'une fontaine, ce ne sont pas les bords du vase qui amènent l'eau dont il se remplit, mais ce sont les bords du vase qui empêchent le niveau du liquide de baisser au-dessous d'une certaine hauteur.

Je passe par-dessus beaucoup d'autres notes dans lesquelles vous me donnez, un peu trop magistralement peut-être, des leçons sur la manière dont j'aurais dû traiter mon

sujet. (Voyez surtout les notes de la page 488 du tome I et des pages 20, 70 et 89 du tome II). Et quels sont les arguments dont vous appuyez vos conseils ? Le plus souvent ils se réduisent à ceci : « Vous dites *oui*, moi je dis *non* ; et vous avez indubitablement tort, parce que j'ai raison. » Il me semble qu'avant de mettre votre manière d'envisager les questions d'économie politique à la place de la mienne, et de les décider d'autorité, il fallait prouver au lecteur que vous étiez plus vieux que moi, et que vous aviez plus réfléchi en faisant votre traduction, que l'auteur lorsqu'il a écrit un livre qui lui a coûté vingt années de travail.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que vous paraissiez tellement satisfait de vos propres conceptions, que vous avez cru inutile de chercher à comprendre les miennes ; cela se voit surtout dans les premiers chapitres du livre II que, je le dis à regret, vous n'avez pas du tout entendus, faute de vous être placé dans le même point de vue que l'auteur. Comment les Anglais pourront-ils comprendre un interprète qui, de son aveu, n'a pas compris son original ?

Ce qui pourrait faire supposer que vos notes ont été écrites avec un peu de légèreté, ce n'est pas seulement votre promptitude à condamner avant d'avoir suffisamment réfléchi, mais à affirmer des faits dont la fausseté était facile à constater ; comme lorsque vous m'attribuez (tome II, page 2) la traduction française de l'ouvrage de M. Ricardo, quoique cette traduction ne soit pas de moi et porte en toutes lettres le nom de son auteur, M. Constancio.

La même légèreté ne se fait pas moins remarquer dans la note de la page 239 du premier volume, où vous supposez que je traite Napoléon sévèrement parce que j'en ai reçu quelque *provocation*. Je vous déclare, monsieur, que personnellement je n'ai jamais reçu de lui aucune provocation quelconque. Il m'a même appelé à des fonctions publiques lucratives, et c'est moi qui lui envoyai ma démission au mo-

ment où il se fit empereur, ne voulant pas entrer en partage avec lui des dépouilles de la France.

Croyez-vous donc qu'on ne puisse être guidé dans les reproches qu'on fait à un gouvernement que par des motifs personnels ? Voulez-vous savoir quelles sont les provocations que j'ai reçues de Napoléon ? Les voici :

Investi d'un pouvoir sans bornes, au lieu de l'employer pour le bien de l'humanité, Bonaparte ne s'en est servi que pour l'opprimer. La France, au prix de beaucoup de malheurs sans doute, jouissait de l'inestimable avantage d'être débarrassée de tous les abus d'un régime suranné ; l'homme qui pouvait, s'il l'eût voulu, être l'homme du siècle, agissait sur ce que nous appelons une *table rase*. Toutes les institutions étaient à faire, elles pouvaient être le résultat des lumières de notre époque, nul obstacle, nul danger, n'étaient à redouter pour Napoléon ; il n'avait même aucune peine à prendre, il ne fallait que protéger ce qui était bon et honorable, et du reste jouir en paix. La gloire ni la puissance, rien ne lui était disputé. Dès l'année 1802, personne n'aurait osé attaquer le premier un lion devenu pacifique. Sans guerres, sans intrigues diplomatiques, l'exemple seul de la France exerçait une salutaire influence sur le reste de l'Europe. Les hommes de mérite du monde entier apportaient à Bonaparte le tribut de leurs talents et lui en laissaient le profit. Ils pardonnaient même ce qu'il y avait eu d'illégal et de violent dans son usurpation ; ils lui faisaient l'honneur d'ajouter foi à ses promesses, lorsqu'il leur disait : *Pensez-vous que je sois assez fou pour recommencer au dix-neuvième siècle le rôle de César ou celui de Cromwell ?*

Eh bien ! Il a recommencé ce qu'il y a eu de pire dans l'histoire de l'un et de l'autre.

Il a rétabli pièce à pièce, avec un art et une patience vraiment diaboliques, tous les abus et tous les ridicules de l'Ancien régime : il a successivement détruit tout ce qui pouvait consolider le nouveau.

Avant son usurpation, les prêtres n'étaient plus persécutés, mais chaque culte payait les siens ; il a rétabli l'influence sacerdotale et l'intervention du pape, et pourquoi ? pour satisfaire la puérole vanité d'être couronné par lui.

Toutes les places de l'instruction publique étaient données au concours et confiées à des hommes mariés, intéressés à former des citoyens recommandables et éclairés. Napoléon s'est réservé le privilège exclusif de plier la jeunesse à son joug : toute espèce d'enseignement, même dans les écoles particulières, a été placé par lui sous l'autorité d'un grand-maître de l'université, choisi parmi ses plus plats courtisans.

La classe si importante des *sciences morales et politiques* existait dans l'Institut : il a supprimé cette classe et l'a remplacée par l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, instituée par Louis XIV pour chercher des devises à la louange du prince.

Il a enlevé à la nation française l'élection de ses représentants, de ses juges, et jusqu'à celle de ses magistrats municipaux.

À la place des administrations provinciales, il a institué des préfets, espèces de proconsuls étrangers aux départements qu'on leur donne à gouverner, richement payés par eux, escortés de gendarmes et foulant le peuple au lieu de le servir. En s'attribuant la nomination de tous les fonctionnaires civils, judiciaires et ecclésiastiques, il en a fait des espèces d'agents de police, d'espions plus empressés de satisfaire le gouvernement de qui ils tiennent leur pouvoir, que de protéger les simples citoyens de qui ils n'ont rien à attendre.

Ce que Bonaparte a appelé la réforme de la justice n'a été qu'un moyen d'influer sur les décisions des tribunaux. En s'attribuant la direction des procédures, l'avancement des juges et le choix des jurés, il a mis les prévenus à la merci de l'autorité.

À son avènement, les impôts les plus vexatoires étaient supprimés : il a rétabli les droits d'entrée à la porte des villes, les droits réunis et une foule d'autres, parmi lesquels figure cette ignoble loterie impériale et royale, qui soutire l'argent du pauvre par une combinaison infernale, et occasionne, chaque année, en communauté avec les maisons de jeux, environ deux cents suicides à Paris seulement.

Il a plus que doublé la somme des contributions que payait la France avant qu'il parvînt au pouvoir ; et, à l'aide d'un vigoureux système militaire, il les a fait rentrer avec une rigueur inconnue jusqu'à lui. C'est ce que ses flatteurs ont appelé : *avoir remis de l'ordre dans les finances*.

Il a offert des primes sans nombre à la cupidité, en multipliant les places, les pensions, les cumuls ; et, par la création des titres, des croix, des plaques et des cordons, il a fourni des hochets à la vanité et des récompenses à la bassesse.

Il a perfectionné ce fléau des familles, la conscription, trop fidèlement imitée par tous les potentats de l'Europe.

Il a déserté cinq fois les plus braves et les plus nombreuses armées qu'un seul homme eût commandées jusqu'à nos jours, après les avoir, par sa folie et son imprudence, vouées à une destruction inévitable.

La nation française voulait être l'amie de tous les peuples, il lui a suscité leur inimitié ; elle était une des plus puissantes de l'Europe, il en a fait une des plus faibles et des plus dominées.

Vous devez concevoir maintenant quels sont les reproches que je suis autorisé à adresser à Napoléon ; vous voyez ce qu'il pouvait faire pour le monde et pour lui-même : le malheureux ne l'a pas voulu, il a préféré aller mourir de chagrin à Sainte-Hélène ! Et ce n'est pas, comme l'ont prétendu d'aveugles partisans, par l'effet de simples revers de fortune, de saisons rigoureuses, de défections imprévues ; c'est par une suite nécessaire d'une ambition

étroite et personnelle. Quand on veut être le maître du monde entier, on a le monde entier pour ennemi. Quelques chances plus favorables pouvaient soutenir Bonaparte deux ou trois années de plus ; mais, en dépit de sa haute capacité, par la nature même des choses, sa chute devait arriver, et elle devait être affreuse pour lui comme pour nous.

Si ce ne sont pas là des crimes, monsieur, je ne m'y connais pas, et s'ils n'excitent pas votre indignation, je vous plains.

Je n'ose, après de si grands intérêts, vous parler encore de mon ouvrage et de votre traduction, et je vous prie d'agréer, etc.

J.-B. SAY.

CORRESPONDANCE AVEC ALEXANDRE EVERETT

Chargé d'affaires des États-Unis d'Amérique à la cour des Pays-Bas, Alexandre Everett fut ensuite ambassadeur des États-Unis d'Amérique à la cour d'Espagne. Auteur des *Nouvelles idées sur la population, avec des remarques sur les théories de Malthus et de Godwin* (1823).

I.

J.-B. SAY À M. ALEXANDRE EVERETT

Paris, 10 janvier 1824.

Monsieur,

Vous avez eu la bonté de me faire parvenir vos *Nouvelles Idées sur la population*, en réponse à Malthus et à Godwin ; veuillez en recevoir mes sincères remerciements. J'ai trouvé dans cet écrit des vues intéressantes et cet amour de l'humanité qui devrait toujours guider la plume des publicistes ; je l'étudierai avec plaisir et avec profit.

Vous me demandez mon avis, monsieur, et malheureusement je n'ai pas le loisir nécessaire pour établir entre nous une discussion épistolaire. Je me permettrai seulement de vous faire une observation : la proposition que l'augmentation de population est une cause d'abondance et non de rareté, en la supposant vraie dans tous ses degrés, ne me paraît pas détruire le fond du principe de Malthus, ni celui que j'établis dans mon *Traité d'économie politique*, quatrième édition, tome 2, page 181, qui est que le nombre des hommes est toujours en raison des moyens d'existence.

En effet, Malthus, dans son livre, et moi, dans cette partie du mien, nous ne recherchons point les causes qui multiplient les produits ; nous disons seulement qu'avec une quantité quelconque de produits et avec des besoins déterminés chez les consommateurs, la population croît jusqu'au point où ses produits lui permettent de croître.

Maintenant que les produits soient beaucoup plus abondants là où la population est plus nombreuse et plus industrielle, c'est ce que personne ne révoque en doute ; et c'est aussi pour cela qu'elle est plus nombreuse dans les pays où il y a beaucoup d'industrie et de capitaux ; mais il n'y a pas de l'industrie et des capitaux parce qu'elle est nombreuse.

J'ajouterai que vous ne faites aucune différence entre les produits ; cependant les produits alimentaires ne peuvent pas se multiplier indéfiniment ; ils ne peuvent pas même se multiplier beaucoup au-delà de ce que le pays peut fournir ; car, lorsqu'il faut les tirer d'un peu loin, ils coûtent plus qu'ils ne valent, et dès lors on ne peut pas s'en servir. Si les Anglais sont obligés de se pourvoir de blé tellement loin que la quantité de blé qui sera nécessaire pour nourrir un homme pendant un jour, coûte deux jours de travail, quelle que soit l'industrie des Anglais, il leur sera impossible de se procurer ce blé là, et, par conséquent, leurs moyens de subsistance ne sauraient croître dans la même proportion que leur nombre.

Excusez-moi, monsieur, si je me permets ces objections qui ébranlent les fondements de votre ouvrage ; votre franchise m'y autorise ; mais je sens que le temps et la force me trafiquent pour donner à ces idées les développements qui leur seraient nécessaires : souffrez donc que je me borne à vous assurer de ma reconnaissance et de ma parfaite estime.

J.-B. SAY.

II.

M. A. EVERETT à J.-B. SAY.

Bruxelles, 18 février 1824.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre obligeante lettre du 10 janvier. Je dois d'abord vous prier de recevoir mes remerciements pour l'approbation que vous voulez bien donner aux intentions qui ont dicté mon ouvrage sur la population, et pour la franchise avec laquelle vous établissez vos objections sur quelques principes fondamentaux. Vos raisons, je l'avoue, ne m'ont point convaincu ; mais je ne veux pas vous importuner en y répondant longuement. Une correspondance épistolaire, comme vous l'observez avec justesse, ne permet pas la discussion des grandes questions ; et je sens très bien que votre temps est trop précieux pour vous-même, pour vos amis et pour le public, pour que vous puissiez être à la disposition des étrangers. Dans l'édition plus étendue de ce traité, que je publierai probablement plus tard, je discuterai vos idées avec tout le respect dû à des opinions sur l'économie politique auxquelles vous donnez la sanction de votre autorité.

J'ajouterai seulement ici une remarque sur le passage de votre lettre dans lequel vous établissez que mon principe fondamental que l'augmentation de la population est une cause d'abondance, n'est pas nécessairement en opposition avec celui soutenu par vous et par Malthus, que la population est toujours en proportion des moyens de subsistance. Il est vrai que ces deux propositions ne sont pas en opposition ; mais je crois que vous n'avez pas présenté le principe que je combats dans toute sa force. Le but de Malthus, dans tout le cours de son ouvrage, paraît être de prouver que la population a une tendance naturelle à aller au-delà des

moyens de subsistance, et que, par conséquent, son augmentation est une cause de disette. Vous observez aussi (vol. 2, page 185) que non seulement la population s'augmente en proportion des moyens de subsistance, mais qu'elle va au-delà, ce qui amène la misère et la disette. J'admets avec vous que la population est toujours en proportion des moyens de subsistance ; mais je pense que vous reconnaîtrez que ma doctrine, établissant qu'une augmentation de population est une cause d'abondance, et la vôtre, établissant que c'est une cause de disette, nous nous trouvons néanmoins dans une opposition complète.

Les deux objections que vous faites à ma théorie sont : que l'augmentation de la population n'entraîne pas nécessairement une augmentation dans la production, et que chaque pays doit uniquement vivre sur les produits directs de son propre sol. Cette objection, dis-je, est examinée dans le 2ème, 3ème et 4ème chapitre de mon ouvrage, auxquels je prends la liberté de vous renvoyer. À l'égard de la seconde de ces objections, je remarque, dans le volume 2, page 185, de votre traité, quelques observations qui semblent en opposition avec mes vues sur ce sujet. Puisque la Grande-Bretagne est obligée de prévenir par des lois l'importation du blé de Pologne et la farine des États-Unis, les frais nécessaires pour transporter les articles d'une grande distance ne les empêcheraient pas d'être apportés sur le marché.

Je vous dois, monsieur, des excuses pour vous avoir envoyé un ouvrage combattant une des opinions émises dans votre estimable traité, sans avoir parlé de cette circonstance dans ma lettre. Le fait est que j'ignorais à cette époque que vous eussiez adopté dans votre ouvrage l'opinion de Malthus. J'ai acheté et lu votre traité quand j'ai été à Paris, dans l'année 1812. Il était très rare alors, et je me souviens d'avoir payé 30 francs un exemplaire dont j'ai depuis disposé en faveur d'un ami. Je n'avais pas relu votre ouvrage depuis, et je n'avais pas une idée nette de votre opinion sur

la population, dont vous ne traitiez peut-être pas dans la première édition. Dans l'intervalle du moment où je vous écrivis à celui où j'ai reçu votre réponse, j'ai acheté un exemplaire de votre quatrième édition et je l'ai lu avec le plus grand plaisir. Vous penserez peut-être que c'est une preuve de mes préjugés si j'ajoute que mes vues à l'égard de la population paraissent s'accorder mieux avec le ton général de votre philosophie que celles de Malthus. Au fait Malthus diffère avec vous, comme vous ne l'ignorez pas, à l'égard de quelques-uns de vos principes les plus importants ; par exemple, qu'un excès de production est impossible ; dans cela il est peut-être conséquent, puisque votre doctrine détruit de fond en comble sa théorie favorite. Si un excès de production est impossible, il s'ensuit qu'un excès de producteurs, c'est-à-dire un excès de population, l'est également. Votre découverte, comme on peut l'appeler, fournit, par conséquent, une réfutation des principes de Malthus et une preuve convaincante de l'exactitude du contraire que j'ai cherché à établir par mes raisonnements. Je serais hautement flatté, si un plus mûr examen du sujet vous conduisait à reconnaître la similitude entre vos opinions sur la production et les miennes, et si cet examen vous engageait à mettre mes lettres à la place de celles de Malthus dans la cinquième édition de votre ouvrage.

Permettez-moi, monsieur, en finissant, de vous renouveler mes remerciements sur la franche communication de vos opinions et l'assurance de ma haute estime et de mon respect. Si mes services pouvaient vous être de quelque utilité, je vous prie bien instamment d'en faire usage avec la plus grande liberté.

A. EVERETT.

CORRESPONDANCE AVEC LE PRINCE ROYAL DU DANEMARK

Prince héritier, devenu roi du Danemark en décembre 1839, Christian VIII reçut des leçons particulières en économie politique de la part de Jean-Baptiste Say entre mars et mai 1822. Sous son règne, on nota les vifs progrès de l'agriculture et la prospérité croissante du pays, bien que Christian VIII refusa d'avancer vers la monarchie constitutionnelle, réforme demandée par le peuple et qui interviendra en 1849.

I.

J.-B. SAY AU PRINCE ROYAL DU DANEMARK.

Paris, 3 janvier 1824.

Monseigneur,

Votre Altesse Royale a eu la bonté de m'envoyer, sous une magnifique reliure, la traduction danoise de mon *Traité d'économie politique*, et je m'aperçois, par la date de la lettre de M. Adler, que l'envoi en a été fait dès le mois de juin, quoiqu'il ne me soit parvenu qu'à la fin de décembre. Je serais sans cela inexcusable de n'avoir pas témoigné plus tôt à Votre Altesse Royale combien j'en ai été reconnaissant.

Mais je me fais de vifs reproches d'avoir tardé si longtemps à l'entretenir du plaisir qu'elle m'a fait en m'adressant un homme d'un mérite aussi éminent que celui de M. le professeur Oersted ; j'ai surtout vivement senti, en lisant la lettre qu'il m'a remise de la part de Votre Altesse Royale, les expressions de la précieuse faveur dont elle m'honore.

J'ai en même temps reconnu son excellent cœur dans la patriotique sollicitude qu'elle éprouve relativement à la situation économique des possessions danoises. Le bas prix

des biens-fonds et des produits ruraux est d'autant plus remarquable et affligeant, qu'il est, pour ainsi dire, universel. Presqu'en même temps je recevais des plaintes semblables de Païenne et d'Odessa ; et l'on sait d'ailleurs que l'Angleterre, plusieurs provinces de France et une grande partie de l'Allemagne souffraient et souffrent encore du même mal.

Je crains, monseigneur, qu'il n'y ait pas en Europe d'économiste politique assez savant pour dévoiler complètement les causes de ce mal, ni de prince assez puissant pour y porter remède, du moins un prompt remède. C'est beaucoup si nous pouvons indiquer une partie des circonstances qui l'ont amené, et un régime qui puisse, à l'aide du temps, y apporter quelque soulagement.

Il y a eu des consommations extraordinaires et beaucoup de gaspillages pendant la guerre. Comment y a-t-on pourvu ? Par des emprunts, par des contributions de guerre, etc. On a acheté plus de produits que n'en achètent de simples revenus, puisqu'on y a consacré des portions de capitaux. Lorsque la consommation de paix a succédé, la demande des produits agricoles étant moins considérable, leur prix a dû baisser, et celui des biens-fonds par conséquent.

Quelques récoltes qui paraissent avoir été généralement abondantes, du nord au midi, ont concouru à l'abaissement des prix. Cet abaissement a dû être favorable aux manufactures et au commerce ; aussi voyons-nous que ces industries ont pris beaucoup d'extension, de même que la population, principalement chez les nations déjà industrielles.

Je suis tenté de croire que le développement de la culture des pommes de terre, en multipliant la matière nutritive, a contribué de son côté à la baisse des blés et des terres à blé.

Il nous est permis de supposer aussi que l'augmentation de la valeur des monnaies est pour quelque chose dans la baisse des terres et de leurs produits ; car plus la monnaie devient précieuse, et moins on en donne dans les échanges pour une même quantité de blé. Que les monnaies aient

généralement haussé de valeur me semble vraisemblable. La plupart des monnaies européennes étaient de papier quand la guerre a cessé, et on en a plutôt réduit qu'étendu la somme. Quant aux monnaies métalliques, elles ont pu hausser accidentellement par l'effet des troubles du Mexique et du Pérou, qui fournissent les cinq sixièmes des métaux précieux que réclament annuellement les besoins de l'industrie croissante du monde entier. Les travaux des mines n'ont pas pu être poussés comme en pleine paix.

Il n'est point contradictoire de supposer que l'or et l'argent soient devenus un peu plus rares relativement aux besoins, quoique les capitaux soient devenus plus abondants. Votre Altesse Royale sait fort bien que ce sont deux choses essentiellement différentes.

En même temps que les monnaies ont généralement haussé, notamment en Angleterre, les dépenses des gouvernements sont restées à peu près les mêmes, et elles ont été levées sur les peuples en monnaie nominale valant plus ; de sorte que le contribuable, en payant une même somme, a payé en réalité une plus forte valeur. De là les frais de culture sont devenus plus considérables lorsque les produits agricoles valaient moins ; ce qui explique peut-être en partie la difficulté des rentrées des contributions directes en Danemark.

Plusieurs autres causes sans doute ont concouru à l'effet que l'on déplore dans toute l'Europe ; et, parmi ces causes, Votre Altesse Royale me semble placer avec grande raison les emprunts publics qu'on a faits au sein de la paix, ou pour des guerres que l'on devait éviter. Les générations futures ne se verront pas de sang-froid dépouillées par celles qui les ont précédées. L'avenir demandera des comptes sévères au présent, et je prévois des bouleversements de fortunes qui entraîneront peut-être des bouleversements politiques.

Au surplus, la recherche des causes de cet état de souffrance, quelque intéressante qu'elle soit spéculativement, est maintenant beaucoup moins utile que ne serait la recherche des remèdes qu'on pourrait lui opposer.

Je sens, monseigneur, que, pour bien parler de ce qui intéresse votre nation, j'aurais besoin de ces connaissances locales dont Votre Altesse Royale m'a donné de si fréquentes preuves dans nos entretiens. Je n'ai que la ressource de juger de vos intérêts nationaux par les nôtres, et cette ressource doit être insuffisante à beaucoup d'égards.

Ne pouvant pas, pour l'écoulement de vos produits agricoles, compter sur les consommateurs étrangers, qui, de leur côté, sont approvisionnés avec surabondance, il convient de vous créer chez vous des consommateurs. Or, les consommateurs naturels des produits agricoles sont les manufacturiers et les négociants. Les hommes employés par eux mangent de meilleur pain et ils font des enfants.

Mais quelles manufactures, quels trafics peuvent convenir à votre climat, à l'aptitude de vos citoyens, aux consommateurs des campagnes qui en achèteront les produits du moment qu'ils vendront les leurs ? C'est ce que Votre Altesse Royale et les personnes éclairées qu'elle consulte savent mieux que moi. Tout ce qu'on peut dire de si loin, c'est que le gouvernement a, pour favoriser les fabriques et le commerce, des moyens qui conviennent à tous les États.

Je ne parlerai pas des institutions qui assurent les propriétés, de quelque nature qu'elles soient, c'est-à-dire la propriété industrielle, intellectuelle même, aussi bien que les terres ; j'ai lieu de croire que ces institutions sont plus parfaites en Danemark, surtout sous le roi actuel, que dans la plupart des autres États de l'Europe. Il faut seulement prendre garde qu'en protégeant la propriété, on n'entrave pas, par des mesures administratives, ceux qui veulent en faire usage ; car, si je ne peux transporter aisément et à peu de frais mes marchandises d'un endroit à un autre, on a

beau ne pas me les prendre, c'est comme si on me les prenait, puisqu'on m'empêche d'en tirer parti. Le respect de la propriété comprend le droit d'user et d'abuser garanti au propriétaire, pourvu qu'il n'attente pas aux droits d'autrui. C'est ce qui peut s'exprimer aussi par le mot de liberté d'industrie.

S'il y a des entraves naturelles, des défauts de routes, de canaux, de ports, etc., le plus grand bienfait que l'industrie puisse recevoir d'un gouvernement éclairé consiste à lever ces obstacles, ou du moins à les rendre moins insurmontables. Il y a beaucoup de lieux où l'on achèterait le blé qui surabonde un peu plus loin, si les frais de transport n'en doubleraient pas le prix. La majeure partie du prix des produits ruraux provient des frais de transport ; ce prix peut être établi beaucoup plus bas à l'aide de bons moyens de communication, et rien ne favorise la consommation de quelque produit que ce soit comme l'abaissement de son prix.

Les produits du commerce et des manufactures de leur côté, parvenant dans les parties les plus reculées du Royaume à peu de frais, beaucoup de ces produits seraient mis à la portée des campagnes ; le pays deviendrait plus civilisé et fournirait des consommateurs aux fabriques, comme celles-ci en fourniraient aux campagnes.

Comme les capitaux sont un instrument nécessaire à toutes les industries, on ne saurait trop honorer l'épargne qui les multiplie ; l'épargne qui consiste, non pas à ne pas dépenser une partie de ses revenus, mais à faire des avances à l'industrie, ou, si l'on veut, à faire des dépenses reproductives.

Quant aux arts industriels, ils se perfectionnent et s'étendent d'eux-mêmes, toutes les fois que les institutions ne mettent point d'obstacles au développement des esprits en général.

Je rougis réellement, monseigneur, de n'avoir à mettre sous les yeux de Votre Altesse Royale que des vérités si communes, lorsqu'elle est digne d'entendre celles qui réclament les plus hautes capacités de l'esprit ; mais je sais qu'elle ne dédaigne rien de ce qui est utile, et que le gros bon sens est estimé des plus grands princes. Puisse-t-elle au moins voir dans ce faible tribut de mes pensées la preuve de mon profond dévouement et des vœux sincères de celui qui ose se dire,

Monseigneur,
De Votre Altesse Royale, etc.

J.-B. SAY.

Paris, 3 janvier 1824.

CORRESPONDANCE AVEC ÉTIENNE DUMONT

Juriste suisse, Étienne Dumont fut très tôt lié avec Jean-Baptiste Say, collaborant avec lui sous la Révolution au *Courrier de Provence* de Mirabeau. Auteur par la suite d'ouvrages remarquables sur le droit pénal, dont un *Traité de législation civile et pénale*, couronné en 1828 par l'Académie française — le *Cours complet d'économie politique* de Say le fut en 1830 — il aida Jean-Baptiste Say en 1828 pour établir un texte explicatif sur le principe d'utilité, notion cardinale dans l'œuvre économique de Say.

I.

ÉTIENNE DUMONT À J.-B. SAY.

Genève, le 25 novembre 1828.

Il y a longtemps, monsieur et très cher ami, que je me reproche de ne vous avoir point encore témoigné combien j'étais sensible à l'envoi flatteur que je dois à votre amitié ; mais je ne pouvais me résoudre à vous en remercier sans vous avoir lu, et je me trouvais sur les bras une occupation qui ne me permettait qu'un progrès très lent dans cette lecture. Je puis à présent vous dire à quel point je suis content de cet ouvrage, et combien j'en espère pour le profit de la science ; car il lui fallait ces développements : plus les livres sont en consommés et en extraits, moins ils instruisent la classe la plus nombreuse. Vous serez lu parce que vous avez saisi le vrai style du genre, et qu'il y a une clarté et un bonheur d'expression qui fait trouver comme une création dans la justesse et la propriété des termes, sans aucune de ces innovations de mots qui effarouchent les lecteurs. Les nombreuses applications ont aussi un grand attrait et sont nécessaires à ceux qu'il faut mener par la main dans les matières

didactiques. Si j'avais voix au chapitre, votre ouvrage serait le premier candidat pour la fondation du prix d'utilité, et, certes, il faudrait que l'année fût bien bonne pour qu'il y en eût un préféré au vôtre. Ce serait un honneur tout particulier pour votre famille que le gendre et le beau-père couronnés de suite.

J'en ai joui de bon cœur pour notre cher Comte ; c'était une fête à Cartigny ; nous vîmes de plus, dans cette justice rendue, un très bon signe de l'esprit du temps. M. Comte, dans une lettre à Jacob Duval, veut bien se souvenir que je lui avais annoncé quelques observations pour la seconde édition. J'avais, en effet, quelques notes, mais toutes de peu d'importance, excepté celle qui portait sur un point dont j'ai causé avec lui ; c'est qu'il semblait attaquer la rédaction des lois ou la codification d'une manière qui avait été mal entendue ; il montrait bien qu'écrire des lois ce n'était pas faire des lois, qu'il faut bien autre chose que des compilations ; mais on aurait cru quelquefois qu'il se rangeait parmi les partisans des lois non écrites, comme Savigny et plusieurs jurisconsultes anglais. Or, ce n'est pas là son opinion. Je crois que son cours fera encore plus d'effet à Paris que son livre ; les jeunes gens ne lisent guère quatre volumes, mais ils raisonnent entre eux sur des leçons ; ils les discutent, et ils partent de là pour des études plus sérieuses. L'imprudente attaque de la *Gazette de France* doit avoir valu mieux qu'un prospectus. Je compte bien que Bentham lui-même en profite. Il est vrai qu'il n'est pas prophète dans son pays, et cela s'explique aisément ; mais il a une école toute dévouée. J'en ai de bonnes nouvelles.

Le *Globe* était si poli envers l'éditeur de Bentham qu'il n'y avait pas moyen de se fâcher. Ce qu'il y avait de plaisant, c'est qu'en m'accusant d'avoir déprécié Montesquieu, faute de le comprendre, le censeur disait au fond la même chose, que ce n'était point un traité de législation ; mais il était bien loin de rendre autant de justice que moi à ses divers mérites

et surtout à son heureuse influence, par l'impulsion qu'il avait donnée à l'esprit humain. Il y a un point sur lequel il faut se résigner quand on écrit, c'est à être lu très légèrement et jugé de haut en bas sur quelques phrases isolées. Il me semble que les journalistes anglais, avec moins d'esprit et de sel, portent dans leurs jugements plus de critique et de justice.

Madame Reeves, qui a eu le plaisir de vous voir à Paris, me dit que votre santé a été éprouvée par trop de travail, mais que vous étiez bien rétabli. Heureusement la plus tendre amitié veille auprès de vous, et j'espère qu'elle réussit à vous imposer des ménagements. Notre Tronchin disait d'une autre intempérance que celle de l'étude : Les goûts modérés vivent de leurs revenus ; mais la passion mange ses capitaux. Pensez-y, mon cher et excellent ami ; mettez-vous au régime de l'esprit ; reposez-vous comme un guerrier sur vos armes, mais reposez-vous ; faites-nous attendre un peu plus longtemps le fruit de vos veilles : la science a encore longtemps besoin de vous, et vos amis bien plus encore.

Je prie madame Say et toute votre famille d'accueillir mes sentiments les plus affectueux, et recevez, mon cher compatriote, l'assurance de ma reconnaissance et de mon dévouement.

Ét. DUMONT.

II.

J.-B. SAY À ÉTIENNE DUMONT.

Paris, 5 mars 1829.

Monsieur et respectable ami,

J'ai reçu en son temps votre belle et bonne lettre du 25 novembre, et j'attendais pour y répondre d'avoir quelque chose à vous dire qui valût la peine d'être écrit ; mais l'assurance d'une constante amitié et de l'estime qu'on fait de vos ouvrages ne vaut-elle donc pas bien quelques instants qu'on met à l'exprimer et à la lire ? Si maintenant vous ne brillez pas sur un assez grand théâtre, n'avez-vous pas payé votre tribut depuis longtemps ? Je me souviens que vous donniez des conseils à Mirabeau, lorsque je ne faisais que recevoir ses abonnés ; et, depuis ce temps, un ministre d'État en Angleterre et un grand philosophe vous doivent bien plus qu'on ne croit. Vous avez voulu être utile, et vous avez réussi.

À propos d'utilité, j'avais préparé une apologie de cette chose (comme si elle avait besoin d'apologie !) pour en faire un chapitre du sixième et dernier volume de mon *Cours complet*, qui n'est qu'une longue application du principe de l'utilité. Je voulais dire nettement et brièvement ce que c'est que ce principe, et le venger des attaques de la secte germanico-scolastique des devoirs, comme si tout devoir raisonnable n'était pas fondé sur ce qui est utile. Je n'ai pas été satisfait de ce que j'avais fait, ni surtout de ce que je pouvais faire à ce sujet ; et je me suis avisé qu'un morceau de vous ferait bien mieux mon affaire. Mon ambition serait d'en enrichir mon livre, où il paraîtrait sous votre nom avec l'expression de la gratitude que j'en ressentirais.

Je suis furieux contre quelques docteurs prétentieux et vains, qui nous représentent comme des espèces de coquins,

et qui ont l'air de nous faire grâce en nous appelant des *sensualistes*, après avoir eu soin de bien faire comprendre qu'ils entendent par là *matérialistes*. Singuliers scélérats en vérité, qui consacrent leur vie au plus grand bien du plus grand nombre !

Vous devez avoir la tête pleine de leurs arguments, de leurs *vérités de sentiment*, etc. ; vous avez entendu discourir là-dessus madame de Staël et beaucoup d'autres ; et il vous sera bien facile de réduire tout cela à sa plus simple expression. Vous voulez être utile, mon cher ami, et vos idées prendront le haut bout dans tous les cours d'économie politique qui se professeront à tout jamais en Europe. On a la bonté de me traduire un peu partout, voire même de me contrefaire ; car on vend, dans la Belgique, trois contrefaçons différentes de mon *Traité*. Au milieu de tout cela, l'esprit humain marche et le bien de l'humanité s'opère, et nous nous consolons ainsi d'être taxés d'égoïsme.

Or sus, je serais très enchanté d'avoir ce morceau de votre main, et d'ici à quatre mois je serais à temps de le placer dans mon sixième volume, où je reviens à des vues générales analogues à mon sujet.

Je ne vous dis rien des affaires générales, parce que tout s'imprime et que je devine aisément le jugement que vous en portez. Le quatrième volume de mon *Cours complet* va paraître, et je voudrais bien avoir une occasion pour vous l'envoyer. Quelqu'un de vos libraires ne pourrait-il pas l'admettre dans un des ballots qu'on lui expédie de Paris ? ¹

J.-B. SAY.

¹ Par une lettre du 22 avril, qu'il a été impossible de retrouver, M. Étienne Dumont accepta la proposition qui lui était faite par J.-B. Say.

III.

J.-B. SAY À ÉTIENNE DUMONT

Paris, 10 mai 1829

Je réponds, mon digne ami, à votre lettre du 22 avril dernier. Vous pensez bien que je suis enchanté de trouver exécutable l'idée d'enrichir d'un bel et bon article de votre façon le sixième tome de mon *Cours complet*. Ce que vous aviez fait pour répondre à Jefferies peut, ce me semble, s'adapter facilement à un ouvrage consacré à *poser des principes et à résoudre des objections*. Mon but était, après avoir regardé dans tout le cours de l'ouvrage l'utilité comme une *quantité donnée*, de rechercher, d'après l'analyse, ce qui la constitue. Or, dans cette analyse, j'étais guidé par Bentham et par vous. J'aurais montré que le plus grand bien du plus grand nombre n'est point l'intérêt personnel, l'égoïsme, qui n'est qu'un intérêt étroit et mal entendu, et que le parti le plus sûr, dans le plus grand nombre des cas, n'est point de chercher son plus grand bien dans le mal des autres. C'est se mettre en état d'hostilité avec tout le monde, qui, avec le gros bon sens qui lui est propre, ne tarde pas à s'en apercevoir. De là les haines, ou tout au moins l'abandon. Exemples : Bonaparte mourant de chagrin à Sainte-Hélène, et Washington terminant à Mont-Vernon une vie glorieuse et tranquille.

Il me semble qu'il eût été facile ensuite de montrer que tout cela n'est point opposé au *principe des devoirs*, sur lequel grimpent nos antagonistes. L'utilité n'a réellement point d'autres ennemis que les deux troupes de sophismes que Bentham range sous les drapeaux de l'*ascétisme*, et de l'*arbitraire* ou du *sentiment* ; et il me semble qu'il était possible de faire comprendre dans une de ces catégories toutes les ob-

jections que l'on oppose chaque jour à un principe éminemment salulaire et social.

Je conçois comment vous désirez quelques citations des écrits de nos opposants, afin de pouvoir saisir leurs sophismes corps à corps et les empêcher de se retrancher derrière des dénégations. Mais cela n'est pas facile ; car ces attaques sont vagues, verbales, perdues dans des ouvrages périodiques et non spéciaux. Sans avoir lu en totalité l'ouvrage de Benjamin Constant sur les religions, il me semble y avoir vu des attaques de ce genre. Il y en a dans l'ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne. Il y en a dans la *Corinne* du même auteur, liv. V, chap. 1, et dans le liv. IX, chap. 5 (« Oh ! que *j'aime l'inutile !* etc. »). Dans les premières leçons, imprimées l'année dernière, du soi-disant *Cours de philosophie* de Cousin, dans plusieurs articles de philosophie du *Globe*, il y a d'autres attaques du même genre. Je n'ai pu me procurer ces articles ; mais toujours on y oppose les devoirs, le sentiment intime, la conscience, à ce qui est utile. Comme si la conscience de Ravailac était un guide plus sûr qu'une raison éclairée ! Necker, dans le chap. 1 de ses *Opinions religieuses*, n'attaque pas positivement le principe de l'utilité ; mais il croit qu'il n'a point d'application dans la pratique, et que l'homme ne peut être contraint à se conduire pour le bien de la société que par la force, ou par l'enfer, qui est une autre espèce de force. Au surplus, il est à remarquer que nous ne disputons pas sur les moyens (quoique des imaginations gratuites soient un très mauvais moyen) ; nous voulons seulement montrer le but auquel on doit tendre, c'est-à-dire le plus grand bien du plus grand nombre.

Je suis bien de votre avis, qu'il faut donner un nom propre au *principe de l'utilité* ; mais il faut bien expliquer notre pensée, et surtout que nous n'entendons pas par là l'égoïsme ni personnel, ni même national.

Votre mémoire est un excellent supplément à ce que nous ne pourrons pas nous procurer d'objections. C'est dans les conversations de madame de Staël, de my lord Lansdown, et dans vos réponses verbales, qu'il faut puiser. Le but général de l'ouvrage que vous enrichissez n'est pas la polémique, mais de mettre tous les jeunes gens de toute l'Europe à portée de se former de justes idées des intérêts de la société et de la nature des choses.

Vous me flattez, mon cher ami, de lire bientôt une dissertation de vous sur l'origine du droit international. Je vous avoue que j'en serai très curieux, et mon gendre Comte ne le sera pas moins que moi. Il a travaillé sur cette matière. Je ne serai pas fâché de lire quelque chose de *l'Utilitaire* de M. Cherbuliez. Le titre ne me paraît pas favorable, parce qu'il n'est pas clair ; mais les développements l'éclaircissent probablement.

Je n'ai point vu M. Rossi, et ce qui m'étonne encore plus, Comte ne l'a point vu non plus. Il respire peut-être un air trop saint pour se contenter de l'atmosphère qui nous entoure. Nous travaillons beaucoup et allons fort peu dans le monde, et nous avons peu de chances de rencontrer ceux qui ne nous cherchent pas.

Ma santé est bonne. Je m'attache à être modéré de tous points, même pour le travail, que je mélange d'un peu d'exercice ; et puis après avoir gagné mon pain quotidien, qu'on ne me donne par Dieu pas, je borne mon *Pater à fiat voluntas tua*.

Je vous souhaite du fond de mon cœur, mon cher ami, santé de corps et d'esprit, et vous transmets les amitiés de ma chère femme et de mes enfants.

J.-B. SAY.

P.S. Je ne prévois pas que je sois forcé de commencer l'impression de mon sixième volume avant trois mois. Ne

croyez-vous pas avantageux de partager l'article de *l'utilité* en plusieurs paragraphes, ayant chacun leur titre ? Cela soulage l'attention paresseuse du lecteur.

IV.

ÉTIENNE. DUMONT À J.-B. SAY.

Genève, le 21 juillet 1829.

Je me reproche, mon digne ami, d'être si longtemps sans vous écrire, et cela parce que j'ai une chose désagréable à énoncer. Je n'ai plus l'espoir de réussir à faire l'article entre nous projeté, en réponse aux adversaires de *l'utilité* : je sens qu'il me faut plus de loisir et un temps plus long. Voilà de nouvelles attaques, que je ne connais point encore, de Benjamin Constant dans ses *Essais philosophiques*, de Rossi dans son *Traité de Loi pénale* qui ne vous est pas encore parvenu, de l'*Edinburgh Review* qui change d'avis pour la troisième fois, sans compter les voltigeurs du *Globe*, les pionniers de la *Revue française*, et une multitude de tirailleurs qui ne laissent pas de faire nombre : il n'est certainement pas difficile de montrer l'absurdité des imputations de matérialisme, de sensualisme, d'égoïsme, et de renvoyer l'opprobre de ces calomnies à leurs auteurs ; mais il faut un bon plan de réfutation, un arrangement systématique, et surtout il faut connaître quelle est la tournure des nouvelles objections, qui, venant d'une plume habile, auront sûrement de quoi entraîner la plus grande masse des lecteurs. Je vois nécessité à différer pour faire un tout compact. Je ne crois pas à des objections qui me soient nouvelles ; mais toutefois il est impossible de travailler pour ainsi dire en l'air, et de porter des coups à un ennemi qu'on ne voit pas. Indépendamment de cette raison, j'ai trouvé d'autres obstacles dans des occu-

pations qui m'ont absorbé ; j'ai fait imprimer notre second *Projet de Code pénal*, d'après une révision d'un second comité, et cette opération, quoique presque entièrement mécanique, m'a pris beaucoup de temps. Il en est de même pour un *Projet de Code de police*. Ce n'est pas tout, un ouvrage sur nos prisons, divers articles fournis à la Bibliothèque universelle, un article fourni à l'*Utilitaire*, etc. : c'est plus qu'il n'en fallait pour occuper mon loisir, depuis que je me suis mis en retraite à la campagne, et surtout plus qu'il n'en fallait pour une disposition peu laborieuse, et un travail peu facile en comparaison de ce qu'il était il y a peu d'années. Quoique je ne puisse pas me plaindre de ma santé, je sens toutefois que la composition me fatigue ; ma tête s'échauffe, le sommeil se déränge aisément ; je vais prendre un congé d'un mois ou six semaines pour les lacs d'Italie avec l'intention de pousser jusqu'à Venise, si le mouvement du voyage me convient.

J'éprouve un double regret, mon cher compatriote, celui de ne pas remplir votre attente et de ne pas m'associer à votre travail ; il y avait en moi mieux que de l'amour propre dans le désir de bien faire valoir mes observations et de leur assurer et une plus grande circulation immédiate et une plus longue durée ; car, quoique tous les ouvrages philosophiques soient destinés à en produire de meilleurs, et qu'en particulier l'économie politique ait encore des progrès à faire, je crois qu'il se passera un long temps avant que votre excellent recueil fasse place à un autre plus nourri, plus méthodique, plus clair et plus agréable à lire. J'aurais joui sous tous les rapports de cette honorable association, et surtout de ce qu'elle aurait porté témoignage de notre amitié et de ces bons sentiments qui ne sont pas si communs entre ceux qui courent la même carrière.

Ce que je retire à présent, mon cher ami, c'est mon engagement à temps fixe ; car je ne renonce pas à me placer sous vos ailes dans une seconde édition.

Je vous enverrai bientôt un petit paquet contenant ce qui concerne notre prison pénitentiaire, notre code pénal, celui de police et quelques articles détachés. Je ne crois pas que l'*Utilitaire* se soutienne. L'auteur n'a pas consulté ses forces ; il est déjà aux ressources pour remplir son cadre mensuel : c'est un homme d'esprit, mais cela ne suffit pas pour se charger seul d'un ouvrage périodique.

J'apprends avec bien du plaisir de nos bonnes amies, mesdemoiselles Rath, que votre santé se soutient, et je vous invite à la ménager au nom de l'utilité publique et privée. Veuillez me rappeler à l'amitié de toute la famille, et exprimer en particulier à vos dames combien je suis sensible à leur bon souvenir.

Tout à vous.

Ét. DUMONT. ²

² Étienne Dumont avait promis à J.-B. Say l'article sur le *Principe de l'utilité*, dont il est parlé dans ces lettres. Il partit pour l'Italie avant que d'avoir pu mettre cette promesse à exécution et il mourut dans son voyage par une attaque d'apoplexie.

CORRESPONDANCE AVEC TANNEGUY-DUCHÂTEL

Charles-Marie-Tanneguy Duchâtel est surtout connu comme homme politique, ayant exercé des fonctions de député (1832-1846), de ministre de l'intérieur (1839-1840 puis 1840-1848) et de ministre des finances (1836-1837). Au début de sa carrière, il œuvra aussi dans la carrière de l'économie politique, publiant notamment un *Traité de la charité dans ses rapports avec l'économie sociale* défendant, en les reprenant, les thèses de Malthus. Il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques le 24 décembre 1842 dans la section d'économie politique, statistique et finances, et siégea aux côtés de Léonce de Lavergne, Hyppolyte Passy, Michel Chevalier ou Louis Wolowski.

I.

J.-B. SAY À TANNEGUY-DUCHATEL.

Paris, 1829.

Mon cher Monsieur,

Je vous suis obligé de votre brochure où vous ne défendez les intérêts des vignes qu'appuyé sur les bons principes, tandis que les forgerons ne s'appuient que sur les mauvais. J'aime surtout votre confiance dans le succès inévitable du bon sens.

Ayant reçu de Boston deux exemplaires d'une brochure sur la liberté du commerce, je vous prie d'en accepter un. Vous y trouverez quelques faits qui ne se rencontrent pas dans les écrits de notre hémisphère.

Je n'ai pas trouvé dans votre article du *Globe* toute la bienveillance d'un guerrier qui combat sous les mêmes étendards. Vos éloges sont exagérés et vagues, et quelques-

unes de vos critiques sont injustes. J'ai cherché à donner de l'importance à l'économie politique. Vous la réduisez presque à l'usage des gouvernements. Il me semble que la science qui montre aux sociétés en quoi consistent leurs vrais intérêts importe plus encore au public qu'aux gouvernements.

Il faut laisser aux particuliers la partie technique des arts : d'accord ; mais il est de la science de leur apprendre les principes sur lesquels se fondent l'exercice et les résultats des arts. Qu'est-ce que les richesses publiques, sinon la somme des richesses privées ? S'il suffit à chaque art en particulier de savoir ce qui produit des richesses privées, il importe à chacun de savoir ce que le voisin fait de contraire ou de favorable à son entreprise.

L'économie politique n'enseigne pas toutes les parties des sciences politiques, telles que l'organisation civile, le droit international, etc. Nous le savons fort bien ; mais en montrant quels sont les vrais intérêts de la société, elle sert de fondement et de guide à toutes les législations positives. Elle leur est supérieure, parce qu'elle développe des lois naturelles, impérieuses, que les lois positives, c'est-à-dire arbitraires, ne peuvent violer impunément.

Vous êtes tout à fait injuste en me reprochant d'avoir laissé de côté les *richesses naturelles*. Je crois être le premier qui les ait mises à leur véritable place. Le fond de ma doctrine est que le consommateur est d'autant plus riche que les produits se rapprochent plus du prix des richesses naturelles qui ne lui coûtent rien. (Voyez le chap. 5 de la troisième partie de mon *Cours*.) Je ne m'étends pas sur les *richesses naturelles*, parce que nous n'y pouvons rien que de nous en servir. Est-ce là les exclure ? Autant me reprocher d'avoir laissé de côté la chimie.

Les questions relatives à ce qui entre et sort de la classe des richesses naturelles et sociales, sont éclaircies dans vingt endroits des quatre volumes que j'ai déjà publiés, et je ne

conçois pas que ces solutions aient échappé à une sagacité comme la vôtre. De sorte que vous me laissez le regret d'avoir assez mal réussi, pour avoir laissé dans votre esprit tous les doutes que vous manifestez, et qui sont complètement éclaircis pour moi.

Selon vous, mon cher critique, j'ôte de la science les *besoins satisfaits*, les *jouissances procurées*, tandis que j'en fais le but de la science. (Voyez le premier chap. de la première partie).

Il ne reste plus, dans mon économie politique, que *des actions sans motifs*, *des faits sans explication*, *une chaîne de rapports dont les extrémités manquent et dont les anneaux les plus importants sont brisés*. Je partage donc l'infortune d'Adam Smith, dont un de nos critiques a dit qu'*il avait fait rétrograder l'économie politique* ; et je plains les quatorze traducteurs dont j'ai les ouvrages dans ma bibliothèque, et qui ont eu la bonhomie de faire passer mes erreurs dans toutes les langues de l'Europe.

Je n'en rends pas moins justice, mon cher monsieur, aux services éminents que vous avez rendus dans d'autres occasions, et que vous êtes digne de rendre à l'économie politique.

P. S. Voici mon quatrième volume. Le cinquième et le sixième m'occupent en ce moment.

Dans le second article que vous annoncez, il est bien inutile de revenir sur cette polémique par laquelle nous pourrions bien ennuyer le public.

CORRESPONDANCE AVEC LOUIS SAY

Louis Say, manufacturier distingué à Nantes, à l'origine des sucreries Say plus tard Beghin-Say, a publié plusieurs écrits économiques dans lesquels, malgré sa prétendue communauté de doctrines, il attaque certaines parties des ouvrages de son frère. Jean-Baptiste en avait éprouvé une assez vive contrariété ; mais il faut dire à la louange de l'un et de l'autre, que ces légers dissentiments scientifiques n'ont point altéré leurs sentiments d'amitié, non plus que leurs bons rapports de famille.

I. J.-B. SAY À LOUIS SAY

21 avril 1822.

Mon cher Louis,

J'ai reçu tes *Considérations sur l'industrie*, et je te remercie de la belle dédicace qui précède cet ouvrage. Il faudrait que je fusse bien difficile pour n'être pas satisfait des expressions flatteuses qu'elle renferme.

Je te dirai peu de choses sur les controverses que lu as élevées, parce qu'il y aurait trop à dire. Seulement, par rapport à la principale, je te montrerai, ce qui t'étonnera peut-être, que tu es complètement d'accord avec moi.

J'ai dit et prouvé liv. 1, chap. 15, que même lorsqu'on paie les produits en argent, on ne les achète qu'avec d'autres produits ; en d'autres mots, qu'on échange la chose que l'on vend contre celle que l'on achète. On sacrifie une utilité pour en acquérir une autre. Et comme il n'est pas à supposer que les hommes donnent ce qui pour eux a plus d'utilité, pour acquérir ce qui en a moins, j'en ai conclu que l'utilité

qu'ils consentent à recevoir en échange d'un produit, est la mesure de l'utilité qu'ils trouvent à ce produit.

De là le principe que la valeur échangeable qu'ont les choses (ou leur prix quand la monnaie est l'intermédiaire de l'échange) est la mesure de leur utilité.

Il est évident, en effet, que lorsque je vends 10 hectolitres de froment 200 fr., afin d'acheter une montre de 200 fr., je regarde l'utilité de la montre comme égale à l'inconvénient d'être privé des 10 hectolitres de froment ; la montre, ou son prix en monnaie, peut donc passer pour la mesure de l'utilité de 10 hectolitres de froment et de l'inconvénient d'en être privé. Or, la grandeur de cet inconvénient est précisément la règle que toi-même établis page 164 et ailleurs, pour mesurer l'utilité des choses, en disant que « le degré d'utilité de chaque objet est mesuré par la grandeur de l'inconvénient qui viendrait à résulter de sa privation. » À quoi je ne fais qu'ajouter que la grandeur de l'inconvénient est mesurée par l'indemnité que l'on consent à recevoir pour en être dédommagé.

Mais ce n'est pas implicitement que tu adoptes la nécessité de l'échange pour mesurer l'utilité (ou les richesses que nous convenons être la même chose) ; c'est explicitement, quand tu dis (page 256) : « On doit circonscrire l'application du mot richesses, aux seules choses non seulement qui sont utiles ou agréables, mais encore vénales. » Telle est, en effet, la sanction que j'ai cru devoir leur donner ; quand tu as critiqué mon sens, c'était aussi le tien que tu critiquais.

Au reste, en rendant justice à la manière honnête dont tu t'es exprimé à mon égard, je persiste à regretter, dans ton intérêt comme dans le mien, que tu aies mis le public dans ta confiance. Tu te crois sans doute un meilleur juge de ton intérêt que je ne puis l'être ; cependant, comme il s'agit ici de la bonne réputation plutôt que de ton intérêt pécuniaire, et que ta réputation dépend de l'opinion des autres encore plus que de la tienne, ceux qui s'intéressent à toi

s'affligeront que tu aies passé ton temps à chercher aux autres des torts douteux, plutôt qu'à répandre des vérités constatées ; ils s'affligeront pour toi que tu ne te sois pas un peu plus défié de ta façon de penser, quand tu t'es trouvé en opposition avec des écrivains qui ont fait preuve d'un jugement exquis, comme Adam Smith ; et surtout que tu aies dit, en parlant de ce grand homme, qu'*il a retardé extraordinairement l'économie politique* (page 59).

Cela est aussi fâcheux pour moi, parce qu'il y a entre nous une sorte de solidarité, quand ce ne serait que celle du nom. Cela est fâcheux pour la science que je cultive, non qu'il soit possible d'étouffer les vérités que des hommes de génie ont découvertes ou démontrées ; mais on retarde le moment où elles deviendront vraiment utiles, qui est celui où elles seront un peu généralement adoptées. Le vulgaire, absolument incapable de juger par lui-même dans les matières qui demandent une instruction préalable et de la capacité de réflexion, ne croit plus même aux vérités les plus incontestables, lorsqu'il voit ceux qui devraient s'y connaître ne pas s'accorder entre eux sur les bases. Il m'est arrivé de rencontrer des hommes qui se disaient instruits, et qui ne faisaient nul cas de la physique de Newton, parce que le Cartésien Fontenette s'était moqué de l'attraction. *Quand les savants seront d'accord*, dit-on quelquefois, *je commencerai à les croire*. Les principes de Newton n'ont pas moins triomphé ; mais ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que la gravitation universelle a été enseignée dans nos écoles publiques. Or, ce retard des lumières est encore plus fâcheux dans les sciences morales et politiques, parce que le bonheur de l'humanité y tient de plus près. Que dirais-tu, mon cher ami, si tandis que tu traînes péniblement ta charrue, on venait s'accrocher aux roues pour augmenter tes labeurs et retarder les résultats qui doivent en être le prix ?

Malgré tout, je ne t'en veux point et je t'embrasse très cordialement.

II.

J.-B. SAY À LOUIS SAY

Paris, 1827.

J'ai reçu ton dernier ouvrage, et je te remercie de l'envoi. J'y ai trouvé beaucoup de bonnes choses, et toutes sont dictées par l'amour du bien et de l'humanité. Tu as donné souvent d'heureux développements à des passages de mon *Traité*, où je fais distinguer les profits qui sont dus à une production véritable, de ceux qui ne sont un gain pour un homme qu'aux dépens d'un autre ; et surtout à une considération importante de mon article dans l'*Encyclopédie*.

Cependant je ne te cacherai pas que je suis fâché de cette nouvelle publication ; je crois que tu aurais recueilli plus d'honneur en l'exerçant sur d'autres sujets. Je suis fâché, par exemple, que tu aies écrit sur la nature et l'usage des monnaies, sans avoir lu les nombreux écrits que les Anglais ont fait paraître dans ces dernières années sur ce sujet, où ils se sont instruits à leurs dépens, notamment, outre les brochures de Ricardo, celles de Th. Tooke, de Parhell et de A. Mushet. Tu aurais pu y suppléer en lisant les chapitres XXIII et XXVI, liv. I, de la cinquième édition de mon *Traité*. Tu aurais vu en même temps combien je suis empressé de me corriger du moment que la vérité brille à mes yeux ; mais il ne suffit pas de lire en courant, et ensuite de rouler sur ses propres idées. Il faut étudier profondément les bons auteurs, se pénétrer de leur sens, s'en rendre maître, et ne les combattre que lorsqu'on s'est convaincu, qu'on a vu la portée de leur sens, et qu'on a trouvé, comme disait l'abbé Galiani, le *Gîte du Paralogisme*. Autrement on se fait plus de tort qu'à eux.

Depuis trente-huit ans j'étudie l'économie politique, c'est-à-dire depuis le temps où j'étais secrétaire de Clavière, avant qu'il fût ministre : il avait un exemplaire de Smith qu'il

étudiait fréquemment ; j'en lus quelques pages dont je fus frappé, et aussitôt que je le pus j'en fis venir un exemplaire que j'ai encore. Depuis ce temps, chaque fois que je me suis trouvé une opinion différente de celle des auteurs d'un grand jugement, j'ai frémi de me tromper ; j'ai remis mes essais sur le métier, et j'ai presque toujours trouvé que j'avais tort. Je crois que tu as lu trop légèrement, car c'est lire légèrement que de ne lire que pour trouver, non le sens intime d'un auteur et ses motifs, mais de lire seulement pour le critiquer, lorsqu'il s'éloigne de notre idée fixe. J'ai fait, pour mon usage, de nombreuses critiques marginales sur ton livre ; mais il n'est pas possible, dans une lettre, d'entrer en discussion sur des points multipliés de doctrine.

J'ai été affligé de la manière dont tu parles de Smith et du seul ouvrage de Malthus où il ait complètement raison : tu es dans ton tort ; la nature des choses te donne un démenti perpétuel. Ce n'est point ici le cas où un seul homme a raison contre un vulgaire ignorant. Tout le monde croyait la terre immobile au centre de l'univers ; mais ce monde n'était pas instruit. Quand les observations de Copernic, de Galilée, de Newton, eurent fourni des preuves que la terre tournait autour du soleil, ceux qui les ont combattus ont donné la mesure de leur instruction ; et ce qui pouvait leur arriver de plus heureux, c'est que leurs écrits fussent oubliés.

Tu t'imagines peut-être que je parle par prévention ou par jalousie ; dans ce cas, tu connaîtrais bien peu mon caractère. L'amour de la vérité l'a toujours emporté chez moi sur toute autre considération. Si l'attachement que j'ai pour ce qui est honnête et vrai avait été moins éclairé ou moins vif, je serais actuellement pair de France, comme plusieurs de mes anciens collègues qui ne me valent pas. Bien loin de t'en vouloir, j'aurais eu un plaisir extrême à trouver un prétexte pour te faire valoir. Je l'ai fait constamment pour notre frère tant qu'il a vécu. Je l'ai fait pour tous ceux dont je

pouvais le plus redouter la concurrence dans la carrière de l'Économie politique.

Dans ma dernière lettre, je t'indiquais un travail littéraire où je pensais que tu pouvais rendre des services et te placer au premier rang, tu ne m'as pas compris. Je ne prétendais pas que tu publiasses une Technologie, ou description des arts et métiers, entreprise contre laquelle j'aurais élevé précisément les mêmes objections que toi. Mais comme je crois que tu as beaucoup d'expérience des arts industriels en général, et des vues très justes sur les qualités qui manquent à nos manufacturiers français pour réussir dans leurs entreprises, je crois que tu te serais rendu utile à l'industrie française en énonçant, avec clarté, les soins généraux (c'est-à-dire convenables pour toutes les entreprises industrielles), sans lesquelles on n'obtient des succès que par hasard, et dont l'absence entraîne, sous nos yeux, tant de culbutes. Cet écrit, enrichi de beaucoup de faits que tu pouvais mieux que personne recueillir, soit par toi-même, soit par les autres ; cet écrit, où tu n'aurais rien cité de ce qui pouvait compromettre tes intérêts, aurait été recherché de tous ceux qui veulent se jeter dans des entreprises utiles (et ils sont nombreux), et tu m'aurais fourni des occasions de te citer avec honneur dans l'impression que je vais faire l'année prochaine de mon grand *Cours*.

Voilà, mon cher ami, des observations qui sont dictées par l'amitié fraternelle ; si tu les apprécies mal, j'en gémirai, et tu ne t'en trouveras pas mieux.

TABLE

Notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Say	7
Correspondance avec Dupont de Nemours	25
Correspondance avec Thomas Jefferson	75
Correspondance avec David Ricardo	85
Correspondance avec Thomas R. Malthus	114
Correspondance avec Thomas Tooke	131
Correspondance avec Charles Robert Prinsep	147
Correspondance avec Alexandre Everett	159
Correspondance avec le Prince Royal du Danemark	165
Correspondance avec Étienne Dumont	171
Correspondance avec Tanneguy-Duchâtel	183
Correspondance avec Louis Say	187

